

## Boîte à Pandore

« Je n'aime personne, je n'aime que la justice »

### **ATTENTION:**

#### **Détenir de telles informations nuit gravement à la santé.**

Dernièrement, le jeune et trop curieux Commissaire de Castres Arnaud Tregouët en a fait les frais en 'se tirant' une balle dans la tête.

« ....il serait temps de cesser de vouloir donner, des leçons de démocratie, à des "républiques bananières", car nous commençons, crescendo, à leur ressembler voire même à les surpasser dans l'autocratie de tous nos pouvoirs (politiques, médiatiques, judiciaires, ...). »

- Khader Mouffi-

Vous êtes sur le site [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com)

- N° 1 HUIT CRÂNES ET UN CASSE TÊTE
- N° 2 LA GROSSE CARAMBOUILLE
- N° 3 CONSPIRATION CORPORATISTE
- N° 4 UNE HISTOIRE DE CHIEN
- N° 5 UNE HISTOIRE DE PASSEPORT
- N° 6 UNE HISTOIRE DE BLEU-BITE
- N° 7 UNE HISTOIRE DE PIPI
- N° 8 STOP A L'OUBLI
- N° 9 LE BÛCHER DE TOULOUSE
- N° 10 UNE HISTOIRE DE LOPETTES
- N° 11 LE CANARD ENCHAÎNE
- N° 12 INTERROGATION
- N° 13 MAGISTRATURE MACONNIQUE
- N° 14 LA DEUXIEME SUICIDEE
- N° 15 MANU ASSOCIATION
- N° 16 L'EST REPUBLICAIN / PIERRE BODEIN
- N° 17 RETOUR A L'ENVOYEUR
- N° 18 LETTRE A.....*Ségolène*
- N° 19 S.O.S. CANADA
- N° 20 ELECTION... PIEGE A CON
- N° 21 QUI CHERCHE TROUVE

- N° 22 JE TE TIENS ...TU ME TIENS...
- N° 23 TOULOUSE AU KARCHER
- N° 24 ESTELLE MOUZIN
- N° 25 PATRICKKKKKKKKK .....!
- N° 26 GRAINE DE CHAMPION
- N° 27 UNE HISTOIRE DE GENDARME
- N° 28 FAMILLES
- N° 29 DEONTOLOGIE JOURNALISTIQUE
- N° 30 FRANCS-MACONS...TÊTES DE CONS
- N° 31 UNE HISTOIRE DE CADAVRE ( envoyée au Procureur )
- N° 32 COUR D'ASSISES
- N° 33 LA CUREE \_
- N° 34 MA DEUXIEME ' GARDE A VUE'
- N° 35 UN PROCUREUR AU PILORI
- N° 36 UNE HISTOIRE D'HORODATEUR..... **La trilogie**
- N° 37 UNE HISTOIRE DE F 1..... **La trilogie**
- N° 38 UN COMMISSAIRE 'AU KARCHER'..... **La trilogie**
- N° 39 MA TROISIEME 'GARDE A VUE'
- N° 40 UNE HISTOIRE DE FAIT DIVERS
- N° 41 'Echec et Mat' LE CADAVRE DE BRIE COMTE ROBERT
- N° 42 ET LES PARENTS ?
- N° 43 LES MEURTRES DE LA GARE DE PERPIGNAN
- N° 44 WANTED
- N° 45 TOULOUSE & Co.
- N° 46 L'ORGANIGRAMME CHARLTON
- N° 47 UNE HISTOIRE DE PEDOPHILES (mise au frais )
- N° 48 **HOLLANDE L'HOMME QUI FAIT PSCHITTT.....**

*« Être français ce n'est pas chanter la Marseillaise ou lire la lettre de Guy Môquet.  
Être français c'est d'abord être révolutionnaire ... »*  
- Eric Cantona -

*Être en paix avec sa conscience est une vertu  
dont beaucoup ne peuvent se prévaloir.*  
-Paul-Emile Charlton-

**Avis** : Toute vile tentative de censure du présent site sera irrémédiablement vouée à l'échec par diffusion immédiate et intégrale du contenu sur sites associés et dépôt de plainte en dommages et intérêts. - Qu'on se le dise -

**N°1 : « HUIT CRÂNES ET UN CASSE TÊTE »** Le journaliste de *La Dépêche du Midi* qui venait de rédiger cet article le 1<sup>o</sup> décembre 2005, lui, s'était certainement cassé la tête à réfléchir d'où pouvait venir ces huit crânes retrouvés dans deux sacs plastique dans les faubourgs de Perpignan. Des crânes de personnes âgées « usure marquée des molaires » mais « on a toutefois retrouvé plusieurs crânes d'enfants parmi les huit récupérés » (sic).

Moi qui venais de terminer mes investigations *au chenil incinérateur de Cazères* ( voir le bouquin ) et qui d'autre part savais que mon Vargas connaissait bien Perpignan... puisqu'il était déjà venu y enlever Tatiana Andujar..., il avait une sœur qui y habitait, mais qu'également 'la famille' bénéficiait d'un pied à terre résidentiel occasionnel, j'ai vite fait le lien entre mon plus que présumé loustic et cette macabre découverte. Au point que le lendemain je faisais part de mes doutes aux deux journalistes parisiens d' *'Aujourd'hui en France'* cités dans mon livre, mais également au représentant toulousain du journal *Sud-Ouest* à Toulouse ( journaliste, devenu injoignable, qui a l'air de connaître le panier de crabes de Cazères encore mieux que moi ), j'avertissais également le journal local *'L'indépendant'* (Laure Moysset) et il va de soi l'auteur toulousain de l'article... Tous ces messieurs et dames ayant comme de bien entendu été largement informés et reçu mon livre cadeau. ( J'en informais également un inspecteur de la P.J. locale Perpignanaise.)

Je les avertissais d'autre part que si les A.D.N. de ces crânes correspondaient à ceux des enfants cités dans les soirées toulousaines, aucune illusion, nous n'en saurions jamais rien.

L'analyse ayant été confiée, comme par hasard (bien joué Procureur Dreno) à la police scientifique...toulousaine.

On ne pouvait être plus circonscrit.

**Seulement voilà** : deux jours plus tard (info donnée par un journaliste) ... « il n'est plus question de crânes d'enfants et ça ne correspond pas, ils auraient plus de dix ans »... **Tous mes professionnels avalent la couleuvre sans moufter et certainement sans état d'âme.**

Pour finir l'histoire, notre journaliste toulousain, certainement atteint d'amnésie, nous pond un article pleine page le 15 mars 2006 qui me fit dresser les cheveux sur la tête ( je suis chauve ).

Titre :

**« Le crâne du Boulou est-il celui de Tatiana Andujar ? »**

Car figurez-vous, que, comme par hasard...deux mois après la découverte de Perpignan, la Police aux Frontières du Perthus nous retrouve un crâne mutilé qui a séjourné à l'air libre pendant au moins dix ans près du casino et de la fontaine du Boulou.

( L'endroit où tout le monde ramasse des asperges sauvages )

Comme le dit si bien 'Douste bla-bla' aux Guignols de l'info :

- « *Ils sont fortiches ceux-là !* ».

Il ne leur a fallu que deux mois pour nous inventer une nouvelle histoire à la con ! C'était trop beau ! Rien de mieux que de foutre cela sur le compte 'des meurtres de la gare de Perpignan', mais surtout de détaxer **tous ceux** qui sont accusés par les témoignages relatifs aux **soirées toulousaines de la maison de Noé** : - « *Il y avait Tatiana* »

Le crâne du Boulou ne faisait-il pas parti de ceux retrouvés dans ces sacs plastique à Perpignan ?

Leur truc tombe à l'eau avant même qu'ils l'aient sorti...Quelle nullité !  
Je vous l'avais bien dit qu'ils allaient encore une fois être RIDICULES .

**Additif 2008** : Pourquoi l'ADN de ce crâne du Boulou n'a-t-il jamais pu être extrait pour confirmer le crâne de Tatiana Andujar ?

Tout simplement parce que je m'étais empressé d'avertir les services du Professeur Jean-Paul Moisan à l'Institut Génétique Nantes Atlantique, puis les Officier concernés à la Police Scientifique d'Ecully, qu'il est très certainement des gens intègres et que tous ces gens là non pas voulu cautionner ce coup pourri.

## N° 2 : LA GROSSE CARAMBOUILLE

20 Novembre 2006 : Dans les couloirs feutrés des '*milieux autorisés*', il se murmure ou plutôt l'on fait discrètement courir le bruit, que le corps de la petite Estelle Mouzin aurait été retrouvé.....

Je tiens personnellement cela de la bouche, indifféremment, d'un Officier de Police, d'un journaliste et d'un Président d'association.

Les 'possibles' présomptions de culpabilité à l'encontre de Michel Fourniret , émises par le Procureur le la République de Charleville-Mézières ( **Procureur peut-être lui aussi roulé dans la farine ?** à l'instar du juge Burgaud ) et dont la presse a fait écho dernièrement, m'ont mis la puce à l'oreille.

Vont-ils charger Michel Fourniret ?

Ils nous avaient fait le coup du crâne du Boulou ( voir Boîte à Pandore N° 1 ) **pour détaxer les notables des soirées toulousaines**, ils ne vont tout de même pas recommencer avec ce coup foireux, ce qui aurait pour premier effet de discréditer mon livre, mes témoignages officiels, mon appel téléphonique, avec mon portugais, à Guermentes du 09 Janvier 2004 et ce lamentable trafic d'êtres humains.

Je sais bien que le ridicule ne tue pas, mais quand même Messieurs ...

**Vous en devenez grotesques !**

Monsieur Procureur de la République  
T.G.I. Rue des Mazières  
91000 EVRY

Vos Réf : 03260006 0506150027

Arifat le 14 novembre 2006  
LR / AR

Monsieur le Procureur,

Suite une plainte de Monsieur DAGNEAU Patrick 91090 LISSES pour ‘trouble à la tranquillité d’autrui par appels téléphoniques malveillants’ ..., plainte **très certainement commanditée** qui n’excuse pas la mauvaise foi de ce monsieur, car j’avais envoyé les documents **à sa demande**, (voir mon livre) , je bénéficiais d’une garde à vue et expertise psychiatrique attentionnée, de la part du vice procureur Mailhes du T.G.I. d’Evry en 12/2004, pour un procès en correctionnelle à Evry le 13 Juillet 2005, avec un délibéré 30 septembre...

Page 256 de mon livre, en pleine affaire ‘Alègre’ entre les tribulations de mon colonel pourri, l’incinérateur de Cazères et ma parodie de procès à Evry j’écrivais :

‘A ce jour 14 novembre 2005...toujours rien’

Il aura fallu une correspondance de l’avocat de Monsieur Dagneau, Maître Aplogan en date du 04 Août 2006 ! **soit plus d’un an après** pour que j’apprenne que j’avais écopé de trois mois d’emprisonnement avec sursis et 300 € d’amende...curieusement la notion de trouble du comportement rabâchée avec insistance à longueur de procès avait disparue. Ma seconde entrevue avec ce psychiatre Albigeois que je venais d’avertir (**et fort surpris**) ne doit pas être étrangère à ce scandaleux revirement de jugement.

Pensez bien Monsieur le Procureur que je croyais la correspondance de Maître Aplogan tout droit sortie d’une ‘*Surprise Mickey*’ de Marne-la-Vallée...

Une enveloppe, en envoi ordinaire ouverte et déchirée, très certainement lue par la moitié du village, non affranchie et contenant copie identique du jugement m’était parvenue peu de temps avant....Mystère... ?...

2/2

**Monsieur le Procureur d' Evry, je ne suis nullement surpris par ce vice de procédure intentionnel qui me prive d'interjeter tout appel et rend donc caduque ce jugement.**

S'il est des fonctionnaires et des magistrats « maçonniques lucifériens et des magistrats qui font dans leurs robes tous les matins », il en est heureusement qui sont courageux, intègres et représentent les vrais valeurs de la République.

Dans ce qui n'est qu'une **horrificante affaire de disparitions d'enfants**, par la présente je tenais à remercier celle ou celui ou ceux, qui, en s'opposant à leur manière à ce qui n'était qu'une injustice et une conspiration corporatiste de plus, ont infligé ce camouflet à leurs auteurs et par delà me témoignent de leur soutien.

**Honneur à eux !**

**En conséquence je vous demanderai donc :**

- De faire prendre expressément /ou me faire savoir / les mesures adéquates à l'annulation de cette parodie de procès, pour vice de procédure.
- Faire procéder au remboursement de l'amende de 90 € ( copie ci-jointe)
- Me fournir des explications, via le Tribunal Correctionnel d'Evry, sur la notion de « troubles du comportement » rabâchée tout au long du procès et étrangement absente sur la copie du jugement . Me fournir par la même occasion copie de mon analyse psychiatrique effectuée par le Docteur Philippe Mauries, commis d'office, au Centre Pierre Jamet d'Albi, et que je n'ai jamais pu me faire remettre par la justice.

Pour information des familles, copies de toutes correspondances seront répercutées sur le site [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) et bien entendu sur tous les sites 'associés'.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Procureur de la République d'Evry, mes respectueuses salutations.

Paul Emile CHARLTON

Copies : - Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance d'Evry  
- Avocats / Archives / X....

**Additif du 10 Mars 2007 :**

A Evry on veut faire les coriaces et les malins...  
Je vais leur montrer sur qui ils sont tombés !

Non seulement l'on ne répond pas à ma LR/AR du 14 novembre... **La Loi les y obligeait, l'honneur aurait pu les y contraindre...** mais en plus l'on me convoque comme un chien, sans autre explication que la missive reproduite ci-dessous, à un relevé d'A.D.N., moi qui dans cette magouille ne suis en fait qu'un simple témoin .

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Égalité Fraternité

Albi le 27.02.2007

RÉF. (N° du Dossier) :

A la demande des Parquet d'Evry  
(Nom, qualité du signataire)

M., Mme, Mlle Paul-Émile CHARLTON  
est prié(e) de bien vouloir se présenter à l'adresse suivante :

Destin du Service  
Hôtel de Police d'Albi  
Lices Georges Pompidou  
81000 ALBI

Le 15 Mars 2007 à 14h30  
pour un prélèvement d'ADN (salive)  
(date) (heure)  
(motif de la convocation)

Dans l'hypothèse où la date et l'heure fixées ne vous conviendraient pas, vous pouvez obtenir la modification du rendez-vous en téléphonant au N° : 05 63 49 22 81 poste 22 47

Dans le cas d'espèce qui vous concerne, vous pouvez utilement vous munir des pièces ci-après désignées :

Carte Nationale d'Identité

Préfecture de Police de Paris  
Service Local de  
Police Préventive  
et  
Signature

Préire de rapporter la présente convocation

Alors qu'au relevé d'A.D.N. **j'y ai déjà eu droit** et de plus sur ordre du vice-procureur Mailhes du Parquet d'Evry, lors de ma garde-à-vue bidon à la gendarmerie d'Albi le 06 décembre 2004 .

Bravo ! c'est nous qui payons.

**J'en suis à me demander de la légalité de cette action ?...**

**En l'état, je ne peux qu'en apprécier l'élégance.**

Je pourrais la contester, bien que n'étant pas opposé aux prélèvements d'ADN à condition que ceux-ci ne soient pas exploités à des fins fallacieuses. Ce qui ne semble pas toujours être le cas. Pas de polémiques de deuxième zone pour ce prélèvement...ma défense est bien plus subtile....Je me présenterai donc serein à cette convocation .

J'avais pu découvrir sur internet la mauvaise réputation et l'honorable place qu'occupait le T.G.I. d'EVRY au hit-parade **des tribunaux mafieux français**, mais à ce point ! ( Sites : Politique de vie et Défense des citoyens).

Comme j'ai de bonnes relations avec les Officiers du SNA/EG de la Police Scientifique d'Ecully (69), mais aussi avec les Officiers du groupement de Gendarmerie d'Alsace, je les ai avertis afin que l'on ne me prépare pas un coup à la Louis Gaiffe, à la Pierre Bodein ou à la Eric Zémia ( ? ). ( Lecteurs voir les 33 N° de Boîte à Pandore écrits avant cet additif)

Au Parquet d'Evry on doit être nostalgique des Staline et autre Pinochet. Si dans mon livre je m'en étais pris involontairement au psychiatre Albigeois ( mes excuses, mais je ne pouvais pas savoir, n'ayant pas pu avoir accès aux expertises ), en réalité **c'est bien à Evry qu'a eu lieu la magouille et que l'on a monté de toute pièce cette histoire de trouble du comportement**. Je ne remercierai jamais assez cette jeune et charmante fonctionnaire qui m'a présenté à l'Officier de Police carré et sympa qui avait vu venir le coup depuis longtemps et qui m'en avait averti dès le mois de mai 2004 :

- « **Attention, prenez vos précautions, ils vont essayer de vous faire passer pour fou.** »

Je m'étais préservé du piège en faisant signer trois témoins et en mettant tout cela sous scellés chez huissier le 11 février 2005 soit plus de six mois avant leur traquenard !

Sans cet Officier de Police Judiciaire ils m'auraient enfermé vite fait et j'en serais à me pisser et me chier dessus, gavé de neuroleptiques dans une unité psychiatrique, bavant et abruti à n'en plus reconnaître les miens.

Je laisse les scandaleuses méthodes de ces messieurs à l'appréciation du peuple souverain...

A Evry ils ont toujours un train de retard. Ils passent pour des pantins avec cette histoire de trouble du comportement et maintenant avec cette incroyable et abusive convocation pour relevé d'ADN ils passent pour de gros nazes.

Ils feraient mieux de lire mon livre et tous les N° de 'Boîte à Pandore' et aller relever l'ADN de toutes les personnes impliquées par ces révélations et témoignages.

Je me réserve le droit de porter plainte contre ces ténébreux individus.

**« La différence entre un fou et moi,  
c'est que moi je ne suis pas fou »**

*Salvador DALI*



## N°4 : UNE HISTOIRE DE CHIEN

En cette belle matinée de printemps 2006, venant de récupérer mes très explicites bons de commandes de bouquins chez mon imprimeur, je débarquais tout naturellement à Agen, ville où habitait et disparut la petite Marion et bien entendu, manière de les chambrer un peu plus, réservais la primeur de mon produit à ceux qui, entre autres, s'étaient bien gardés de me rencontrer depuis deux ans et avaient essayé de me promener, à savoir :

la Brigade de Recherche de la Gendarmerie d'Agen 'Cellule Marion'.

Ce jour de marché me permit d'aborder de nombreuses personnes et notamment un adjoint au maire s'étiquetant lui-même de 'C.G.T.' qui finalement, à l'instar de tous les politiques rencontrés depuis deux ans, qu'ils soient de droite ou de gauche... s'est surtout abstenu de me commander le bouquin .... : Honte à eux !

Par contre, la pimpante mamie, alerte et gracieuse que je rencontrais en fin de matinée près de l'Hôtel de Ville, accompagnée de sa petite fille, écoutait mes propos avec stupéfaction et y prêtait une attention toute particulière. Elle conclut ma narration par cette phrase pour le moins surprenante :

- « *Oh, c'est comme cette histoire de chien à Agen...* »

Vous pensez que, venant juste de terminer mes investigations au 'chenil/incinérateur' de Cazères, je me demandais ce que pouvait bien être cette nouvelle histoire de canidé .

- « *Quelle histoire de chien ? madame* »  
- « *Eh bien, l'après-midi même où Marion a disparu, ils ont fait venir un chien policier, il a senti la trace depuis l'école et s'est arrêté devant le garage d'un plâtrier ...Les gendarmes ont chargé le chien dans la voiture et ils sont partis.* »

Monsieur l'Adjudant Chef Christian Bordenave savez- vous qui a donné l'ordre aux gendarmes de rembarquer le chien ?

( Evitez surtout de nous faire le coup de '*la chienne en chaleur*', ce serait d'une niaiserie...)

Peut-être qu'un dénommé Jean KUBIEC actuel et immuable Procureur de la République de Montauban, dont nous aurons l'occasion de reparler et qui était substitut général à Agen en 96 lorsque Marion a disparu pourra nous en dire plus ?

*Ce qu'elle ne savait pas ma petite mamie,  
c'est que mon Vargas sur Agen, après sa magouille de fausse licence de taxi,  
il avait repris son ancien métier : Plâtrier / Plaquiste.*

\*Pour ce qui est de la fausse licence de taxi de l'autre toto, je vous raconterai prochainement la conversation téléphonique que j'ai eu avec le président du syndicat des taxis du Lot et Garonne...Hallucinant !!! Celui-là on lui a vite fait comprendre qu'il fallait qu'il ferme sa gueule.

## N° 5 : UNE HISTOIRE DE PASSEPORT

Très sympa le frère, de cette jeune et belle vacancière qui avait disparu en 1986 au Cannel tout près de Nice, que je contactais téléphoniquement...

Le Cannel, je connaissais un peu puisque c'était la troisième fois que, comme par hasard et selon un rituel bien établi, je relevais une disparition dans ce village...

Comme toujours, compassion, explications, proposition d'envoi de livre gratuit...etc.

Ce jeune frère m'expose les difficultés relationnelles d'information et le cloisonnement entre, d'un côté ses parents âgés et les services de Police et Gendarmerie...et de l'autre côté lui-même

( *et son frère ?... qui est quand même douanier* ).

C'est comme cela que j'apprends par ce jeune frère qu'un individu a été arrêté à Paris en possession d'une flopée de passeports **dont celui de sa sœur !** Bizarrement info cachée par les parents à ce jeune frère... qui eut vent de cette péripétie pour le moins importante, quelques temps plus tard et tout à fait par hasard lors d'une réunion de famille.

La personne interpellée **a été relâchée immédiatement** et **malgré insistances et moult démarches**, auprès de la Police, la Gendarmerie, la Police aux Frontières, etc... ce jeune frère n'a jamais pu obtenir aucun renseignement sur l'individu relâché qui était en possession du passeport de sa sœur !

Salut Joël , amitié. Yves

## N° 6: UNE HISTOIRE DE 'BLEU-BITE'

Le prends pas mal mon petit juge BURGAUD, '*bleu-bite*' c'est pas péjoratif, t'as même pas fait l'armée, je t'expliquerai...et si je te tutoies ce n'est pas par manque de respect mais c'est parce que tu es très jeune et que tu pourrais être mon fils.

**Mais, je n'ai surtout pas apprécié le coup tordu qu'ils t'ont fait .**

Loin de toutes les conneries qui ont pu être dites ou écrites et le tralala déballé à la télé et dans les journaux par des enfoirés de médias et de politiques qui étaient quand même, plus qu'un peu, au courant et que je soupçonne de n'être tout de même pas assez cons pour ne pas s'être aperçu de cela.... ,  
je t'explique :

Trop beau cette histoire de pédophilie 'de pauvres' sur Outreau ! Tu penses que ça ne pouvait pas mieux tomber... Eclatait sur Angers et Maine et Loire un gros scandale de pédophilie 'bourgeoise' ou il était question d'un gendarme maquereau et de crimes sataniques avec ramifications sur CD Rom Zandvoort, on était de plus en pleine affaire Alègre avec sa maison de Noé et tous ces notables et magistrats toulousains **qui y ont trempé !...** on parlait de « Marion... Tatiana... de petits garçons...de mineures, sans poitrine, accrochées à des anneaux... ». Il fallait vite étouffer la chose et dans le même temps faire monter la mayonnaise chez les '*pédos-prolos*' .

Ils ont profité de ta jeunesse et de ton inexpérience....certains P.V. d'auditions savamment tournés ne t'ont-ils pas un peu forcé la main ou quelques 'avisés conseillers' n'ont-ils pas abondés en ce sens ?...

Bref, on t'a téléguidé droit dans le mur !

Le résultat était connu d'avance : pour la forme on faisait un peu 'les chochottes', toi tu trinquais...mais peu importe, **mais surtout le doute était semé sur la parole d'enfants en la matière et sur tout ce qui avait trait aux accusations pédophiles.**

Le temps ferait le reste...la preuve c'est que pour cette affaire toulousaine( et une autre très grave affaire à venir - que eux savaient ! -), même les médias se cachent et semble devenir amnésiques. (On va s'en occuper !)

Pour savoir qui était aux commandes et qui a savonné la planche, tu devrais peut-être le demander à ton ancien Ministre de la Justice, **Dominique Perben**, il semblerait être juge et parti dans cette affaire....

1/2

## **N° 7: UNE HISTOIRE DE PIPI**

Tout a commencé par un article paru dans PARIS-MATCH N° 2826 du 17 au 23 Juillet 2003 :

**Extrait :**

*... « Pourtant, les bruits les plus fous circulent sur lui. Marie Tiblemont , une prostituée aujourd'hui âgée de 58 ans qui a raccroché il y a deux ans, est catégorique : « Marcus, je l'ai eu deux fois comme client, jusqu'au jour où j'ai refusé de faire ce qu'il me demandait. Trop compliqué. Cela ne rentrait pas dans mes compétences. »...*

Cet article de presse qui avait atterri entre les mains de 'César' n'était pas tombé entre les mains d'un manchot ! César, je venais de le rencontrer en cette fin d'automne 2006, il m'avait été présenté par les enfants Roche [www.affaireroche.com](http://www.affaireroche.com) , qui comme nous, sont de ceux qui se battent pour faire exploser cette saloperie 'd'Affaire Alègre' et tout ce qui en résulte...

De son vrai nom : **A.V.**, je l'avais dans un premier temps surnommé Maria ( excusez, je sais bien que la vanne n'est pas terrible mais l'on fait avec ce que l'on a... ). Comme il serait plutôt du style Connexion 'Ceux qui en ont' je l'ai finalement et naturellement surnommé César ( c'est pas mieux...).

Cet ancien Capitaine de Police en retraite, vice-président de Défense des Citoyens [www.defensedescitoyens.org](http://www.defensedescitoyens.org) c'est le style 'vieille école' avec quand même un petit ordinateur dans la tête...intarissable sur la Jet Set tordue et sur les nuits Toulousaines.

Devinez ce qui arriva ?... fouille merde en l'âme, il alla tremper sa compétence du côté de chez la Marie Tiblemont, celle qui avait pour nom de guerre 'Marie-Amélie'. Et le César avec son dossier de plus de 200 pages de 'Mise en examen' qu'il m'avait amené, il n'était pas trop content après le juge d'instruction qui l'avait cartonné. Il avait d'ailleurs contesté en LR/AR auprès du Procureur de la République de Toulouse un feuillet de ce dossier ( soupçon de faux en écriture )

Figurez-vous que suite à une visite courtoise, avec petit café noir et échange de numéros portables avec Marie-Amélie, la coquine qui, pour la petite histoire fait aussi parti d'un comité de soutien à Dominique Baudis, téléphona presto à un flic ripoux ( M.) et porta illico plainte pour coups et blessures ( non-lieu ) et usurpation d'identité... **Bref le vrai traquenard !**

Après un rapide feuilletage du dossier et réflexion, je ne suis pas sûr que ce juge d'instruction, qui trois mois après partait à la retraite, un certain V., ait voulu cartonner César... bien au contraire je pense **qu'il a voulu lui faire un cadeau !**, car il fait peut-être parti de ces magistrats intègres et courageux qui commencent à en avoir un peu marre de tous ces magouillages toulousains, copinages fétides et qui ne tiennent pas à avoir du sang sur les mains .

Etre en paix avec sa conscience, semble une vertu  
dont beaucoup ne peuvent se prévaloir.

2/2

Je ne vous dis pas le mal que César a eu à se faire remettre ce dossier de mise en examen... dont il n'a plus de nouvelle depuis pratiquement deux ans ...

**Cadeau** : car l'une des pages du procès-verbal d'audition de Marie- Amélie relate précisément les péripéties évoquées dans l'article paru dans Paris-Match. En gros je vous résume :

... « il voulait être attaché... qu'elle le frappe et qu'elle lui pisse dans la bouche... »  
Rien que ça !

Je passerai sur les détails croustillants de fin d'audition...

César si ça lui chante il vous mettra copie du P.V. d'audition sur internet.

Marc Bourragué dit Marcus, il va pouvoir attaquer la Marie en diffamation... une pute de plus !.., moi aussi peut-être mais là faudra voir avec le Juge d'instruction Serge Lemoine pour ce que je lui ai passé et ce que j'ai marqué sur mon bouquin concernant la 'maison de Noé'.

Bien entendu la Magistrature toulousaine va être colère, le secret de l'instruction dans cette affaire Alègre & Cie, c'est comme le juge d'instruction : ça n'existe plus !

De toute manière avec le faux en écriture grotesque et grossier que j'ai décelé en cinq minutes et qu'ils ont ajouté au dossier César et dont j'ai gardé le N° d'instruction et les preuves :

**Profil bas !**

***Pour toi lecteur une petite gâterie de Louis Gaiffe et pour eux le bonjour d'Alain Vidal :***

Site : [www.crimes-de-la-justice.org](http://www.crimes-de-la-justice.org)

**Extrait :**

« En 2003 on a vite sauvé le procureur général de TOULOUSE, **WOLFF** en le cachant dans une armoire de la cour de cassation d'où il n'est jamais ressorti.

La chancellerie a envoyé le VRP **BARRAU**, procureur général itinérant que ses collègues appellent l'effaceur et il a effacé les traces mais le fond reste toujours.

Ce n'est pas que dans les médias et dans la rumeur publique, c'est aussi prouvé dans certaines procédures pénales ! Que dit le PV - cf annexe - d'audition de partie civile de **Marie TIBLEMOND** du 21 octobre 2003, coté D 31 dans le dossier 7/03/55 du juge d'instruction **Jean Claude VAUCHERET** du TGI TOULOUSE, N° parquet 95228/03 ? Il a valeur irréfutable puisque le renvoi correctionnel est fait : **Marc BOURRAGUE** dit **MARCUS** dans les nuits chaudes toulousaines, substitut du procureur de TOULOUSE, aussi cité dans les affaires ALEGRE et PIERRE ROCHE, demandait à la péripatéticienne Marie TIBLEMONT entre autres gâteries, de lui pisser dans la bouche. En 2003 son comparse KUBIEC l'a fait venir à MONTAUBAN, TOULOUSE était devenue trop chaude pour MARCUS.

L'outrage n'est pas que je le dise, non, l'outrage est que de tels magistrats existent. »

**Marc Bourragué :**

Synthèse du Rapport Bréard\*, telle qu'elle est présentée dans le livre de Gilles Souillès :

**AFFAIRE ALEGRE : LA VERITE ASSASSINEE paru aux éditions HUGO doc.**

\***Avec l'aimable autorisation de personne.** Synthèse piratée sur le site 'Stop à l'oubli' (ceux là, au moins, faut bien qu'ils servent à quelque chose) par 'l'intouchable' Paul-Emile Charlton. (Tout de même, sans rancune et remerciements à tous !)

**RAPPORT BREARD**

Le Rapport Bréard est un document adressé le 06.01.2005, avant qu'il ne soit muté à Bordeaux, par le Procureur de la République, Michel Bréard, du Parquet de Toulouse, au Procureur Général Michel Barrau.

Ce document numéroté 8PG05 et ses annexes (93 pièces) dans lequel sont consignés divers P.V. d'audition met en cause les agissements et les relations d'un

magistrat, *Marc Bourragué*, qui à l'époque des faits était Substitut financier du Procureur de la République, à Toulouse .

Voici la synthèse des observations contenues dans ce rapport et qui permettent d'établir des liens avec nos dossiers .

## 1 - Affaire Galbardi

*(Line Galbardi est une jeune prostituée, assassinée le 03.01.1992 parce que, selon le témoignage d'anciennes prostituées, elle aurait :*

- *dénoncé le racket de certains policiers*
- *dénoncé les coupables de l'assassinat d'une autre prostituée)*

Des procès verbaux font état de la présence d'un magistrat sur les lieux du crime - *l'Hôtel de l'Europe* - avant même l'arrivée de la police (P.V. du 03.11.1992). Plusieurs auditions de policiers et d'un commissaire (P.V. du 02.12.2004 et du 12.02.2004) témoignent de la présence de *Marc Bourragué*, qui avait démenti le 23.07.2003 avoir été sur place, tout en convenant qu'il n'était pas de permanence. Ce démenti est d'autant plus troublant que des pièces réalisées lors de l'enquête ont disparu du dossier.

## 2 - Relations avec Patrice Alègre

Après avoir dit qu'il ne le connaissait pas, *Marc Bourragué* a dû reconnaître qu'il l'avait bien rencontré une fois lors d'un apéritif à son domicile.

Mais en fait, il ne l'a pas rencontré qu'une seule fois.

Différents P.V. attestent que plusieurs témoins, à des moments différents, les ont vus ensemble :

au *relais de Fonbeauzard*, anciennement « *Le Mariel* »

a) sur P.V. du 10.08.2004 , *M. P.*, propriétaire du *relais de Fonbeauzard*, dit avoir vu à la même table *Alègre, Bivi* et *Bourragué* et notamment lors d'une fête du Beaujolais Nouveau.

b) sur P.V. du 19 août , *D.M.* client du « *Mariel* », se souvient « avoir vu *Bourragué*, au comptoir, avec *Patrice* » et ajoute : « ce sont des gens qui donnaient l'impression de bien se connaître ».

- à son domicile (P.V. du 04.11.2004) *Ryad Kouka*, ancien restaurateur

affirme avoir surpris des visites d'Alègre au domicile de Bourragué .

### 3 - Rapports avec Florence Khelifi ( « Fanny »)

Ancienne prostituée, elle affirme connaître *Marc Bourragué*.

Ses enfants étaient placés au sein de l'Association *Sauvegarde 31*, dont *Marc Bourragué* a été un membre fondateur.

Elle a travaillé comme serveuse, Rue de la Colombette, au restaurant de *Kouka*, « *Le Venise* ». Une fiche de la Sûreté Urbaine en fait foi. *Kouka* affirme avoir vu « Fanny » en compagnie de *Marc Bourragué*

(P.V. du 04.10.2004 et du 28.05.2004).

### 4 - Avantages privés dont aurait profité Marc Bourragué

*Monsieur Bréard* s'étonne que les dénonciations réitérées de l'administration fiscale concernant *Marc Bourragué* aient pu être ignorées de sa hiérarchie et notamment qu'un dossier pénal le mettant en cause ait été instruit par ..... *Marc Bourragué* lui-même.

Différentes affaires montrent que *Marc Bourragué* aurait profité d'avantages privés de la part de différentes entreprises :

a) avantages financiers de la part de la *Sotrane* dont le Directeur était *Mr C.* (un administrateur de « *Sauvegarde 31* » !).

- il est question de travaux domestiques frauduleux effectués au domicile de ce magistrat, de contrôles fiscaux et du silence du Procureur de la République de l'époque, *Mr Fréchède*.

- *Mr C.* a d'abord nié puis reconnu les travaux effectués en 1992.

- La Direction Régionale des Impôts dénonce au Parquet de Toulouse un abus de bien social de *Mr C.* , lequel aurait encaissé sur son compte personnel le montant des travaux effectués chez *Marc Bourragué* (véranda et dalle). Le 20.12.1992, le Parquet demande l'ouverture d'une enquête par « soit transmis » à la P.J. sous la plume de *Marc Bourragué* . Le policier chargé de l'enquête ne fait jamais référence nommément à *Marc Bourragué*, mais parle d'un client de la *Sotrane*.

Résultat : Le dossier est finalement classé « sans suite ».

b) travaux réalisés par la *Cofitec* chez *Marc Bourragué*

Sur P.V. du 24.11.2004, la secrétaire de la Société confirme que le directeur, *Mr P.* a demandé de ne pas facturer les 3 semaines de main-d'œuvre et que la *Cofitec*, en redressement judiciaire depuis 1992 a pu profiter d'un prolongement d'activité.

c) Les anciens présidents du Tribunal de Commerce ont pointé un certain nombre de procédures dans lesquelles la position de *Marc Bourragué*, en tant que Substitut chargé des Affaires financières pose problème : la *SARL Sofabat, Le Cristal* (où *P. Alègre* aurait été employé comme portier), la *SARL Scaravetti*, la *SARL Les Compagnons* (dont le siège est au *Restaurant le Belvédère*)....

Ils confirment que *Marc Bourragué* avait table ouverte dans ce restaurant, propriété d'*A. F.*

Or les sociétés d'*A. F.* qui étaient en redressement judiciaire ont fait l'objet d'une ordonnance de dépaysement au Tribunal de Montauban, où *Marc Bourragué* est Vice-Procureur depuis 2002.

Le Rapport Bréard révèle aussi les marchandages autour de la discothèque « *le Saint Georges* » et la licence IV de cet établissement, apportée par *Mr T*, un ami de *Marc Bourragué*, membre lui aussi de *Sauvegarde 31*.

Dans une autre affaire encore, une extension de redressement judiciaire est refusée à la *SCI Muraille*, par jugement du 02 juin 1997, à la demande de *Marc Bourragué*. Or *Marc Bourragué* avait des intérêts dans la *SCI Muraille*.

Ce Rapport fait état aussi de liens « amicaux » entre *Marc Bourragué* et un *O.P.J.*, qui aurait bénéficié d'une expertise foncière minorée liée à son divorce.

Pour mémoire, le 23 octobre 2003, dans les colonnes du journal *Le Monde*, l'ancien Président de la Cour d'Appel de Toulouse, *Jean Wolf*, déclarait :

« Il n'est pas exclu qu'il puisse y avoir des policiers ripoux, ou un substitut ripoux ».

## **N° 8 : STOP A L'OUBLI**

- Eux qui m'ont craché le morceau, et aiguillé sur Cazères **et son incinérateur**, que savaient-ils de cette affaire ?

( pour ceux qui ne comprennent pas voir mon livre ) .



- Pourquoi 'certains' responsables me fuient-ils comme la peste et ne veulent pas affronter la vérité ?

Je voudrais également poser une petite question à celui qui est conseil de cette association et qui ne m'ouvre plus sa porte :

Monsieur Michel ROUSSEL, pouvez-vous me dire pourquoi le nom du :

Lieutenant-Colonel Kouider LAKHAL,

qui était quand même à la **Gendarmerie Nationale** pendant votre activité :

Directeur de la Brigade de Recherche de Haute-Garonne de 87 à 93 !

c'est-à-dire en charge de plusieurs enquêtes plus que tronquées de l'Affaire Alègre et avec les tribulations que l'on en connaît, n'est étrangement jamais cité dans votre livre ?

Sans commentaire...

Mais également, cinq ans après je peux bien me le permettre, une petite question qui, avec tout ce que j'ai découvert, me laisse très perplexe et ce à bien des sujets :

- « Monsieur Gabriel Loubradou, Président de 'Stop à l'oubli', est-il vrai que votre fille était intimement amie avec la fille du Colonel Kouider Lakhal ? »

Sans commentaire...

## **N° 9 : LE BÛCHER DE TOULOUSE**

Ecrire un livre sur l'Affaire Alègre en restant le cul sur une chaise à la Capitale faut quand même oser le faire.... Ceci excuse peut-être cela .

Ah ces gonzesses et ces mecs de la ville, ils nous feront toujours rire !....

Que Marie-France Etchegoin et Matthieu Aron aient été taxés de 'bénévoles'..., il serait hypocrite de m'en faire l'avocat du diable.

Par contre, je ne suis pas trop d'accord avec l'avalanche de critiques et de niaiseries qui ont fait écho à la sortie de cette apologie Baudisérienne, car il faut bien le reconnaître et je me suis d'ailleurs empressé d'envoyer un e-mail de félicitations aux principaux intéressés : ils ont au moins un truc d'exact dans ce livre c'est le titre : « **LE BÛCHER DE TOULOUSE** »

Tous ceux qui ont lu mon bouquin et ont contemplé page 213 la photo de l'incinérateur de

Cazères savent de quoi il ressort.

Visionnaires comme ils le sont, il ne leur reste plus qu'à conseiller FRANCE TELEVISION (parti prenante) et son président 'de Carolis' pour le titre du film de ce qui sera très certainement l'œuvre majeure de l'année 2007... et de son règne. Inspiré de la chose dont nous venons de parler, financé par les deniers publics et à la gloire de Monsieur le Président du C.S.A ...

S'il vous plait chers écrivains, **vous qui avez été si bons !** qu'ils ne se ratent surtout pas sur le titre... comme vous, ils auront au moins un truc de juste, conseillez-leur :

### « LE NAVET DE TOULOUSE »

Quant à TF1 qui, si mes renseignements sont exacts, semble nous préparer un téléfilm sur la chose, très certainement sorti du même moule, évitez-leur le ridicule et soyez sympa...ça va leur coûter tellement de fric ! Qu'en pensez-vous ?:

### « LE NAVET 2 »

## **N° 10 : UNE HISTOIRE DE LOPETTES**

Dans ma lettre ouverte aux familles, j'avais promis que j'allais m'occuper de cette bande de jean-foutre de médias. Comme le dit si bien Louis Gaiffe [www.crimes-de-la-justice.org](http://www.crimes-de-la-justice.org) : *'de la merde dans des costumes de soie'*. ( Il sait de quoi il parle !...).

Si je suis amer, ce n'est spécialement pas pour moi mais pour toutes ces victimes petites et grandes, pour les 100 disparus depuis mon premier fax en 01/2004 , pour toutes les familles également qui attendent et demandent justice et pour l'indifférence totale et l'avalissement de ces Messieurs Dames de la presse, de l'audiovisuel et de la radio, qui ferment lamentablement leurs gueules et surtout s'abstiennent de venir, un minimum, vérifier les propos écrits et déposés officiellement.

Bien sur, je m'adresse spécialement à ceux qui ont le pouvoir de décision, car à l'instar de certains flics ou gendarmes, il m'est parfois arrivé qu'un ou une journaliste conclue mes propos par un sympathique mais cuisant aveu d'impuissance :

- « *Monsieur, bon courage, je vous souhaite bonne chance !* »

Bien que les médias soit muselés par la finance politicienne, il serait trop facile tout de même que l'ensemble de la profession s'abrite derrière cet alibi.

Je me ferai donc un plaisir de traiter **d'enfoirés mondains**, tous ceux qui étaient au courant et qui à leur niveau auraient pu faire un tant soit peu pour ce lamentable merdier, avec mention spéciale aux décideurs.

Le nombre d'avertis et de ceux qui ont reçu mon livre cadeau est tout de même très supérieur aux veinards d'oubliés. Une lettre LR / AR envoyée le 25 Janvier 2006 à ACRIMED (Action

Critique des Médias), qui était un 'appel au secours', atteste déjà à l'époque du nombre important d'heureux élus.

**Je vous ferais grâce de la liste nominative des cloportes, j'ai trop honte pour eux !**

La réponse téléphonique d'ACRIMED reste un monument d'anthologie en la matière :

- « On critique sur ce qui est dit, pas sur ce qui n'est pas dit »

Circulez, il n'y a rien à voir.

Pas plus courageux d'ailleurs les maires : du village de la petite Marion, celui de Guermantes pour la petite Estelle, ou d'Orval pour le petit Jonathan, qui auraient pourtant dû être les premiers intéressés . Pas mieux pour certaines associations de disparus contactées; la mairie de mon village et mairies voisines, politiques de tous bords /directeurs d'écoles primaires et maternelles (eh oui !), avocats, gendarmes et policiers des départements 31 et 81...soit plus de 2500 lettres nominatives pour tout au plus une vingtaine de commandes (merci à eux...merde aux autres !)

Au nom de tous ces enfants, tous ces disparus, pour tout ce qu'ils ont enduré et pour leurs familles, **mais Que penser de tous ces ministres, politiques, procureurs et magistrats bien silencieux...surtout pour la centaine ! de disparitions qui a eu lieu depuis mes premières dépositions de janvier 2004,** je voulais vous dire que vous ne valez pas mieux que les médias.

**Pour la gravité de cette complicité larvée vous mériteriez la cour d'assises !**

## **N° 11 : LE CANARD ENCHAÎNE**

**Injuste** de balancer sur le site cette LR/AR au Canard du 05 Décembre 2005 (qui avait déjà été averti.)

**Ils n'ont été ni plus mal ni mieux que les autres médias.** Peut-être quand même un peu moins francs que Patricia Tourancheau de Libération ....« on ne fera rien sur votre livre » ou l'agressive Florence Bouquilla de France 2 qui me prédisait la cour martiale ( elle n'aurait pas supporté l'Affaire Alègre ) sans parler du virulent '*Journaliste d'Investigation*' de l'Est Républicain M. Gay qui me disait « *pister le Colonel LAKHAL pour trois autre affaires* », devait faire 900 kilomètres pour venir me voir, puis s'évanouit comme neige au soleil sans m'avoir tout d'abord agressé oralement suite conseils avisés auprès de Stop à l'Oubli ... ?...

Au Canard par contre plutôt sympa, après une longue conversation, j'ai même eu droit à une question très pertinente de Louis-Marie Horeau :

- « Mais que font les autres ? »

Oui d'accord ! Mais eux que font-ils ?

Si je vous mets cette très courte LR/AR c'est pour son côté humoristique et pour vous montrer tout le mal que j'ai eu à faire bouger un seul média, que ce soit en France ou à l'Etranger.

LR/AR du 05 décembre 2005

Bonjour,

Comment va le Canard ?

J'espère qu'il n'a pas choppé la grippe aviaire...

Rassurez-moi...

Ci-joint cadeau, un exemplaire du livre « Ils ont volé leurs âmes », sorti ce jour.

Je parle un peu de la 'bête' pages : 165,170 et 197 ..., **si elle se dégonfle je la fous dans le four de la page 213.**

Respectueuses salutations à tous.

Paul - Emile CHARLTON

( Le Canard c'est pas 'Pam sur le bec' qu'il mérite, c'est un gros coup de pied au cul !)

**N° 12 : INTERROGTION ?**

Extrait du site : <http://netlibre.iitalia.com/index.htm>

Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

-  
« - Il est maintenant établi de façon incontestable que **MM. Dominique Baudis, président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, Dominique Perben, ministre des transports, Philippe Douste-Blazy, ministre des affaires étrangères, et Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, se sont livrés ensemble à des meurtres rituels sataniques, y compris sur des enfants, dans la région de Toulouse.** »

**Pourquoi** les personnes accusées depuis **de nombreux mois** sur ce site ne se défendent-elles pas, et ne portent-elles pas plainte ?

## N° 13 : MAGISTRATURE MACONNIQUE

1/3

Site [www.politiquedevie.net](http://www.politiquedevie.net)

### **Euthanasie du système de corruption maçonnique de la magistrature française.**

Reproduit avec l'aimable autorisation de Monsieur Christian Cotten.

**Extrait :**

### **Préambule**

L'observation psychosociologique du fonctionnement de la magistrature française, réalisée par des experts indépendants depuis plusieurs années sur la base de centaines d'heures d'entretiens qualitatifs, a permis de mettre en évidence la typologie suivante, rendant compte des dérives et pathologies du système judiciaire français, dont les violences font à ce jour des milliers de victimes innocentes. Plusieurs exemples de synthèses de ces entretiens ont été publiés sur le site <http://www.politiquedevie.net/Justice/ViolencesJudiciaires.htm>.

#### **1. Les Magistrats Psychopathes, Pervers, Sadiques et Criminels – 10 %**

En nombre restreint, ceux-ci participent à des rituels « *sataniques* » criminels, mêlant sexualité de groupe, viols, tortures et mise à mort de victimes : SDF, prostituées majeures ou mineures, enfants kidnappés ou issus des services de l'enfance. Situés aux marges des loges maçonniques, ces groupes occultes de criminels réunissent différents « *notables* » : élus politiques locaux et nationaux, responsables médiatiques, avocats, magistrats, policiers, financiers... et utilisent les institutions républicaines pour se donner mutuellement l'impunité nécessaire à leurs crimes.

Les preuves de ces réalités, mises en scène par le célèbre réalisateur Stanley Kubrick dans le film « *Eyes Wide Shut* » sont à ce jour manifestes, au travers de nombreux témoignages cohérents et indiscutables.

Les enfants majeurs, eux-mêmes juristes diplômés de 3e cycle, d'un magistrat impliqué lourdement dans un tel groupe, ont recueilli de la bouche de leur père, peu de temps avant son assassinat en février 2003, des aveux accablants (affaire Alègre-Roche à Toulouse, voir [www.politiquedevie.net](http://www.politiquedevie.net)). Les magistrats impliqués dans ces pratiques

criminelles sont parfois eux-mêmes victimes de gangsters et mafieux agissants sur les marchés de la nuit, de la prostitution et de la drogue.

2/

3

Les affaires Kamal à Nice et Émile Louis dans l'Yonne en sont d'autres exemples, où des criminels de droit commun servent de fournisseurs de victimes. Ces groupes criminels ont pour principale fonction de « tenir » hommes politiques et fonctionnaires d'État au profit de diverses pratiques criminelles (recueil de fonds politiques par l'argent de la drogue et de films pédophiles notamment). Malgré leur petit nombre, les Magistrats Psychopathes, Pervers, Sadiques et Criminels maîtrisent l'ensemble du système de corruption, de par leurs protections politiques au plus haut niveau. Certains professionnels estiment cette catégorie à 10% de l'ensemble de la magistrature française.

## **2. Les Magistrats Corrompus Actifs – 15 %**

Cette catégorie regroupe environ 15% de la magistrature. Membres de loges maçonniques et de fraternelles regroupant policiers et juristes de différentes professions, ils sont recrutés par les loges à la sortie de l'École de la Magistrature. Ces magistrats protègent ceux de la première catégorie, arrangent les procès lors des agapes maçonniques ou dans les dîners en ville, touchent leurs cadeaux et enveloppes, en liquide ou sur des comptes bancaires suisses. Ils couvrent et protègent certains gangsters (prostitution, drogues, meurtres) et escrocs (entrepreneurs véreux, mandataires liquidateurs de justice, huissiers, avocats mafieux, commerçants de la nuit).

Les témoignages d'acteurs de premier plan sont nombreux. L'affaire Renard à Nice en est un exemple, ou Voirain à Bobigny, ou encore Joubrel à Versailles (pédophilie sur Internet). Il y a quelques années, plus de 60 magistrats ont été impliqués dans une affaire de pédophilie sur Internet, sans qu'il soit à ce jour possible d'en obtenir la liste, restée secrète malgré la publication de l'information par le Canard Enchaîné suite aux actions de la gendarmerie. Des centaines de victimes des Tribunaux de Commerce, des Juges des Tutelles ou des Juges aux Affaires Familiales, soutenus par leurs « frères » des Tribunaux de Grande Instance et de la Cour de Cassation en sont les victimes impuissantes (spoliations de biens, escroqueries diverses, détournements d'héritage, ruines d'entreprises prospères etc.).

Ces magistrats, complices de nombre d'avocats, utilisent systématiquement des signes codés occultes, les désormais bien connus trois points, figurés fréquemment par des étoiles (\*\*\*) disposées en ligne ou plus souvent en triangle sur les jugements et conclusions d'avocats, pour communiquer entre eux et orienter le sens des décisions judiciaires, au profit des « frères » concernés et au dépens des citoyens ordinaires. Certains d'entre eux n'hésitent pas à couvrir des crimes de sang, comme à

Grenoble, dans l'affaire d'État de l'Ordre du Temple Solaire, présentée comme un « *suicide* » pour cacher l'implication de policiers, militaires et politiques dans un massacre collectif.

3/3

### **3. Les Magistrats corrompus passifs - 20 %**

Ceux-là, estimés à 20% de la population judiciaire, savent et se taisent, par peur ou par carriérisme. Parfois surnommés « *Les effaceurs* », comme le procureur Barrau envoyé en mission par le Garde des Sceaux Perben à Toulouse pour tenter d'étouffer l'affaire Alègre-Roche, leur principale fonction est de « *fermer les yeux* ». Nombre d'entre eux sont « *frères* » d'une loge – le plus souvent de l'obédience GLNF, mais aussi Grand-Orient – et y justifient parfois leur présence par la nécessité de surveiller ce qui s'y passe.

### **4. Les Magistrats Apeurés Négationnistes – 50 %**

La catégorie la plus nombreuse : environ 50% de la population judiciaire. Fondamentalement honnêtes, tout comme 80% des francs-maçons, capables de rendre une justice intègre lorsqu'ils ne sont pas mis sous pression par le système hiérarchique, les Apeurés Négationnistes sont carriéristes ou modestes, essentiellement animés par la peur d'être mal vus, mal notés, de « *faire des vagues* » ou d'être rejetés par le système. Ils savent sans savoir, se doutent mais ne veulent pas savoir. Le mécanisme de défense psychologique principal est le déni et, selon l'expression familière d'un magistrat de la 5e catégorie : « *ils font dans leurs robes tous les jours* ». Ceux d'entre eux qui y adhèrent croient que la Franc-Maçonnerie est une école de sagesse et de morale.

### **5. Les Magistrats Rebelles Intègres – 5 %**

Trop peu nombreux – tout au plus 5%, selon certains d'entre eux - ceux-là sont souvent célèbres car médiatisés. Le plus souvent, ils seront cassés par le système, « *placardisés* » en lointaine province ou obligés de démissionner sous les pressions. Parmi eux : Éva Joly, réfugiée en Norvège après l'affaire Elf, Thierry Jean-Pierre, mort récemment dans des conditions qui pourraient laisser perplexes, Éric Halphen, démissionnaire en janvier 2002 après avoir été déstabilisé dans sa vie privée par l'affaire Schuller-Maréchal-Pasqua. Ou encore, Éric de Montgolfier à Nice ou d'autres, plus discrets mais efficaces quant ils le peuvent. Ils sont parfois soutenus par certains officiers de police judiciaire, notamment au sein de la gendarmerie, qui semble avoir conservé

un meilleur niveau de conscience des valeurs républicaines.

Engagés dans la profession de magistrat sur la base de valeurs morales et d'une démarche intellectuelle orientée vers le service à la collectivité, les Rebelles Intègres découvrent la corruption au fur et à mesure de leur carrière et font le choix risqué d'y résister. Ce sont surtout des Juges d'Instruction mais aussi quelques procureurs et juges du siège. À ce jour, ils paient tous un prix très élevé pour leur intégrité et demandent donc aux citoyens de les soutenir.

## **N° 14 : LA DEUXIEME 'SUICIDEE'**

**Pour toi Lecteur**, je me suis fait un devoir de retrouver la deuxième 'suicidée' de la page 259 du bouquin, tu sais celle du 'Triangle des Bermudes'.

Très près d'Albi, route vieille de Terssac, c'est dans une bâtisse de ferme inhabitée mais souvent fréquentée par son propriétaire que, en cette année 91, monsieur 'M' découvrit un beau matin le corps sans vie de R.G.

« **Suicide !** » conclura en deux temps trois mouvements la perspicace Police locale...très certainement 'influencée' par leurs très compétents collègues toulousains de l'époque.

Régine, albigeoise d'origine qui venait de vivre quelques temps sur Toulouse, très belle fille un peu paumée, venait de mettre les pieds où il ne fallait pas.

Les enquêteurs ne furent pas spécialement gênés de s'apercevoir que le corps était posé sur un tapis vert « qui n'était pas de la ferme »(détail qui n'aurait pas été communiqué à la famille ?), qu'elle s'était suicidée de **deux coups de couteau dans le cœur !** « blouson refermé qui n'était pas transpercé » l'arme, elle, était restée dans la plaie ... Bref le parfait suicide. Son sac à main et quelques affaires étaient restés dans une consigne de la gare toulousaine.

Mon confident, sentant l'odeur de roussi à venir consécutive aux détails de ses révélations, s'est ramassé une amnésie foudroyante quant à la date exacte... Dommage car j'aurais bien aimé comparer ce décès, qui a eu lieu pratiquement dans les mêmes temps, avec celui d'Yvonne 'la suicidée' de Lavaur, celle qui avait fait les premières confidences...

**Car bien entendu vous l'aviez compris ces deux dames n'étaient autres que les deux 'employées' de la boîte sado-maso de Lisle-sur-Tarn...**

« la boîte où il y avait des oeillets et où il y avait ..... »

De toute manière «... *elles* parlaient trop ... »



....moi je pense qu'elles savaient **un peu trop** de choses.

Ce corps de ferme pas du tout isolé, il fallait quand même le connaître et moi j'en sais au moins trois qui pouvaient l'avoir repéré : L'albigeoise Régine, mon Vargas qui a ses attaches familiales à trois pas de la ferme et son copain Patrice Alègre '*le nettoyeur*' qui dans ces années-là avait signé une licence de rugby au R.C. Albi XIII

Enfin, s'il y en a un qui sait tout sur cette affaire et sur ce qui a l'air de ressembler à deux meurtres supplémentaires, c'est le juge d'instruction Serge Lemoine, puisque je lui ai tout envoyé en LR/AR le :10 mars 2006 . Nous sommes à ce jour le 01 Janvier 2007 et toujours rien... Mais que fait le Procureur de la République de Toulouse ?

1 / 3

### **N°15 : MANU ASSOCIATION**

Crée après, **hélas**, la disparition du jeune Emmanuel BONNISANT en 96, c'est une des associations qui répercutent, sur internet ou différents médias, les enlèvements ou disparitions inquiétantes de personnes.

Au début de ma '*Lettre ouverte aux familles de victimes d'enlèvement ou de disparition inquiétante*' ( voir site : [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) ) c'est en partie à cette association et à son dirigeant que je fais allusion et contre qui j'ai émis des réserves et une mise en garde amicale concernant les relations un peu trop étroites que certaines associations pouvaient entretenir avec les services de Police et Gendarmerie Française en la matière. **Il faut dire que je savais de quoi je parlais** . Et je sais toujours de quoi je parle !... N'enlevant bien entendu aucun mérite et ne laissant aucun soupçon quant à l'intégrité morale de ces personnels associatifs.

Manu association, comme d'ailleurs toutes les associations que j'ai pu contacter, avait reçu **deux**, puis **cinq** livres **cadeau et franco de port**, comme sont également envoyés cadeau et franco de port tous les livres à destinations de familles victimes. ( plus de 300 livres). Contrairement aux perfides allusions évoquées par cette association.

**Pourquoi parler de cette association ? Tout simplement parce que ce monsieur a la goujaterie et la bassesse d'étaler depuis plusieurs mois mon nom sur son site et de vomir sur mon compte**. Contrairement à d'autres présidents d'associations qui ont eu l'intelligence ou la prudence de s'abstenir.

Pour l'immédiat, je ne porterai même pas plainte contre ce personnage très certainement aveuglé par le chagrin, l'étincellement des barrettes d'officiers supérieurs et les éclats de la médaille du mérite qui lui fut remise par son attentionné député.

**Les nombreux témoignages de soutiens et de remerciements de la part de familles victimes ou associations** et la lettre d'une association marseillaise (reproduite ci dessous) suffira peut-être à ramener ce monsieur à plus juste raison.

---

16 MAI 2006 - Dest : MANU ASSOCIATION : ( extrait )

VOUS DEVRIEZ AVOIR HONTE DE VOMIR SUR MONSIEUR CHARLTON QUI A LE COURAGE DE

DENONCER DES INFAMIES . IL NE PERSECUTE PERSONNE. IL TRASMET SIMPLEMENT LES INFORMATIONS. LIBRE A CHACUN D'Y ADHERER OU NON. S'IL Y AVAIT D'AVANTAGE D'HOMMES COURAGEUX COMME LUI, LA VERITE POURRAIT ÊTRE MOINS CACHEE . VOUS PARLEZ AU NOM DE TOUT LE MONDE MAIS TOUT LE MONDE NE PARLE PAS COMME VOUS. VOUS PENSEZ AVOIR LA LOI AVEC VOUS, MAIS VOUS DEVRIEZ QUAND MÊME ÊTRE PRUDENT ET NE PAS ENCOURAGER LES GENS A SE RETOURNER CONTRE QUELQU'UN QUI CHERCHE SEULEMENT A AIDER LES FAMILLES . SACHEZ QUE SON LIVRE NOUS A APPORTE UN RECONFORT ; PEUT-ÊTRE SIMPLEMENT EN APPRENANT QU'UN ETRANGER AVAIT LE COURAGE DE S'ENGAGER TOTALEMENT POUR UNE CAUSE DELICATE .Etc ...etc...

Sincères Salutations A.R. Association X. X.

Additif 01/2010 : Ma patience à toutefois des limites et certains vont très prochainement s'en apercevoir. Comme l'on me l'a si bien dit à Marseille :

-« Si dans ces soirées il y en a qui lèchent le cul d'un bouc, il y en a d'autres qui lèchent le cul des flics. »

2/ 3

Il y a longtemps que je me suis aperçu que pratiquement toutes les associations étaient plus ou moins chapeautés politiquement, (par l'intermédiaire 'innocente' galonnée et aux ordres du pouvoir en place), bien entendu **souvent financièrement dépendantes** de ce pouvoir et de son bon vouloir, lorsque celui-ci n'en avait pas pris sournoisement et indirectement le contrôle. (ancien député, secrétaire particulière de Monsieur le Ministre..., etc...). Vous vous rendez compte, être la relation ou l'intime du Colonel Chose ou du Général Machin...

Sans compter les attentions particulières, ouverture aux médias, décorations, louanges, réceptions attentionnées et en toutes occasions, par des ministres ou secrétaires d'Etat très à l'écoute et qui leurs promettent la lune... **hypocrites sagouins !** qui parfois étaient dans ces soirées.... Dernièrement, un samedi place du Capitole à Toulouse, j'ai oublié de donner le bonjour de la *Lilie*, celle des soirées sadomaso de Lisle sur Tarn, à l'un d'entre eux....

Remarquable ! à la tribune de l'Assemblée Nationale, l'intervention le 25 mai 2004 du Député UMP de Gironde Jean-Paul Garraud. Tout à l'honneur de ces Associations et de leurs Présidents qui luttent contre ces enlèvements et disparitions inquiétantes... Comment ne pas y adhérer ?

J'y adhérerais bien volontiers si ces déclarations ne venaient de la bouche du maçonnique et ex- juge d'instruction Jean-Paul Garraud tristement célèbre pour sa compétence dans le bouclage des dossiers de *'l'affaire Alègre'* dont il avait la charge : le premier jet suivit de non-lieu pour 'le massacre' de Line Galbardi et particulièrement ce qui est advenu par la suite du dossier classé 'suicide' de la pauvre Edith Scheichardt  
voir rubrique : Justice : 'Les massacres maçonniques de Toulouse'

sur site <http://netlibre.italia.com/index.htm>

Chez tous ces mecs-là il y a toujours un œil qui épiluche les oignons et l'autre qui pleure.

Côté avocats, on est spécialiste de la chose et principalement dans la région toulousaine ou l'on vient court-circuiter toutes les affaires chaudes.

**Si le cas de celui qui est à la fois avocat** de la petite Marion et du Colonel relève du cas d'école, (si mes réflexions ne conviennent pas à cet avocat, il n'a qu'à le dire) on y retrouve aussi de l'avocat qui se fait payer en or; du Szpiner 'bénévole' ( arrêtez de pouffer ) dans une sombre histoire de disparition... avec toujours l'autre toto en face... et bien entendu de l'inévitable Gilbert Collard (*l'enregistré*)... (*candidat de la majorité présidentielle à la mairie de Vichy en 2001*) défenseur d'Alègre et **pourfendeur** de la thèse des soirées pédo-criminelles toulousaines...et que je retrouve avocat d'une association de Haute-Savoie dont l'objectif principal est : la lutte contre les trafics d'enfants, les disparitions, la prostitution des mineurs etc...

La déontologie c'est bien joli mais faut d'abord bouffer ...à moins qu'à Toulouse on y mette les pieds pour autre chose ?

3/3

Pour en revenir à **manu association**, je n'ajouterai pour l'instant et **en l'état aucun commentaire !**, simplement toute nouvelle intervention sera répercutée sans délais sur ce site et sites associés.

Toute compassion mise à part, **il est hors de question que je me fasse emmerder par certains de ceux pour qui je suis monté au charbon**, fussent-ils conseillés par des fiottes aux ordres qui me débinent (Ex : Pau : qui feraient mieux de la fermer avec leurs trois disparitions de Lescun ! le couple du lac de Bioux-Artigues et les **20 !** disparitions de leur secteur ) et n'ont même pas le courage de m'affronter directement.( Je reste à leur disposition et à celle des médias et de préférence pour un débat en direct sur un ' *prime-time* '.)

Peu importe également si j'ai été obligé de ficeler un prêt personnel bidon pour pouvoir financer ces livres, si je suis allé bosser au noir le dimanche pour pouvoir payer les mirobolantes factures d'affranchissements de livres gratuits et franco aux familles, si je n'ai pas pris de vacances, s'il n'y aura pas une fois de plus de cadeaux pour les miens, si je vais bosser cette fin d'année pour pouvoir manger à ma faim...Et si je me suis séparé de ma famille... Je ne demande rien à qui que ce soit, un petit truc quand même : Je n'ai de leçon à recevoir de personne !

Il est toutefois une chose indéniable : c'est que depuis l'enlèvement du petit Jonathan 04/2004 et ma lettre aux ministres, **il n'y a plus d'enlèvement d'enfants en France depuis cette date** alors qu'il y en avait un pratiquement **tous les trois mois !** ( voir tableau page 70 de mon livre ) et même les disparitions d'enfants des pays limitrophes, où il allait se servir, se sont arrêtées. (écrit le 30 décembre 2006).

**Mais même cela, certains ne veulent pas le reconnaître !**

Additif dans l'urgence :02/97

Rappelez-vous mes premiers soupçons dans ma 'Lettre ouverte aux familles...' , soupçons qui en ce début 2007 sont en train de se confirmer. Quel cirque depuis pratiquement un an autour de tous ces enlèvements d'enfants 'ratés' ! Cinq ou six en Aquitaine, puis en janvier sur l'île d'Oléron le cinéma pour cette voiture blanche cabossée et immatriculée en Allemagne qui s'évapore malgré toute la maréchaussée de France aux trousses et qu'aucun média n'a le courage de moquer ou de reparler... Ensuite les trois enlèvements ratés de Seine Maritime, ceux du Nord avant les deux ou trois de l'Oise, celui du Lot et Garonne et les deux de Bergerac puis les deux de Bourges ...et encore hier 18/02/07 deux enlèvements ratés dans le département de l'Ain, etc. J'espère qu'à présent, avec tout ce que vous savez, vous n'êtes plus dupes de ces conneries.

Grosse ombre au tableau en ce qui concerne le fiasco de '*la disparition*' du petit Julien à Valence sur Drôme .J'ai un mauvais pressentiment **quant à la volonté et l'intérêt pour eux** à solutionner cette affaire et en ai fait part en LR/AR le 12/02/07 à l'avocat de la mère de cet enfant : Maître Abdennaceur Derbel. Mais également dans l'urgence le 19/02 à Maître Philippe TATIGIAN , l'avocat de la famille d'Eric ZEMIA à cause, encore une fois, **de cette très louche histoire de sang retrouvé, après X inadmissibles cafouillages procéduriers et scientifiques**, dans le coffre de la voiture du père de l'enfant.

- ? - Vraiment bizarre ...

A présent trop facile peut-être de lui faire porter le chapeau pour sortir 'blanchi' de ce pataquès en se refaisant à bon compte une petite virginité ?

Ce qui est sûr, c'est que, pour cette histoire de sang dans le coffre, contrairement à Louis GaiFFE et Pierre Bodein, lui ne pourra pas crier au complot et hurler son innocence puisqu'il est mort.

Reste son avocat et sa famille...

**Inutile de vous dire qu'à présent, côté disparitions, je m'attends à tout !**

Et ils en seraient bien capables...

\*

PS : Le Commandant et la Lieutenant du SNA/EG de la Police scientifique d'Ecully (69) ont été avertis par mes soins de ces remarques et informations complètes en date du 27 /02 / 2007 .

Le Dauphiné Libéré / Valence / prend sa petite rincée en fin de **Boîte à Pandore N° 29** .

**Août 2007** : Ils en ont mis du temps... finalement j'avais raison, l'analyse du bol gastrique en est la preuve : ce petit Julien a bien été kidnappé et séquestré avant de s'en être débarrassé dans des conditions pratiquement identiques à celles du petit Jonathan en 2004 à Guérande.

( **A Marseille ils ne veulent pas de petit Français...trop de risques !**) Maintenant il va falloir que l'on nous explique cette histoire de sang du petit Julien ( lui qui était intact) retrouvé dans le coffre de la voiture de son père et le suicide de Eric Zémia de **quatre** plaies

profondes dans l'abdomen... **Respects !** au médecin légiste qui avait d'ailleurs été averti par mes soins ! Une satisfaction, ils ne sont pas tous pourris comme ceux de Toulouse (affaire Alègre).

Fin de l'additif.

---

Quant aux disparitions d'adultes, gros ralentissement à la sortie de ma lettre aux familles ... reprises inquiétantes avec les similitudes habituelles : 3° au ferry de Marseille ( et 7° ferry ! ...), 15° sur l'axe Chamonix / Chambéry , 5° à Fécamp /Etretat ...Et maintenant une forte augmentation sur le nord de la France. Bien sûr, cela reste à parfaire en fonction de...

Pour info familles : *Deux commissions rogatoires ont été ouvertes par des juges d'instructions concernant des disparitions inquiétantes. Un appel gendarmerie des Pyrénées Orientales et un appel SRPJ Nanterre ( mai 2006) . Il y a maintenant huit mois que j'ai reçu ces deux appels...et je n'ai toujours vu personne. Trouvez-vous cela normal ?*

*Remarquez en trois ans, si ce n'est ma garde à vue bidon, je n'ai jamais vu personne...*

Je profite de cette intervention pour renouveler ma compassion à toutes les familles de disparus et bien entendu à toutes celles et ceux avec qui je corresponds ou qui m'ont fait part de leur gratitude ou assuré de leur soutien, associations comprises.

Avec mes remerciements à tous. *Paul - Emile*

## **N° 16 : L'EST REPUBLICAIN / PIERRE BODEIN**

1/2

**L' EST REPUBLICAIN**  
à l'attention de Monsieur Pierre TARIBO  
Rédacteur en Chef  
54180 HOUEMONT

**LR / AR**

Albi le : 02 Janvier 2007

Deux ans et demi déjà !

**IL VA BIEN FALLOIR LE JUGER UN JOUR  
CE ' PIERROT LE FOU...'**

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Vous trouverez auprès du livre ci-joint et sur le site internet [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) les raisons qui m'amènent à vous adresser ce courrier concernant les légitimes réserves et interrogations que j'ai pu émettre quant à la culpabilité et l'implication de Pierre BODEIN dans les meurtres de Julie, Jeanne-Marie et Edwige Vallée.

- LUI QUI HURLE SON INNOCENCE -

Il vous sera possible de prendre renseignements auprès de son avocat 'très certainement commis d'office' Maître Olivier CHARLES à MOLSHEIM, mais aussi Maître HINCKER à STRASBOURG. Egalement auprès des juges d'instruction FLUG et BLONDEAU-PATISSIER en charge de ces dossiers, ainsi qu'auprès du Procureur de la République de STRASBOURG .

Tous avertis en LR/AR depuis 18 mois.

En l'absence totale de réaction des différents partis et **afin de mettre chacun face à ses responsabilités, médias compris,** avant ce procès je n'avais d'autre choix que de vous adresser ce courrier en LR/AR et de le référer immédiatement sur notre site internet et sites associés, à disposition du peuple souverain.

Pour info : votre journaliste Monsieur GAY était au courant.

- Pierre BODEIN a-t-il été tenu au courant de mes différentes correspondances ?
- Lui a-t-on remis le livre que j'avais envoyé à son attention ?
- Pourquoi le silence total de son avocat ?
- Où en sont les deux juges d'instructions avertis ?
- Quelle est la position du Procureur de Strasbourg ?
- Pourquoi la presse au courant ferme-t-elle jusqu'à présent sa gueule ?
- Que sont devenus la vingtaine de gitanes mis en examen dans cette histoire ?
- A-t-on chargé Pierre BODEIN pour l'ensemble de son œuvre ?

2/2

**Autant de silences et suspicions qui interrogent** et éviteront peut-être un nouveau fiasco judiciaire . Ce serait tellement facile !... et injuste, que les jurés **se devront un minimum, de se poser certaines questions qui dérangent...**

L'affaire Louis GAIFFE dont j'ignorais à l'époque jusqu'à son existence, cumulée à tout ce que j'ai pu découvrir de magouilles en tous genres depuis deux ans n'ont fait que fortifier les présomptions développées dans mon livre concernant Pierre BODEIN. Il serait pour le moins regrettable que l'Histoire se renouvelle indéfiniment.

Monsieur le rédacteur en chef, je vous remercie pour l'attention toute particulière et les interrogations, que je suis sûr, vous saurez porter à cette importante correspondance.

Désolé de foutre un coup de pied dans la fourmilière.

Laissant à tout un chacun sa 'LIBRE-OPINION' et le soin d'évaluer les tenants et aboutissants de cette triste et sombre affaire,...pour peu qu'il veuille prendre la peine de s'en informer objectivement.

Au regret de décevoir les familles de victimes, à qui je présente toute ma compassion, mes observations écrites ajoutées à mon intime conviction m'autorisent '*sous toutes réserves*' à émettre des doutes sérieux quant à la culpabilité de Pierre BODEIN .

Respectueuses salutations  
Paul – Emile CHARLTON

## **N° 17: RETOUR A L'ENVOYEUR**

Maître Jean-Gilles APLOGAN  
Avocat –1 rue Montespan  
91000 EVRY

Albi le :02 Janvier 2007

Maître,

Je fais suite à votre correspondance du 03 Août 2006 concernant la plainte de votre client Monsieur DAGNEAU et le chèque de 300 € que vous me demandiez.( *suite jugement ?* )

Je ne vous cache pas Maître que je croyais votre correspondance tout droit sortie d'une 'Surprise Mickey' de Marne la Vallée et pour faire court, joint à mon envoi la LR /AR envoyée le 14 novembre 2006 à Monsieur le Procureur de la République d'Evry. Lettre disponible sur le site internet [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) dans 'Boîte à Pandore N° 3' comme sera également reproduite la lettre que je suis en train de vous adresser.

Je ne manquerai pas de vous faire part de la réponse de Monsieur le Procureur d'Evry...à moins que vous n'ayez pris votre retraite entre-temps...

En l'attente vous m'en voyez désolé pour votre client. Je suis fort aise de constater cependant que comme par hasard la photo de son fils (**hélas**) disparu en 1997 fait la une du site de recherche de la Police Nationale. Un 'privilège' dont les centaines de familles qui attendent auraient peut-être aussi aimé bénéficier. Le hasard est curieux...

Maître, au-delà de la professionnelle virulence qui fut vôtre lors de cette mascarade de procès commandité, : ( LES CONSEILLERS NE SONT PAS LES PAYEURS... *vous êtes bien placé pour le savoir* ) je ne saurais trop vous prévaloir de la lecture de mon livre (20 €) ainsi que la totale visite de notre site (gratuit). Puissent ces éléments vous apporter une image objective des problèmes de disparitions d'enfants et d'adultes en France. Egalement, vous qui semblez être d'origine Antillaise ( ? ), de taper sur un moteur de recherche : MADAME KABILE , vous pourrez ainsi apprécier le sort tragique réservé à certains de vos autochtones contemporains.

Veillez agréer, Maître, mes respectueuses salutations.

**N° 18 : LETTRE A** Ségolène

Le : 10 Avril 2006

Ayant donné ma parole...en attente ,  
cette lettre n'avait pas été reproduite sur le site.  
Sa diffusion sur internet **fin juin 2008 !**  
est consécutive à la diffusion de Boîte à Pandore N°48.

)

**Madame Ségolène ROYAL**  
Présidente de la Région Poitou-Charente

**LR/AR**

Albi le 10 Avril 2006

Madame,

Vous excuserez mon impertinence, mais la gravité de la situation et les destinées qui



vous semblent d'autre part promises m'obligent et m'autorisent à vous informer **officiellement** sur ce très épineux dossier, dont personne ne veut, d'enlèvements et disparitions inquiétantes d'enfants et adultes en France.

J'avais en son temps (09 novembre 2004) \* et en LR/AR tenu au courant votre bonhomme de mari qui est également Premier Secrétaire du Parti Socialiste.(voir page 148 de mon livre). Correspondance restée sans réponse.

Je joins à mon envoi le livre et la 'Lettre ouverte aux familles de personnes victimes d'enlèvements ou disparitions inquiétantes' disponible sur notre site internet : [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com)

Je suis certain que pour toutes ces victimes **et dans l'extrême urgence à réagir**, vous saurez accorder une attention toute particulière à cette très inquiétante affaire.

Bien entendu cette correspondance sera éventuellement susceptible de se retrouver à tout moment dans la 'boîte à Pandore' de notre site ou tous autres sites de notre association ou sympathisants.

Pour information : Monsieur Arnaud Montebourg est '*un peu*' au courant de cette affaire.

D'un naturel très précautionneux, vous pouvez cependant compter sur mon entière et première discrétion.

Je vous prie d'agréer, Madame Ségolène Royal, mes très respectueuses salutations.

Paul Emile CHARLTON

**PS :\* voir le nombre de disparitions depuis cette date ...**

**N° 19 : S.O.S. CANADA**

Affolant le site

[www.aviderecherche.net](http://www.aviderecherche.net) !

Le nombre de disparitions recensées au Canada sur ce site est impressionnant.

Il faudrait appliquer l'analyse criminelle développée dans ma 'Lettre aux familles...' à ce pays, afin de voir s'il existe des similitudes : de récidive, géographiques, temporelles, ... etc.

### URGENT

**S.V.P** : pour les victimes et les familles, **et pour toutes les potentielles victimes à venir**, quelqu'une ou quelqu'un qui connaît très bien ce pays peut-il faire ce boulot ,c'est tellement important ! **Merci de faire passer largement le message...médias compris** .  
( J'espère qu'ils ne seront pas comme 'les courageux médias' français...)

L'ombre de la tristement célèbre secte satanique *Skull and bones* ( crâne et os ), qui possède une île entière sur le Saint-Laurent plane sur ce pays.

### **N° 20 : ELECTION... PIEGE A CON**

Vous avez dû le remarquer je suis un Winner !, aussi le pari spirituel 'écrit' que j'ai passé le 01 Juin 2005 avec le « Canard dégonflé » et « les Guignols de baudruche », si je le gagne risque de leur coûter bonbon !

Si je perds, ils pourront aller se brosser, j'ai pas un rond.

**Le piège à con**, je l'avais flairé depuis un bon moment. La chose m'était venue en oyant le relationnel et les Z'Amours que pouvaient se porter certains amis de toujours et la tournure qu'allait prendre les évènements. J'en ai d'ailleurs immortalisé mes prédictions que j'avais baptisées :

#### **« LA VENGEANCE DU CHIRAC A PLUME »**

Comme j'ai l'intention de ramasser le jack-pot, je vais juste poser une petite question :

**« Nicolas SARKOZY, pouvez-vous me dire qui était Ministre de l'Intérieur  
le 11 JANVIER 2004, lorsque :  
(après avoir retrouvé le tocard, contre qui j'avais déposé pour Marion, dans la rue d'Estelle)  
la Gendarmerie d'Agen et le S.R.P.J. Versailles  
ont été mis au ' Garde-à-vous ' ? »**

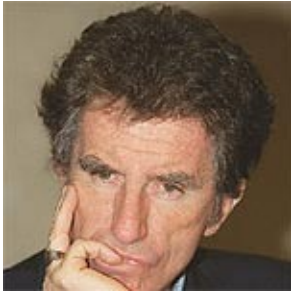
Et si, sur ce coup-là, Chirac ne vous fait pas casquer...

...c'est qu'il est complice !

( à suivre...)

## N° 21 : QUI CHERCHE TROUVE

Qui cherche trouve... sur internet.



**JACQUES LANG**

**Son point de vue sur la pédophilie (journal "Gay Pied", 31 Janvier 1991)**

***"La sexualité puérile est encore un continent interdit, aux découvreurs du XXIe siècle d'en aborder les rivages."***

Réf: [http://dbminos.club.fr/libreinfo/plaquette03\\_90.htm](http://dbminos.club.fr/libreinfo/plaquette03_90.htm)

Qui cherche trouve... sur internet

« Après que Baudis ait obtenu deux témoignages écrits, le 13 juin, Douste-Blazy va au domicile de Baudis pour y signer le licenciement d'un collaborateur du groupe municipal UMP, Xavier Eychenne, pour avoir affirmé le 4 juin que Baudis aurait participé à des soirées spéciales. »

« Eychenne dénoncé par l'ophtalmologue Mme B., à la clinique où il travaillait. »

réf: <http://lucadeparis.free.fr/infosweb/alegre.htm>

**Et toujours sur le même site** : concernant la présence (inavouée et contestée par celui-ci), du substitut Marc Bourragué sur les lieux du meurtre de Line Galbardi :

« Le lendemain, les policiers de la sûreté présents, les commandants de police Jean-Pierre Zerr, Jean-Claude Jolibert et leur patron le commissaire Gérard Athier, mentionnent six fois dans les procès-verbaux le déplacement de "monsieur le procureur de la République" sans le nommer . **Marc Bourragué**, substitut du procureur au parquet financier (de 1989 à 2002), se mêle de l'enquête sur le meurtre

en se rendant sur les lieux à l'hôtel de l'Europe, alors qu'il n'est pas de permanence (le tableau des permanences disparaîtra, mais la magistrate Brigitte Grosjean a confirmé que c'était **elle** qui était de permanence). »

- Mais aussi, qui cherche trouve sur le site :

[www.decadi.com/dignaction/Falegre.html](http://www.decadi.com/dignaction/Falegre.html)

« Il l'avait assuré au juge d'instruction Serge Lemoine par écrit : « Je ne suis pas le magistrat qui s'est rendu à l'hôtel de l'Europe sur le lieu du meurtre de la prostituée Line Galbardi ». Aujourd'hui, Marc Bourragué, procureur adjoint de Montauban, qui a été pendant 12 ans substitut financier au palais de justice de Toulouse, devrait réviser ses positions. Dans le cadre des investigations menées par l'inspection générale des services de la police nationale (IGPN), deux officiers chargés de l'enquête à l'époque l'ont désigné de façon certaine comme le représentant du parquet aperçu sur place le 3 janvier 1992. Une information révélée, hier soir, par nos confrères de France 3. Depuis plus d'un an, le juge Lemoine qui est chargé des principaux dossiers d'homicides attribués à Patrice Alègre cherchait à savoir qui était ce procureur fantôme, dont le nom n'a jamais été mentionné sur les procès-verbaux de constatations contrairement à l'usage judiciaire. Le nom de Marc Bourragué, qui a aussi reconnu avoir à la même époque pris l'apéritif à son domicile avec Patrice Alègre, avait été déjà avancé, timidement, par un policier devant le juge Lemoine. Mais cette piste n'avait été jusqu'à présent ni exploitée, ni confirmée. Les déclarations de deux de ses confrères à l'IGPN mettent sans doute dans l'embarras Marc Bourragué, mais, joint hier soir au téléphone son avocat, Me Laurent de Caunes, n'a pas souhaité s'exprimer. Il nous a déclaré « ne pas communiquer sur des documents dont il n'a pas eu connaissance ».

---

Reste à voir ce que fera la justice toulousaine de l'instruction '**pour meurtre**' du dossier Galbardi ...on attend.

**Ce jour 14 février 2007** : c'est à dire bien **plus de trois ans !** après les témoignages de ces officiers de Police sur l'identité du magistrat présent sur la scène du crime, l'on peut lire sur un article de La Dépêche du Midi intitulé : « *Line Galbardi. La scène du crime a été modifiée* » et signé du journaliste G-R . Souillés :

- « ....*Alors que l'identité du substitut du procureur qui s'est transporté sur les lieux du drame **n'a toujours pas été établie....*** »

**Ce qui vous laisse entrevoir la rapidité avec laquelle la justice toulousaine a l'intention de solutionner cette affaire. ( A vomir ! )**

Peut-être avaient-ils des consignes pour attendre la fin du quinquennat ?...  
Eh, au fait le Souillés lui, il sait tout !...

*Certains juges d'instruction Toulousains semblent avoir une bien spéciale conception de l'instruction judiciaire et principalement du non-lieu.*

C'est quoi cette justice et ce pays de merde ?...!

Je me suis laissé dire que le non-lieu signé par le seul juge Perriquet dans l'affaire des notables, était caduque, car il n'aurait pas (*sciemment*) été signé par le deuxième juge d'instruction co-désigné pour instruire cette affaire .... ?...

A la prochaine carambouille je balance ce qu'un flic m'a raconté sur une personne du Parquet Général de Toulouse. (mis au frais).

1/2

## **N° 22 : JE TE TIENS ...TU ME TIENS**

Dans ce fief Tarn et Garonnais, je me demandais ce qui pouvait bien retenir depuis plus de dix ans le très contredit Procureur de la République Bananière de Montauban Jean Kubiec et son acolyte et ami le substitut financier Marc Bourragué dit 'Marcus', ex- toulousain dont les présentations ne sont plus à faire.

Jean Kubiec, je le savais en poste Substitut Général à Agen en 96 lorsque la petite Marion a disparu. Ce qui, reconnaissons-le, n'est pas un crime mais pour les mauvaises langues ' *une simple coïncidence* '.

Par la suite, je retrouve sa trace en poste à Montauban depuis 1996 ! mais également sur l'organigramme des enfants Roche et à l'Ecole Normale de la Magistrature où il fut camarade de promotion puis devint par la suite « **ami très intime** » de celui qui était Président de Chambre de la cour d'Appel de Montpellier, mais également maçonnique sado-criminel : le satanique '**feu**' Louis ROCHE dont on s'est vite débarrassé, justement avant qu'il y ait le feu. [www.affaireroche.com](http://www.affaireroche.com)

Il est très certainement des gens sur qui le sort s'acharne, puisque toujours ce Procureur Kubiec (accompagné d'une grosse bande de ripoux) 'cité à comparaître' pour Faux/Altération de la vérité dans un écrit / Usage de faux en écriture / Complicité de faux etc.. par Louis Gaiffe, celui-là même qu'il avait envoyé aux assises 15 ans plus tôt .

Bien entendu de renvois en 'écrasements' et en traficotages judiciaires, vous vous imaginez ce que peut être le combat d'un 'taulard' contre un Procureur '*Intègre*'

Dans cette affaire Louis Gaiffe, il va peut-être falloir que la vraie justice rende un jour des comptes ! [www.crimes-de-la-justice.org](http://www.crimes-de-la-justice.org)

Du sang, je pensais qu'il n'y avait que dans la voiture de Pierre Bodein qu'on était capable d'en balancer ?

Tout cela ne pourrait être que constatations et interrogations de ma part quant à la conclusion en fin de lettre de ces remarques, s'il n'y avait l'ombre d'une tout autre '*très inquiétante*' affaire qui mérite attention et vérifications, dont on m'a fait part dernièrement...

**récit corroboré par différents intervenants impliqués,**

que mon devoir de citoyen, vu la gravité et la spécificité des faits relatés, m'obligera, **lorsque je l'aurai jugé opportun**, à retransmettre par écrit en LR/AR et sous toutes réserves :

entre autres à :

- Monsieur le Procureur Général près la Cour d'Appel de Toulouse
- Monsieur le Président du Conseil Supérieur de la Magistrature
- Pour info : Monsieur le Procureur de la République de Toulouse

Mais également à d'autres personnes...

**Avis au curieux** : Bien entendu, précautionneusement, ce récit '*mis au frais*' chez tous les partenaires, n'apparaît à aucun moment sur le disque dur de mon ordinateur et dans mes écrits.

2/2

J'ai dernièrement compris pourquoi l'indéracinable et pour le moins contredit Procureur Kubiec et le tout aussi '*illustre*' financier Bourragué sont laissés en poste sin die à Montauban... Une stratégie pensée et menée de main de maître !... Il suffit pour cela de lire les casseroles que se traîne le patron de La Dépêche du Midi, mais également Député et Président du conseil général dans ce département de Tarn et Garonne, le sieur Jean-Michel Baylet, sur le site de **sa bête noire** :

taper 'LE PILORI' de préférence morceaux choisis : Pilori 2004 / 2005 / 2006 ....

Ceci explique très certainement l'inertie totale eu égard de mes histoires de disparitions mais aussi ce qu'est devenu le traitement régional de l'affaire Alègre & Cie.

A Montauban c'est du : « **JE TE TIENS... TU ME TIENS...**

**... PAR LES COUILLES »**

## N° 23 : TOULOUSE AU KARCHER

Déclaration de Monsieur Nicolas Sarkozy.  
Ministre de l'Intérieur.

Toulouse le **03 février 2003**, qui s'adressait à la police de proximité :

- « *Si je suis venu aujourd'hui à Toulouse, c'est parce que les choses ne vont pas bien. Cette situation je n'ai pas l'intention de l'accepter. Il faut réagir et c'est moi qui vais mener la réaction.* »

En pleine carences policières toulousaines, le **12/12/2002** Patricia accuse Patrice Alègre du meurtre de Line Galbardi et **met en cause des policiers toulousains**... Suite à cela, une enquête préliminaire pour proxénétisme est ouverte par le substitut Heinisch le **05/02/2003**. Par procès-verbal d'audition de Patricia en date du **10/02/2003**, le nom de Dominique Baudis est cité.

Celui de Philippe Douste-Blazy est intercepté sur écoute téléphonique de Patricia le **15/02/2003**. La date à laquelle Fanny évoque Dominique Perben, Ministre de la Justice, n'apparaît sur aucun livre (?) et a été occulté du procès verbal d'audition.

**22 février 2003** : Mort subite puis incinération, sans que ses propres enfants aient été avertis,

du maçonnique, sado-criminel satanique Président de la cour d'appel de Montpellier :  
ROCHE

Louis. Celui-là même qui, quelques temps avant sa mort, pris de remords, s'était confié par mesure de précaution mais surtout par crainte à ses deux enfants, leur révélant l'existence de 'soirées très spéciales' impliquant de nombreuses personnalités et relations, principalement sur la région toulousaine. Il venait 'd'exiger' des garanties écrites d'impunité de son Ministre de la Justice: Dominique Perben.-

Vidéo [www.lvo.info](http://www.lvo.info)

Site [www.affaireroche.com](http://www.affaireroche.com)

On ne peut que comprendre l'amalgame... et les légitimes interrogations ou suspicions **que la famille Roche (et tout un chacun) est en droit de se poser à présent** quant à l'ensemble des déclarations, concordances, dépositions, ramifications, tenants et aboutissants de cette affaire tout de même plus qu'un peu toulousaine et la mort de leur père.

**PS.** : Rendons à A.V. ce qui appartient à César : *Tu as encore du flair pour ton âge vieux hibou !*

*Comme te l'a si bien dit le juge Vaucheret : - « vous êtes né flic, vous crèverez flic ! »  
Salut à toi.*

## N° 24 : **Estelle Mouzin**

Pour traiter cet article, il faut d'abord que je rappelle aux internautes, qui découvrent ce site et n'ont pas lu mon livre, le début de l'affaire / extrait :

« **Tout commence le 09 janvier 2004** à 12h.26. Suite à une émission télé « Envoyé Spécial », je viens de retrouver à Guermantes ( 77 ), dans le village et certainement la rue où a disparu Estelle, le quidam, contre lequel j'avais déposé en 97 et que je surveillais depuis plus de dix ans pour deux affaires de disparitions d'enfants sur Agen dont la petite Marion !  
...

A 14 heures, je joins par téléphone la cellule 'Marion' à la Gendarmerie d'Agen et la cellule 'Estelle' au SRPJ Versailles..... »

- 27 pages de fax, dix mois de témoignages sur les disparitions d'enfants : Marion, Estelle, Jonathan, etc..., avec le SRPJ Versailles et les Gendarmeries concernées sans avoir été entendu une seule fois, ni avoir vu un seul enquêteur ! Des juges d'Instruction à qui on a tout caché. Des Gendarmes qui tombent des nues... Des médias étrangement absents. Des conspirateurs dans une affaire aux relents politico- nauséabonds que l'on a voulu étouffer.

Avec en prime un retour ***plus que tonitruant*** sur l'affaire Alègre.

Procureurs, gendarmeries et juges, sont eux : 'aux abonnés absents' .

*« Avec la seule prononciation du mot 'Marion', ça n'a pas traîné :*

*tout le monde a été mis au garde-à-vous, Gendarmeries et S.R.P.J. compris. »*

***Pour en arriver là, il a fallu que ça vienne de haut ! »***

*Garde à vue, destruction sur mon disque dur de toutes les données concernant ces disparitions d'enfants. Summum oralement : « interdiction de parler et s'occuper de cette affaire »...je ne les ai pas écouté.*

---

**Ce mardi 16 janvier 2007 à 20 heures**, j'étais spécialement furax après le journaliste du journal télévisé de France3 qui avait bouclé un reportage (un de plus) sur la disparition de la petite Estelle Mouzin de Guermantes. Info développée par les autres chaînes télé, radios et journaux, pratiquement tous au courant ! :donc destinataires de l'insulte qui va suivre.  
Après la piste Fourniret de décembre 2006, on en était sur la reconnaissance du portrait robot de Guermantes par une demoiselle Belge...qui quelques mois avant avait déjà chargé Fourniret...

Reconnaissance qu'il conviendrait donc de prendre avec des pincettes.

**Furax !** parce que la rédaction nationale du journal de France 3, comme toutes les autres rédactions d'ailleurs, avaient reçu mon livre il y a un an et continuaient à jouer les 'saintes nitouche'.

Chose qui ne m'est pas coutumière, je téléphonais à vingt heures en plein journal télévisé national et cherchais le « **sac à merde** » auteur de l'article. J'étais dans une **colère noire !**



Dès dix heures du matin, je m'excusais auprès de ce journaliste qui n'y était certainement pour rien, je l'affranchissais de 'la chose' (j'attends toujours de ses nouvelles ...) et lui demandais de repasser l'insulte à son rédacteur en chef et à celui de France 2 ....

A France 3, il y en a deux qui ne peuvent pas dire qu'ils n'étaient pas au courant. C'est Monsieur Champagnac de FR3 Toulouse et le directeur de FR3 Albi puisque ces Messieurs, **entre autres**, ont reçu mon livre début 2006 en recommandé avec Accusé de Réception. Idem à France 2, si vous le désirez je vous passerai la liste de ceux qui ont été avertis en LR/AR. Finalement celui que je n'ai pas directement averti et que j'aurai dû avertir en premier c'est le président De Carolis. Je vais y remédier immédiatement ( fait le 23/01/07). Cela va y faire très très plaisir !

Le lendemain je téléphonais à Monsieur Guillou, au Tribunal de Grande Instance de **Meaux**, le juge d'instruction en charge du dossier Estelle Mouzin.

A noter que mes correspondances, appel téléphonique du 24 septembre et LR/AR du 27 septembre 2004 et suivantes ( voir livre) **avaient été envoyées au TGI de Melun** 'à l'attention du juge'.

Juge avec qui je n'ai jamais eu de conversation orale.

**Lui a t-on fait passer mes correspondances, lui qui ne m'a jamais convoqué ?**

- Je n'en suis pas si sûr -

**Il y a tout de même une chose inexplicable** : Qu'il y ai eu magouille et qu'on ai mis le procureur du T.G.I. de Melun aux ordres, je veux bien...Mais les parents ont été, eux aussi, copieusement informés ! ... ?...Excusez-moi mais cela me dépasse ...\*

\* ( Que les grenouilles de bénitiers et autres moralistes s'abstiennent de tout commentaire à ce sujet...les conseils de tafioles, j'en ai rien à foutre. Comme je le rappelle dans Boîte à Pandore

N° 15 : 'Côté compassion j'ai plus que donné et n'ai de leçon à recevoir de personne dans cette affaire.')

**1° Appel** : Secrétariat du juge. Surprise ! le juge d'instruction avait été changé. Plus de Juge Guillou, la nouvelle s'appelle madame Combes : Nom, informations, site internet et coordonnées communiqués à sa secrétaire (qui croyait en une mauvaise plaisanterie) .

Nous étions le 17 janvier 2007.

**2° Appel** : Mon numéro de téléphone doit être classé 'indésirable' à l'instar du T.G.I. de Toulouse où l'on me renvoie irrémédiablement sur une voie de garage, impossible d'accéder au bureau désiré.

**Mais qu'en je veux, je peux !**

Après 'les' avoir avertis sur ma ligne en écoute que j'allais « les baisers », une ruse de sioux plus loin, je déjouais le filtrage et me retrouvais en communication directement avec la personne que je désirais. Ce vendredi 19 janvier 2007 à 9 heures 35, je parlais à la juge d'instruction Combes au téléphone.

Pas très à l'aise la dame :

- « **Pas le temps de vous parler, je suis en audition, ne vous en faites pas,**  
**nous avons enregistré tout ce que vous nous avez dit avant hier. »**

J'avertissais tout de même cette dame que je lui envoyais par la poste, pour plus d'informations, un exemplaire de mon livre et chose promise chose due, envoi immédiat d'un livre 'cadeau' en **recommandé /A.R.** à Madame le Juge d'instruction Combes, en charge du dossier Estelle Mouzin. T.G.I. de Meaux.

Bien entendu et je n'en suis nullement surpris à ce jour : 13 février 2007 où je balance cet article sur internet, l'accusé de réception du livre ne m'a pas été retourné ( j'ai déposé une réclamation auprès de La Poste ) et bien entendu également, la Juge d'Instruction Combes en charge du dossier Estelle Mouzin **s'est surtout abstenue de me contacter.**

Qu'en pense le Papa de cette petite fille ?

Et vous lecteurs, qu'en pensez-vous ?...

N° 25 : **PATRICKKKKKKKKK**.....!

Monsieur Patrick de Carolis  
**Président de France TELEVISION**  
7, Esplanade Henri de France  
75907 PARIS

**LR/AR**

Albi le 23 Janvier 2007

Monsieur,

Vous excuserez la qualité de mon imprimante, mais dans l'urgence, pour cause de divulgation à venir sur internet, je suis dans l'obligation de vous informer de graves 'dysfonctionnements médiatiques' des chaînes que vous présidez.

**Ces dysfonctionnements sont relatifs** : à des informations communiquées à vos journalistes depuis plus de deux ans, concernant la disparition de la petite Marion Wagon, Estelle Mouzin, l'affaire Alègre, et les carences des institutions de la République s'y reportant d'une part.  
**Et d'autre part**, le traitement de l'information télévisée correspondante, développée par vos chaînes publiques.

De par mon livre ci-joint (cadeau), le site internet [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) contenant la 'Lettre ouverte aux familles...' et la lecture de 'Boîte à Pandore'..., vous serez à même d'évaluer les **carences institutionnelles** relatives à mes démarches, mais également les inacceptables carences médiatiques. (Tous médias confondus.)

Outre les rédactions de France 2 et France 3, madame Florence Bouquilla que je cite dans 'Boîte à Pandore N° 11' ou madame Dyja de l'émission 'Envoyé spécial' ont reçu mon livre à titre d'information, mais aussi en recommandé avec accusé de réception le 14 décembre 2005 : monsieur Champagnac de France 3 Toulouse et également le rédacteur en chef de France 3 Albi. **Néant total !**

**Inadmissible**

Ne serait-ce que de venir vérifier les propos avancés...

Dernière

ment monsieur C./censuré /, journaliste au journal national de France 3 et sa rédaction ont été contactés par mes soins, n'ayant que peu apprécié le bouclage d'un reportage concernant l'affaire Estelle Mouzin.

Je me devais monsieur le Président de FRANCE TELEVISION, afin qu'il n'y ait aucun quiproquo, de vous en tenir informé.

Si par vils intérêts personnels, idéologiques ou financiers, le secteur privé est à la botte d'une oligarchie pernicieuse, **le contribuable Français payant sa redevance, est en droit d'attendre du service public une information objective.**

En l'attente, veuillez agréer Monsieur Patrick de Carolis, mes très respectueuses salutations.

Paul - Emile CHARLTON

## **N° 26 : GRAINE DE CHAMPION**

Désolé, ayant donné ma parole... en attente ,  
cette lettre ne sera pas reproduite sur le site.

Cela fait deux fois que je vous fais le  
coup...  
comme c'est gratuit vous n'avez rien à  
dire.

*Juste un petit passage tout de même pour l'instant...*

« Soyez assuré que internet et notre détermination seront à même de faire comprendre et appliquer **à qui que ce soit** les valeurs Républicaines, mais aussi les droits et devoirs applicables à tous, qui devraient prévaloir sur le territoire national. »

## **N° 27 : UNE HISTOIRE DE GENDARME**

'Boîte à Pandore N°27' était à l'origine une lettre envoyée au rédacteur en chef des **Dernières Nouvelles d'Alsace**, lettre copie conforme de celle de 'Boîte à Pandore N°16' envoyée, elle, au rédacteur en chef de **L'Est Républicain** et dénonçant le traquenard manigancé pour charger Pierre Bodein. Ces deux rédacteurs en chef s'étant pitoyablement liquéfiés (style gastro-entérite), j'ai donc préféré censurer ces mauviettes et garder l'espace libre pour vous raconter : UNE HISTOIRE DE GENDARME.

**Le SRPJ Versailles** (n'est-il pas Capitaine Stéphanie Leblon ?) qui m'avait dit, quatre ou cinq jours avant l'enlèvement du petit Jonathan Coulom le 07/04/2004 à la colonie de vacances de Saint-Brévin les Pins : - « Laissez tombé on est sur le coup » pour me dire deux jours plus tard : - « On est sur le coup et plus que sur le coup » **venait de se faire doubler !**

Je ne m'étais pas gêné de faire remarquer cela dans mes LR/AR du 24/06/04 aux Ministres : Villepin, Perben, Alliot-Marie (voir le bouquin et Boîte à Pandore N°48). Six jours après ces lettres soit le 30/06/04 Pierre BODEIN; dans l'urgence et la peur panique de s'être fait doubler une deuxième fois que je vous laisse imaginer; fut embarqué manu-militari et chargé (pour l'ensemble de son œuvre) des meurtres de Jeanne-Marie, Julie et Edwige Vallée.

C'est le 05/11/04 que je recevais à mon domicile un appel téléphonique d'un gendarme de la 'Cellule Jonathan' pour ne pas le nommer le Major Corbel de la Brigade de Recherche d'Ille et Vilaine :

-« Bonjour monsieur, c'est quoi cette histoire de fax dont m'a parlé Maître Salsac (Bourges 18) l'avocate de la famille Coulom »

-«Monsieur, suite les disparitions de la petite Marion Wagon, Estelle Mouzin, à cause de mon suspect portugais et des indéniables récidives de lieux concernant les enlèvements d'enfants , c'est les 26 pages de fax que j'ai fait parvenir par moitié (dossier) à la Cellule Jonathan par l'intermédiaire de la gendarmerie de Royan et la seconde partie que j'ai envoyé personnellement, au fur et à mesure, à la Cellule Jonathan à Saint-Brévin »

Ce gendarme me répondit :

-« **Mais j'ai jamais rien vu moi, j'ai jamais vu ces fax...je vais me renseigner. »**

**J'étais sidéré par ces déclarations !**

J'étais peiné également du mépris avec lequel l'on traitait l'enquêteur de base et ce verrouillage des informations semblait du domaine de l'incroyable. J'en restais abasourdi...

Bien entendu en recommandé/AR je faisais parvenir un dossier complet à ce gendarme. (Je ne vous dis pas le boulot...)

Près d'un mois après, à l'occasion de la sortie de mon livre et par mesure de correction pour l'en avertir j'appelais (**sur son portable**) ce gendarme de la Cellule Jonathan.

-« Bonjour monsieur, suite votre appel téléphonique, je voulais vous informer que »

Pas le temps de finir ma phrase, il me coupe la parole et me sort tout de go :

-« C'est pas moi qui vous ai appelé, c'est vous ! »

Le gros malin! Et de lui rétorquer :

-« Monsieur votre nom et votre **N° de portable** je les aurais trouvé où ? »

Inutile de vous dire que ce Major avait du se faire secouer la praline vilain...

**Cette histoire est tout de même hallucinante !**

## **N° 28 : FAMILLES**

Février 2007

Je pense avoir fait ce que j'avais à faire, et même peut-être plus...Mais cela vient très certainement de mon caractère.

**Moi**, ma fille ou mon fils n'ont pas disparu, mon épouse, mes parents ou grands-parents non plus...Je remercie les personnes, familles victimes et associations qui m'ont témoigné de leur gratitude. Je ne ferai aucun commentaire superflu ni de certains cas, ni de l'incompréhensible **résignation** ambiante aux vues des éléments concrets venus étayer cette affaire et garderai ce que j'en pense pour moi.

*« Le lourd piétinement des âmes écrasées »*

*Armel Guerne*

Je présente cependant à toutes les familles mes plus sincères sentiments de compassion.

Je tenais seulement à rappeler un petit passage, **primordial**, de ma :  
'Lettre ouverte aux familles de personnes victimes d'enlèvement ou disparition inquiétante'

« Au-delà de l'incommensurable peine qui est la votre et du naturel anéantissement psychologique de certains, puissiez-vous trouver la force et le courage de réagir vivement et de venger vos êtres chers.

Car vous seuls, êtes en mesure et en droit de demander  
officiellement des comptes. »

## 29 : DEONTOLOGIE JORNALISTIQUE

La rincée de Boîte à Pandore N° 10 n'a pas dû lui suffire.

*« Esclave de l'esclave  
Et ruisseau dans l'égout. »*

*Charles Baudelaire*

Il n'a pas couché avec la honte le 'Journaliste d'investigation' Jean-Marc DUCOS  
du journal 'Le Parisien /Aujourd'hui en France' .

Lui qui avait mené des investigations sur l'affaire Alègre, récoltant les confidences de l'ex-directeur d'enquête de la cellule Homicide 31 Michel Roussel qui citait un de ses contacts :  
- « *ce qu'il m'a dit est en lieu sûr. Et c'est plus effrayant encore que tout ce que vous pouvez imaginer* »

Tout journaliste digne de se nom, qui a mené des investigations sérieuses sur cette affaire toulousaine et ses à-côtés, sait de quoi il ressort de l'imbroglio de notables pataugeant dans ce lamentable merdier et du scandaleux bouclage politico - judiciaire aboutissant à un non-lieu, que l'on s'est empressé de faire prononcer dans les hautes sphères, afin de blanchir ces messieurs et surtout vite cacher tout ce qu'il y avait derrière...

Ne voyez-vous pas que je retrouve ce '*journaliste*' ce 31 janvier 2007 à la sortie d'un tribunal correctionnel, en train de se lamenter devant les bienveillantes caméras de France Télévision, se disant avoir été grugé et manipulé par des informations officielles du procureur de Toulouse de l'époque, et étant venu prêter main forte à Dominique Baudis et son éditeur Fixot qui étaient assignés en diffamation par ce même ex-procureur, Michel Bréard.

**Vous**, journaliste qui début 2006 sembleriez **plus que très bien** connaître ce colonel pourri,

ses nombreuses incartades et aviez été informé de son chenil / incinérateur, vous qui étiez déjà au courant pour cet avocat toulousain véreux et son trafic de chiens ( détails de nos conversations qui ont été immortalisés sur une LR/AR envoyée à ACRIMED le 25 janvier 2006 ), vous qui aviez recueilli mes confidences **détaillées** sur mes soupçons d'incinérations, sur les soirées de la maison de Noé et les soirées sadomaso de Lisle sur Tarn et ceux qui les fréquentaient et vous qui ne pouvez le nier, puisque c'est en recommandé avec accusé de réception que vous receviez un exemplaire de mon livre, pour le moins explicite avec également son monsieur 'Baraputes', vous qui également étiez au courant de mon site internet et aviez certainement entendu parler dernièrement 'D'UNE HISTOIRE DE CADAVRE' par la secrétaire de votre chef de service Monsieur Laurent Valdiguié....

Voilà à quels journalistes j'envoie mes livres et où passe tout mon fric depuis un an...vous qui vous êtes surtout abstenu de me rencontrer, de me répondre au téléphone et vérifier un minimum mes déclarations.

Monsieur Jean-Marc Ducos c'est à vous que je m'adresse,  
seriez-vous subitement devenu à ce point amnésique ?

Etiez-vous au tribunal à titre personnel ou en service commandé ?, cela m'importe peu...

Si les médias n'ont eu que ce qu'ils méritaient dans, par exemple, Boîte à Pandore N°10 ou 25, les propos tenus devant ces caméras de télévision ce jour-là et ce surprenant soutien inconditionnel en la matière à Dominique BAUDIS, me semblent bafouer les règles les plus élémentaires de la déontologie journalistique.

La démarche que j'entreprends n'est en rien élitiste et s'appliquera indifféremment à tout journaliste de la presse écrite, de la radio ou de la télévision ( la liste risque d'être longue) mais aussi à tout politique ou magistrat, mis au courant, **qui par des actions tendancieuses ou de vils intérêts contribueront sciemment à feindre d'ignorer le sort subit par toutes ces victimes, grandes ou petites... et consécutivement, saliront leur mémoire.**

Je n'ai vis-à-vis de l'ex procureur Bréard ni rapport de correspondance ni intérêt particulier, seulement les valeurs d'honnêteté intellectuelle et de droiture qui m'ont été inculquées et qui semblent faire défaut à certains, m'autorisent de l'informer par courrier des remarques développées concernant cette, pour le moins incongrue, intervention à son encontre.

---

Ici paraîtra la liste, le nom et le motif de ceux à qui  
il conviendra éventuellement de rafraîchir la mémoire :

Pour commencer un satisfecit , quand c'est bien il faut aussi le dire.

Respect pour **Monsieur Adziz Zémouri** journaliste à 'Le Figaro Magazine' (eh oui !) qui a dégainé le premier, pour son article du 31 Janvier 2007 sur le véreux (de longue date)



gendarme Nicolaon que ses supérieurs, comme par hasard, avaient mis en place aux commandes de la Cellule Homicide 31 à Toulouse après le départ de l'adjudant Roussel, et qui est en train de se faire éplucher pour viol, racket, menace avec arme, tentative d'escroquerie, etc...

### **Au gnouf les supérieurs !**

Bien sûr ce journaliste a eu droit vite fait à mes plus intimes confidences et livre cadeau... reste à ses patrons de lui donner 'carte blanche'. Comme on dit au pays : « M'estounario. » J'en ai profité pour informer copieusement le Capitaine Garnier de l'Inspection Technique de la Gendarmerie Nationale à Arceuil.

---

Cela n'a pas traîné : **Premier** à s'y coller Jean-Noël Gros, '*pauvre*' et sympa journaliste de la Dépêche du midi, qui vient ce jour 07 février 2007 de rédiger un article sur Alègre et l'affaire... et évite de parler de ce qu'il sait depuis plus d'un an, aux ordres et surveillé qu'il doit être par son rédacteur en chef **averti** Jean-Christophe Giesbert ... lui-même mis au garde à vous par celui de Boîte à Pandore N°25 '*Je te tiens, tu me tiens... par les couilles*' : son patron et **plus qu'averti** Jean-Michel Baylet.

Bravo le journalisme, bravo les courageux !

Eh bien mon petit Baylet, faut se lâcher un peu...

Au suivant...

**Vie privée, vie publique** émission de France 3 du 14 février 2007, présentée par Mireille Dumas mais rédaction de l'émission avertie par Paul-Emile CHARLTON le 10/11/06 !

Thème : 'Méprise, scandale...' invité le procureur général Jean Volff mis en cause dans l'affaire Alègre. Les émissions étant programmées de longue date, De Carolis, le président averti trois semaines avant, s'en tire pour ce coup-ci à très bon compte. Quant aux peu consciencieux **avertis** parisiens 'Vie privée, vie publique' ils devraient chercher sur le dictionnaire la signification du mot **équité**. On leur aurait peut-être présenté quelqu'un.

**Au suivant ...**

**Jeudi 08 mars 2007** : avant hier dans un barrage sur le Rhône a été *très certainement* retrouvé le corps du petit Julien disparu a Valence sur Drôme fin janvier. Une autopsie est en cours...petite quantité de liquide dans les poumons...le corps ne présenterait aucune plaie ni aucun traumatisme...Personne ne parle de saignement?...les 'Officiels' pas très pressés de nous débiller la chose **et pour cause** nous en remettent pour trois semaines d'analyses...manière d'avoir le temps de réfléchir... ( et mieux peut-être.)

Le matin, je téléphone à ceux que j'ai bien sûr avertis depuis le début : l'équipe du Dauphiné Libéré Valence. La donzelle sur ses gardes, m'ayant reconnu à mon accent tarnais (*terreux*), m'annonce tout de go qu'il n'y a aucun journaliste disponible et d'ajouter :

- « **De toute manière à présent l'affaire est pratiquement réglée** ».

Eh ma poulette ! le 'suicide...?....' d'Eric ZEMIA et l'histoire du sang de Julien qu'on aurait

( **après coup**) retrouvé dans le coffre de la voiture, il venait d'où ? t'en fais quoi toi ?...Et le motif et les causes qui ont provoqué le décès de cet enfant ?...

Au Dauphiné Libéré on a la conclusion facile, faut surtout pas trop faire de vagues .C'est tellement facile de la fermer. M'est avis que tous les renseignements que, jadis, je leur ai passés sur les disparitions de la Drôme et de la région de Grenoble...soit plus de trente disparitions ou enlèvements ont dû les intéresser au plus haut point. S'ils avaient **oser** en parler, cela se saurait quand même...

Il est remarquable de constater que, alors que l'on ne parle pas de saignement, la quasi totalité des médias (**et mêmes les avertis**) ne se posent et ne posent pas trop de questions **dérangeantes**.

Remarquez, vous avez certainement raison !...  
avec le troupeau de veaux lobotomisés qui vous contemple...

**Août 2007** : Ils en ont mis du temps... finalement j'avais raison, l'analyse du bol gastrique en est la preuve : ce petit Julien a bien été kidnappé et séquestré avant de s'en être débarrassé dans des conditions pratiquement identiques à celles du petit Jonathan en 2004 à Guérande.

( **A Marseille ils ne veulent pas de petit Français...trop de risques !**) Maintenant il va falloir que l'on nous explique cette histoire de sang du petit Julien ( lui qui était intact) retrouvé dans le coffre de la voiture de son père et le suicide de Eric Zémia de **quatre** plaies profondes dans l'abdomen.... **Respects !** au médecin légiste qui avait d'ailleurs été averti par mes soins ! Une satisfaction, ils ne sont pas tous pourris comme ceux de Toulouse (affaire Alègre).

**Au suivant ...**

Finalement, je vous présente mes excuses, mais je vais être dans l'obligation de clôturer cette rubrique « *règlement de comptes* » que j'ai beaucoup négligée par manque de temps. Ils sont tellement nuls ces journalistes que tous les trois mois vous en auriez l'équivalent

d'une bible.

Avant d'en finir, juste un petit entrefilet dédié à certains minus du « Prix Littéraire Comte de Monte-Cristo » et à son président Gérard LHERITIER, à qui je décerne le prix 'Evaporado'. Ils se sont débinés tellement lâchement qu'ils n'en méritent même pas les insultes et les niaiseries. J'ai même supprimé le N° de Boîte à Pandore qui leur était destiné. Petit regret tout de même car dans le jury il y a quelques '*vrais têtes de vainqueurs*' que je me serais bien farcies !

### **N°30 : FRANCS-MACONS...TÊTES DE CONS**

Monsieur le Président  
du Groupe Socialiste  
Assemblée Nationale  
126 rue de l'Université  
**75355 PARIS 07 SP**

**LR/AR**

Albi le 05 Février 2007

Monsieur le Président ,

Suite conversation téléphonique avec votre secrétaire et madame Sylvie Guitard, la secrétaire de monsieur Montebourg, vous trouverez dans le livre ci-joint mais également sur le site : [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) les raisons qui m'ont amené, **moi témoin**, à contacter Monsieur Hollande, premier secrétaire du Parti Socialiste ( page 148 de mon livre), mais également dernièrement en LR/AR Madame Ségolène Royal et Arnaud Montebourg, pour les en 're avertir', ...camarades auprès de qui et je vous le conseille, vous pourrez prendre de plus amples renseignements.

Je passerai sur les détails, tenants et aboutissants de cette très sombre affaire qui commence par des enlèvements d'enfants, via un vaste trafic d'êtres humains, en passant par l'affaire Alègre mais semble prendre sa source dans les méandres de soi-disant réunions élitistes de réflexions à caractères et valeurs intello- philosophiques professant des principes de fraternité et solidarité '**agissantes entre frères**' (beaucoup de ceux qui sont là ne semblent y être que par vils intérêts, personnels, carriéristes et mercantiles) et **fait de ces inadmissibles copinages qu'une vaste association de malfaiteurs**). Edifiant au niveau local !

**Hydre** où les dérives sectaires de fétides personnages élitaires composant certaines loges, s'acoquinent à la pire voyoucratie endimanchée...parfois à col d'hermine et se vautrent dans la fange et l'ignominie sous la bienveillante autorité du pouvoir en place et avec la complice complaisance des frères moutons . .

C'est du moins ce que j'ai pu en constater durant ces trois ans d'investigations et qui vient finaliser les écrits de mon livre sur ces enlèvements, l'affaire Alègre et constatations de *la chose* sur nombreux sites internet.

**Il serait plus que temps que les pouvoirs à venir, ne leur en déplaise, mettent dans l'extrême urgence un terme strict aux dérives de ce qui ne peut être considéré en l'état que la plus dangereuse et mafieuse secte présente sur le territoire français.**

Ceci étant dit et bien dit, le but de ma missive est tout autre :

M'étant pour la cause personnellement et financièrement plus qu'investi, ma petite entreprise parfois obligatoirement négligée, connaît un peu la crise. D'autre part, me sentant de nature et de cœur plus près du '*plus pauvre que moi*', que certains suffisants '*camarades*' locaux ; j'ai pensé Monsieur le Président du Groupe Socialiste, bien que n'étant pas à vendre, qu'il serait, de part votre intermédiaire financier, **utile pour eux et élégant pour moi, de pourvoir** chaque député socialiste d'un exemplaire de mon très explicite livre. ( plus information site internet.)

Vous faisant comme de bien entendu (ci-joint) des conditions groupées préférentielles.

Dans l'attente de votre réponse, vous remerciant pour l'attention toute particulière que vous saurez porter à cette correspondance, veuillez agréer, monsieur Jean-Marc Ayrault, mes très respectueuses salutations.

Paul - Emile CHARLTON  
'*électron libre*'

Copies : MM . Royal / Hollande / Montebourg  
J.P.Bel Président Groupe Socialiste Sénat.

---

La lettre au Président du Groupe Socialiste au Sénat est une copie collée de celle-ci avec une petite variante *humoristique*...pour ne pas oublier...

Monsieur le Président,

Notre idylle ne pouvait plus mal commencer !

Je trouve votre nom et vos coordonnées (dont j'avais besoin) sur un moteur de recherche internet relatant en primeur l'hommage que vous avez rendu au feu noctambule André Labarrère, sénateur des Pyrénées Atlantiques et maire de Pau.

Bon d'accord, c'est le mauvais exemple !... mais comme il paraît que c'est lui qui ramenait le fric de Toulouse... au P.S. vous lui deviez bien ça. ( à part qu'il le gardait pour lui ?...)

Bonjour,

etc...

## **N° : 31 UNE HISTOIRE DE CADAVRE**

Monsieur MICHEL  
**PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE**  
Tribunal de Grande Instance  
Place Salin  
31000 TOULOUSE

**LR / AR**

**Albi le 09 Janvier 2007** : Il y a trois ans aujourd'hui, je parlais au téléphone à Vargas, à Guermantes le village d'Estelle.

Monsieur le Procureur,

Il y a un peu plus d'un an, le 29 Novembre 2005 à sortie J- 5, je remettais à votre attention à la réception du T.G.I. de Toulouse, une épreuve de mon livre :  
« **Ils ont volé leurs âmes** » ( copie récépissé ci-joint ).

**En absence de réaction de votre part** et pouvant s'attendre à tout dans la nébuleuse du Palais de Justice Toulousain, j'en suis à me demander si cet ouvrage, pour le moins explicite, vous a été remis ? C'est pour cette raison et afin d'officialiser la chose, que je vous en fais parvenir un exemplaire en recommandé avec accusé de réception.

**Mais là n'est pas le but de ma missive.**

Si depuis mon LR/AR en date du 28 Octobre 2005 (page 276 et 277 de mon livre) je n'avais annoncé au Juge d'Instruction Serge LEMOINE que je ne ferais plus aucune déposition, ni à la Police ni à la Gendarmerie Française sur cette affaire, c'est normalement par l'intermédiaire d'un Officier de Police Judiciaire et en vertu de l'article 40 du code de procédure pénale que vous auriez dû avoir écho des révélations qui vont suivre.

**Les choses étant ce qu'elles sont**,...de part mon devoir de citoyen et vu la gravité des faits révélés, je me vois dans l'obligation, sous toutes réserves, de vous informer directement des confidences qui m'ont été faites dernièrement, à savoir :

La découverte d'un cadavre dans la malle du véhicule  
d'une personnalité médiatique toulousaine.

En contactant....

Par mesure de confidentialité les pages 2/6 et 3/6  
ont été censurées.

Désolé

Voilà, Monsieur le Procureur de la République, les révélations que j'ai personnellement  
recueilli téléphoniquement le 04 Août 2006 ; puis le 21 Novembre 2006

censuré

en présence de : \_\_\_\_\_ censuré \_\_\_\_\_

**Parlons un peu de cet allemand :**

Jusqu'à ce jour, le seul allemand que je connaissais en France était celui qui était dénoncé dans deux lettres de l'Association **G.N.P.E.A.** –Groupement National de la **P**rotection de l'**E**nfance et de l'**A**dolescence domiciliée à 74 Sallanches .

Lettres virulentes reproduites dans un livre 'L'Enfance volée'. Cette association faisait référence à deux diffusions début 1993 de l'émission d'investigation « 52 sur la une », dénonçant les trafics d'enfants, prostitution infantine, pornographie, meurtres pédophiles, etc...le tout orchestré par un indésirable allemand repéré par le journal Suisse '*Le Matin*', « **vivant dans le sud de la France et qui officiait sur notre territoire national en toute impunité.** »

Une lettre LR/AR détaillée, en date du 26 avril 1993 , dénonçant ce monsieur et ces

scandaleux trafics, fut envoyée par l'antenne bordelaise de cette association, au Ministre de l'Intérieur de l'époque : Charles Pasqua .

Monsieur François Mitterand, Président de la République, fut lui interpellé par une lettre de cette association en date du 06 Juin 1993

Après vérification, il semblerait que ce Comte : Rainer René Adermann von etc..... n'ai rien à voir avec notre allemand de Toulouse.

En ce qui concerne notre « allemand » de Toulouse, la chance insolente qui caractérise toutes mes démarches dans ces investigations, m'a permis de le localiser assez rapidement. Si son nom 'Tordjeman' pourrait être de consonance allemande, rien n'en est moins sûr quant à la nationalité.( ?)

**Toujours est-il, qu'il s'agit bien de la même personne que celle qui nous a été décrite.**

**Car :** bien que son nom ne figure pas sur les K Bis des registres du commerce ( en notre possession) des sociétés qu'il a financées, y plaçant des personnages de paille ( ? ) ou des gérants, il est de notoriété **et de témoins** à Toulouse, que ce Monsieur, qui avait pignon sur rue, était propriétaire, créateur ou régisseur de nombreux établissements.

A savoir : Le bar musical 'Le Bacchus' le réputé dancing l'Aposia, le Van Gogh, La Plantation, L'Apocalypse, les 'Bains-Bulles' de la place Saint-Aubin....

**Confirmant en cela les propos recueillis.**

D'autre part l'histoire 'de la découverte du cadavre dans la malle de la voiture' me fut confirmée, fortuitement, lors de mes investigations sur Toulouse avec Monsieur censuré le 05 Janvier 2007 \*.

**Ce Monsieur Tordjeman n'aurait-il pas vu ce qu'il n'aurait jamais du voir ?**

Toujours est-il que je ne fus pas spécialement surpris de le retrouver « suicidé », certains m'ont dit « refroidi » ( la presse locale de l'époque *bien frileuse* marqua « décédé »), dans ses appartements du 21 place Saint-Georges à Toulouse le **13 Avril 1992** .

\*Ce jour- là 05 Janvier 2007, \_\_\_\_\_ accompagné  
de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ *censuré* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Prise de contact avec cet individu qui m'indique gentiment, (après mise en confiance et informations discrètes sur ma démarche) l'emplacement de l'ex Bacchus, me confirme le nom du patron, me confirme également le nom de certains établissements dont ce monsieur était propriétaire( ce que je savais déjà) et également la découverte du corps de Michel Tordjeman dans ses appartements du dessus.

A ma question :

- « Vous savez pourquoi il est certainement mort censuré ?... dans une voiture il a probablement du voir un cadavre qu'il n'aurait jamais dû voir... »

Ce monsieur me répondit :

- « **On m'avait déjà dit que c'était à cause de ça qu'il était mort, on m'avait raconté cette histoire de cadavre retrouvé dans une voiture mais je n'y avais pas cru. »**

Il semblerait que le « **TOULOUSE AU KARCHER** » dont je fais allusion dans 'Boîte à Pandore' N°23 sur [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) ai été de mise sur cette ville depuis bien longtemps, et que l'on n'ait pas attendu pour faire le ménage et supprimer '*le personnel*' gênant.

**D'abord fin 91** les des deux '*employées*' de la boîte sadomaso de Lisle-sur-Tarn « qui parlaient trop » et avaient vu beaucoup trop de '*beau*' monde. Puis en ce début janvier 92 Line Galbardi qui venait de 'se confier' au flic pourri Lionel Ziegler ; mais aussi le massacre de Claude Martinez le 27/02 détenteur de cassettes compromettantes, meurtre que Patrice Alègre, avant de se désister, devant un juge d'instruction **avoua** (et signa) **avoir tué sur ordre** de Dominique Baudis et Marc Bourragué. ( Il est à noter que les agendas **sous scellés** de Claude Martinez ont scandaleusement disparus du T.G.I. de Toulouse).

**Puis le 15/03 Michel Tordjeman** ( pourquoi ? ...très certainement à cause de ce cadavre.) . Liquidés également les quatre travestis du quartier Arnaud Bernard le 29/06 avant de mettre le feu à leur appartement, eux aussi devaient savoir pas mal de choses ! Egalement une infirmière Corinne Lazzari disparue à Cazères le 02 mars, que savait-elle ? Edith Schleichart assassinée à l'automne 92 ...avait-elle mis les pieds dans les soirées 'près de Cintegabelle' comme l'on me l'a laissé entendre ?... Liquidée également, dix jours plus tard, Josette Poiroux masseuse érotique...etc ...etc. J'en connais au moins **une** qui est passée à travers les mailles !

**Force m'est de constater, Monsieur le Procureur, que la personnalité toulousaine, incriminée dans ma lettre, est la même que celle qui m'a été annoncée par plusieurs individus, comme présente dans les soirées sadomasochistes de Lisle-sur-Tarn.**

Révélation ayant fait l'objet d'une déposition sur l'honneur en LR/AR auprès du juge d'instruction Serge LEMOINE en date du 10 mars 2006 .



**D'autre part les propos recueillis le 21 novembre 2006 concernant la découverte de ce cadavre ont été confirmés par ceux recueillis le 05 janvier 2007 à Toulouse .**

Je ne vous cacherai pas Monsieur le Procureur de la République que, vu le contexte général et cette histoire de cadavre, étant d'un naturel très précautionneux, j'ai pris toutes les mesures nécessaires afin d'informer et préserver traces de ce témoignage.

S'il ne m'appartient pas de vous '*faire remarque*' sur les dispositions à prendre, toute fois en la matière, **un témoignage sous X de certains intervenants semblerait s'imposer**. D'autre part il serait pour le moins regrettable et fâcheux que la sécurité des différents antagonistes concernés par ces révélations ne soit pas strictement assurée.

Me revient cette réflexion concernant le Juge d'Instruction Thierry Perriquet écrite en novembre 2005 et qui apparaît page 247 de mon livre :

« Il me semble que '*le juge qui a l'honnêteté professionnelle de tout vérifier, de vérifier dans le détail du détail*' (dixit Gilbert Collard) est passé un peu à côté de la plaque et laisse au Procureur de la République de Toulouse un drôle d'Héritage. »

...ce n'est rien de le dire !

Restant à votre entière disposition et à celle de la République, veuillez agréer Monsieur le Procureur de la République de Toulouse, mes très respectueuses salutations.

Paul-Emile CHARLTON  
Déclaration sur l'Honneur

PS : Copie édulcorée de ce témoignage sera reproduite à quarante jours réception ( *délai respecté*) sur notre site internet et sites associés, ou immédiatement à la moindre anicroche.

Copies :- Avocats - Archives - X....

**N° 32 : COUR D'ASSISES**

Monsieur le Président  
de la Cour d' Assises  
Tribunal de Grande Instance  
Quai Finkmatt  
67000 Strasbourg

**Objet** : Requête en témoignage  
Affaire Pierre BODEIN

**LR/AR**

Albi le 15 février 2007

Monsieur le Président,

A l'orée du procès en Assises de Pierre Bodein, j'ai l'honneur de vous adresser une requête en témoignage , consécutive aux informations ci-jointes.

Le 09 janvier 2004 , je retrouvais à Guermantes, le village où habitait et disparut la petite Estelle Mouzin, le quidam contre lequel j'avais déposé au SRPJ Toulouse en 97 pour la disparition de la petite Marion Wagon.

Consécutivement à mes témoignages officiels, j'étais amené à relever de **très graves dysfonctionnements institutionnels de la République** et en faisais part ,entre autres, en recommandés avec accusés de réception à plusieurs Ministres d'Etat. Vous trouverez informations diverses et copies de mes correspondances dans mon livre ci-joint, mais également sur notre site internet [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) , **moi témoin** qui en trois ans n'ai jamais été entendu une seule fois...

Vous pourrez relever dans ce livre, pages :102 /114 à 116 /122 à 127 et 145 à 146, les différents passages se reportant à Pierre Bodein et 'certains' des motifs qui m'ont amené à **émettre des réserves sérieuses** concernant l' implication et la culpabilité de celui-ci, dans l'enlèvement et les meurtres des petites Jeanne-Marie, Julie et de Edwige Vallée. J'en faisais part officiellement à son premier avocat, mais également en LR/AR à Mesdames Fleug et Blondeau-Pâtissier les juges d'instruction chargées des dossiers, ainsi qu' à Monsieur le Procureur de la République de Strasbourg.

Son **très averti** avocat commis d'office Maître Olivier Charles ayant demandé à être dessaisi du dossier, invoquant des soi-disant 'raisons pécuniaires' .....la saucisse chaude ( nous sommes à Strasbourg) a été repassée au commis d'office Maître Marc Vialle de Strasbourg, avocat averti dernièrement par mes soins.

Avertis également en temps réel la presse locale : Dernières Nouvelles D'Alsace et L'Est Républicain, mais également médias nationaux.

Ma conscience mais aussi les valeurs de droiture et justice qui m'ont été inculquées m'obligent et m'honorent à requête de témoignage, pour faire part aux jurés de mon intime conviction et au vu de différents éléments recueillis et constatés, émettre ' sous toute réserve' des doutes sérieux quand à la culpabilité et l'implication de Pierre BODEIN dans ces biens tristes affaires.

Monsieur le Président de la Cour d'Assises de Strasbourg, je suis sûr que vous saurez apporter une toute particulière attention à ma correspondance quant aux tenants et aboutissants, bien embarrassants, de ma démarche.

L'inculpé est en droit de bénéficier d'un jugement équitable et digne de la République.

Il en va de votre honneur, de l'honneur de la Justice et de **l'Honneur de la France** .

Ce courrier sera immédiatement référencé sur notre site internet et sites associés sous la référence : 'Boîte à Pandore N° 32 : COUR D'ASSISES'.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le Président de la Cour d'Assises de Strasbourg, mes très respectueuses salutations.

Paul – Emile CHARLTON

PS : Copie de cette lettre est envoyée ce jour en LR/AR à Maître Marc Vialle, nouvel avocat de Pierre BODEIN, elle **prévaudra également pour lui** afin de pouvoir, au cas ou, introduire une requête en témoignage en faveur de son client.

Copies : Presses  
X .

\* \* \*

Le Colonel Commandant le Groupement de Gendarmerie d'Alsace a été averti par mes soins de ce courrier plus informations complémentaires et site internet en date du 27 / 02 / 2007.

\* \* \*

Additif :  
Copie du fax envoyé à Maître Renaud Bettcher le :  
**17 Septembre 2008**

A l'attention de Maître Renaud Bettcher (*averti /pas vu* ) avocat, procès **en Appel** de Pierre

BODEIN : pour info.  
Je vous en souhaite bonne réception.  
J'ai fini mes investigations et il est un temps pour tout.

« PIERRE BODEIN UN INNOCENT EN PRISON »

N'ayant pas de gants et de bottes en caoutchouc, c'est à la fourche que je les mettrais tous dans le même sac. (voir site)

**TOUS AVERTIS !** : D'abord les deux (très avertis) premiers avocats 'commis d'office' du procès en assises de Pierre Bodein, certains magistrats concernés, **le très peu** 'Honorable' Président de la Cour d'Assises de Strasbourg (voir Boîte à Pandore N° 32), les élus et politiques locaux (une trentaine), les minables et silencieux médias nationaux et locaux. Mais aussi les responsables de 'La Poste' Strasbourg qui, sciemment et malgré consignes et avertissements écrits, n'ont pas distribués à la personne strictement désignée (ce qui est obligatoire) à savoir : Monsieur ou Madame **Le Président des Jurés d'Assises** du procès Pierre Bodein, la très importante LR/AR que j'avais envoyé avant délibération des jurés. (Je pense qu'à 'La Poste' ils vont se prendre un procès en dommages et intérêts, au bénéfice de Pierre Bodein, sur le cul).

Aux vues des évènements qui étaient survenus retranscrits dans mon livre ou que vous découvrirez sur mon site (ajouté aux autres magouilles...) mon intime conviction était que Pierre Bodein avait été chargé pour l'ensemble de son œuvre...J'en suis à présent absolument convaincu.

Ce n'est plus une intime conviction c'est une certitude !  
Je ne me suis d'ailleurs pas gêné d'en faire part l'an dernier au Colonel Commandant le Groupement de Gendarmerie d'Alsace ainsi que, pour info, aux Officiers de la Police Scientifique d'Ecully .

Lisez 'Boîte à Pandore N°48' sur [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) , vous y découvrirez l'état de notre 'beau' pays.

Oui ! Pierre Bodein a été chargé pour l'ensemble de son œuvre.

« Si on veut faire accuser quelqu'un, il suffit de disposer son ADN au bon endroit. Alors que les empreintes digitales, ça n'est pas transportable. Et des empreintes digitales, il n'y en a pas dans ce dossier. »

« PIERRE BODEIN UN INNOCENT EN PRISON »

**N° 33 : LA CUREE**

Maître Raphaël DARRIBERE  
**AVOCAT**  
10 Bis rue Lakanal  
31 000 TOULOUSE

**LR / AR**

**Objet** : Madame Christèle BOURRE /Affaire Alègre

Arifat le 01 Mars 2007

Maître,

Après notre rendez-vous ‘ raté ’ du 09 novembre 2004 ( *Le lapin* / page 147 de mon livre), suite à ma lettre au juge d’instruction Thierry Perriquet concernant la disparition de la petite Marion Wagon et la découverte de mon présumé à Guermantes dans le village d’Estelle Mouzin ; le 18 novembre 2004 bien que déjà averti de tout cela , je vous envoyais un fax sur lequel était marqué :

**« Excusez-moi de vous repasser la patate chaude. »**

Ce fax était diligenté dans l’intérêt et consécutivement à la défense que vous assuriez pour votre cliente Madame Christèle Bourre / dite ‘ Patricia ’ dans le deuxième volet de l’affaire Alègre, dit : ‘ Affaire des notables ’.

Sans réponse de votre part, mes différents essais de contact avec votre cabinet sont restés vains.

Un collègue toulousain, vient de m’informer **de l’incarcération** de votre cliente pour 18 mois fermes et 18 mois avec sursis. Information relevée dans un article de la Dépêche du midi du dimanche 25 février 2007. Il est a noter que, une fois de plus, en général, les médias français ont été éblouissants de discrétion concernant *la chose*.

Votre cliente **par ses silences**( voir pages 232 et 264 de mon livre ) semble avoir une petite part de responsabilité quand au résultat final de ce jugement.

Mais lui a t-on laissé le choix qu’il en soit autrement ?

L’aide juridictionnelle ne lui ayant pas été accordée pour un pourvoi en cassation, madame Bourre a dû se plier aux conspirations corporatistes de la soi-disant justice toulousaine.

**La curée à donc commencée !...**

Maître, j'ai l'honneur en LR/AR, de vous faire parvenir cadeau, ce jour, le livre qui aurait du être en votre possession depuis bien longtemps si vous aviez voulu seulement en exprimer le désir et si vous ne me l'aviez pas refusé le jour du procès en appel de votre cliente.

Je ne peux imaginer le plaisir que cela va vous procurer.

Ce livre et spécialement à partir de la **page 202**, est confirmatif de certaines des informations révélées par votre cliente et par Pierre Olivier P ; dit 'Djamel'.

D'autre part, je ne saurais trop vous conseiller la lecture de mon site internet :

[www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) et très spécialement '**Boîte à Pandore**'. Exemple: N° 7 / 8 / 14 / 31 mais aussi certains passages du N° 15 ou N° 30 .Restant bien-entendu, dans l'intérêt de votre cliente, à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Vous trouverez je pense dans tout cela, mais aussi auprès du juge d'instruction Serge Lemoine et également du Procureur de la République de Toulouse les raisons, confirmant le bien fondé de ma démarche, qui auraient dû mettre un terme depuis bien longtemps à cette mascarade toulousaine.

**Maître, je suis au regret de vous faire remarquer que votre cliente ne semble pas, hélas, avoir toujours bénéficié de la défense qu'elle était en droit d'attendre au vu des éléments que vous déteniez ou auriez pu détenir si vous l'aviez voulu.** Peut-être était là sa volonté ?

Si je pense savoir ce qu'est un avocat, voire un avocat commis d'office...je ne sais si l'avocat bénévole fait parti de la panoplie judiciaire ? Je n'ose l'espérer...

**Copie de cette lettre sera envoyée ce jour en Recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Procureur de la République de Toulouse, qui a compétence de solution en la matière.**

**Copie et livre également LR/AR à Maître Olivier VERCELLONE l'avocat de Florence Khelifi dit Fanny, pour raisons à peu près similaires aux vôtres, et **qui prévalent pour lui.****

...

A venir pour sa cliente et la votre : dénonciation calomnieuse, mise en examen et très certainement le coup de massue...avec accumulation des mois de sursis.

Comme ma correspondance sera immédiatement référencée sur notre site internet et sites associés, je ne ferai pas l'affront de rappeler encore une fois à nos nombreux et friands lecteurs, les valeurs d'équité et de droiture qui dictent cette démarche.

Soyez, pour le moins, **tous** assurés  
de notre impatiente et vigilante expectative .

Vu maintenant le nombre de médias, officiels, magistrats, gendarmes, policiers, politiques,  
associations et internautes avertis, je peux à présent avancer en toute modestie que  
la France entière vous contemple.

Je suis sûr Maître, que dans l'extrême urgence, votre légitime et obligée virulence sera à  
même par tous moyens y compris médiatiques, d'obtenir réparation et libération immédiate  
de votre cliente (ou ex-cliente ?). Associé dans ce combat à votre collègue... ?...

Puissiez-vous enfilez la robe et le panache de la rédemption...  
L'Olympe vous serait peut-être promise ?

La famille, les enfants et le nourrisson de sept mois de Madame Bourre vous en seraient eux,  
je pense, toujours reconnaissants.

Veillez agréer Maître, mes respectueuses salutations.

Paul - Emile CHARLTON

PS : Copiesssss...

#### **N° 34 : MA DEUXIEME GARDE A VUE**

De ma deuxième garde à vue je ne dois rien à personne.

**Bien fait pour ma gueule !**

Je venais de me faire 'balancer' pour port d'arme.

Il faut dire que, pour ma décharge, les trois ou quatre gitans à qui je parlais devaient avoir

‘en cumulé’ un Q.I. équivalent à celui du chien qui dormait à l’ombre de leur caravane.

Pourtant, ce vendredi 20 Juillet 2007, ma très amicale visite dans ce camp Tarnais des Gens du Voyage était fort importante. Je cherchais à contacter les parents du petit Thomas Corret Viccini, 7 ans, qui avait disparu 8 jours avant, près du **lac** de barrage de Serres Ponçon à Embrun 05.

Continuant à suivre mon portugais à la trace (voir GPS de la ‘ Lettre ouverte... ’ Page 47), je m’étais intéressé de très près à la disparition de ce petit garçon pour plusieurs raisons et principalement pour cause de récurrence géographique.

**Premièrement** : fidèle au mode opératoire de mon portugais : récurrence à Embrun ou a disparu le 31 Mars 2004 le jeune, 17 ans, Mathieu Broutin à la sortie du lycée.

**Deuxièmement** : récurrence en bord de **lacs**, puisque avaient déjà disparus dans des circonstances voisines et analogues : Frédéric André, 20 ans, le 28/04/92 au **lac** de Tignes, Laurent Devred 20 ans, au **lac** de Gap le 10/08/97 et le petit Léo Balley, 6 ans, le 19/07/96 au **lac** Fourchu.

**Troisièmement** : récurrence de proximité, avec l’enlèvement du petit, 2 ans, Yannis Moré à Ganagobie, les deux disparitions de Briançon, celle de Fabrice Pirotte à Orcières Merlette, celle de Didier Faisant à Isola 2000, la petite Lou Aude Foery 11 ans et de sa mère en 12/2001 à Perthuis, celle de Gilbert Favard en 2006 à Apt, celle de Guy Maréchal en 2001 à Bourg d’Arrut, celle de ‘Boubou’ / Boudoirat col du Pousselet en 96, mais aussi celle de Bourg d’Oisan, celle de Saint Jean de Maurienne et les **sept** disparitions grenobloises.... !

**Quatrièmement** : récurrence par jumelage, car venait de disparaître dans le coin le 11 Juillet 2007 Gabriel Guimet 27 ans à ‘Le Reposoir’ 74 et que juste avant la disparition de ce petit Thomas, soit le 12 Juillet 2007 avait disparu Marie Sylvaine Bertille à ‘Le Faquet’ 56.... Ce qui ne laissait aucun doute sur le positionnement de mon portugais qui fidèle à son mode opératoire et à ces changements de zones commandités traînait bien dans le coin....

Vous vous doutez bien que, au bout de huit jours, je commençais à me poser quelques questions. D’autant plus que malgré d’incessantes recherches effectuées par des pelotons de gendarmerie, à grand renfort de zodiacs, plongeurs, hélicoptère, et même survol journalier bénévole par U.L.M. civil, en pleine période estivale toutes ces recherches restaient désespérément vaines.

**Comme par hasard, le corps de cet enfant sera retrouvé le 24 Juillet 2007, soit quatre jours après ma garde à vue.**



Il faut dire que je n'avais pas caché le but de ma visite dans ce camp à l'Officier de Police Judiciaire qui avait acté et donc au très averti procureur de la République d'Albi qui a très certainement rendu compte. (Rendre compte 80% de la mission)

Je passerai sur les détails plus on moins flou et embarrassés des 'Officiels', relatés par les médias, concernant la découverte et l'autopsie de cet enfant qui ne serait pas décédé par noyade mais par « hydrocution ».

**Cela me rappelant étrangement** la découverte du corps du petit Jonathan Coulom en avril 2004 à Guérande. Enfant enlevé, qui a été séquestré un mois, n'est pas mort par noyade et dont on s'est débarrassé pieds et mains liés en le mettant dans une mare. (Mon portugais en avril 2004 au noir, il livrait les colonies dans la région...(voir livre) et en plus pour des boîtes qui font aussi pompes funèbres et transport de corps...

**Mais cela me rappelle également** en / 2007 la découverte du corps du petit Julien Néry / Zémia à Valence dans la Drôme. Cet enfant a été séquestré un mois et jeté dans l'eau au dernier moment et que lui non plus n'est pas mort par noyade...  
Je l'ai déjà marqué : En France ils ne veulent pas de petits Français.

**Je tiens à ce sujet à saluer la haute valeur morale et l'intégrité des 'avertis' médecins légistes Avignonnais qui ont pratiqué en toute indépendance et dans le respect de la déontologie de leur profession l'autopsie de ce petit garçon.**

Ce qui contraste avec les ignobles corrompus légistes toulousains de l'affaire Alègre. L'analyse du bol gastrique de cet enfant a d'autre part pu déterminer que son contenu ne correspondait pas au dernier repas pris par celui-ci avec sa famille.

Vous apprécierez l'attention toute particulière que nos 'Officiels' et avocats des familles : désignés et avertis : déploient pour solutionner ces drames... ainsi que l'amnésie totale de nos très courageux médias français.

De plus, à cela vient s'ajouter l'enlèvement de la petite Ylenia Lenhard le 31/07/2007 à Appenzell / Suisse. Voir sur [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) dans la 'Lettre ouverte aux familles...' le scandaleux fiasco résultant de l'enlèvement de cette petite fille.

Pour en revenir au petit Thomas Corret / Viccini :

Peut-être s'agit-il d'un accident ?...

**Mais**

- La famille a-t-elle eu un avocat pour la conseiller ?

- Le corps de cet enfant n'aurait-il pas, quatre jours après ma garde à vue, été ramené de Marseille et mis en toute urgence dans ce plan d'eau ... ?
- L'analyse du bol gastrique, vérifiant la similitude du contenu de l'estomac de cet enfant avec le dernier repas pris en famille par celui-ci, a-t-elle été effectuée ... ?

Dompage que les autres abrutis de ce camp des 'gens du voyage' aient eu cette réaction primaire.

**On aurait peut-être eu des surprises....**

## **N° 35 : UN PROCUREUR AU PILORI**

**Rachida roule au 'PERBEN'... Paul -Emile ne roule pour personne.**

Je ne pense pas que Madame 'Bac +8' en veuille au procureur général d'Agen Bernard Blais au point de le muter à la Cour de cassation à six mois de la retraite. Non, ce qui intéresse '*certains*' ce serait plutôt la récupération et la mainmise sur les archives de ce monsieur qui était déjà en poste en novembre 96 lorsque la petite Marion Wagon a disparu à Agen. Enfin '*disparue*'... pas pour tout le monde. Je dois rencontrer des gendarmes qui m'ont dit en savoir un peu plus sur cette 'fameuse' soirée.

Après Marc Bourragé lui aussi à la Cour de cassation et sur qui plane les sombres nuages de cette affaire, restera à déménager l'ami intime du satanique feu Pierre Roche, immuable (11 ans) **et pour le moins contredit** Procureur de Montauban : Jean Kubiec, qui était en ce temps là, lui, substitut général à Agen ....

## **N° 36 : UNE HISTOIRE D'HORODATEUR**

LR/AR 16 Août 2007

**Monsieur l' Officier du Ministère Public  
Près le Tribunal de Police**

## 31000 (TOULOUSE-AMENDES)

LR/AR

Vous excuserez la tardive réponse mais l'adresse pour le recouvrement de cette amende était erronée et de plus je suis fort surpris, car je n'ai jamais trouvé de contravention sur le pare-brise de mon véhicule et n'ai jamais reçu de relance de la part de Toulouse Amendes à ma nouvelle adresse. ( ? )

Cependant, après vérification, il est exact que je me trouvais ce jour 21/10/06 Allées Jean Jaures à Toulouse **car je ne me suis rendu qu'à deux reprises dans cette ville cette année\***.

Cette amende doit correspondre certainement à un léger dépassement de temps imparti, car titulaire d'un RMI équivalent à 10 € par jour j'ai encore en mémoire les 2,50 € mis dans cet horodateur vers le milieu de la matinée et le temps impératif de récupération que je m'étais octroyé (suite révélations à suivre) sur un banc public.

- **Si lors de ma deuxième présence dans cette ville( 05/01/07), il était question de la confirmation des propos recueillis quelques temps avant concernant cette histoire de cadavre retrouvé dans la voiture d'une personnalité médiatique toulousaine : voir lettre au Procureur de la République de Toulouse sur [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) dans Boîte à Pandore N° 31, par contre ce 21/06/06 j'y étais présent afin de rencontrer une personne, pour ce qui à l'air de ressembler à deux meurtres supplémentaires : voir Boîte à Pandore N° 14. Apprenant ce jour là que le gendarme ripoux 'de notoriété' qui avait dirigé ma garde à vue était également l'entremetteur de soirées fines, voir sado maso pour le département du Tarn, vous comprendrez aisément le temps de récupération et d'oxygénation que je me suis octroyé sur ce banc public..., occasionnant peut-être cet éventuel dépassement d'horaire.**

Monsieur l'Officier du Ministère Public, ma situation financière étant plus que précaire(RMI ) et étant dans l'impossibilité matérielle d'en honorer le montant, j'ai l'honneur de vous demander de surseoir au paiement de cette contravention dont je n'avais même pas connaissance avant le 07/07/07.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer Monsieur l' Officier du Ministère Public mes respectueuses salutations.

Paul-Emile CHARLTON

**N° 37 : UNE HISTOIRE DE F1**

**Monsieur l' Officier du Ministère Public  
Près le Tribunal de Police**

T.G.I. de Castres  
4 ,rue du Palais  
81100 CASTRES

M/Réf :  
Pièces jointes

**LR/AR**

Monsieur,

Sur la longue double voie de Lacabarède où je pouvais enfin doubler le camion qui me précédait depuis Saint Pons, je fus le 28/09/2007 à 14 heures 20, contrôlé à 113 km /h par la Gendarmerie de Labastide-Rouairoux. La pompe à fric, étant elle cachée en bout de ligne droite près de l'abribus.

La spécificité de mon cas, bien que ne me situant pas particulièrement au dessus des Lois, m'amena à cause de reproduction de toutes correspondances sur nos sites internet mais aussi dans un souci de médiation et afin de ne pas vous importuner, à présenter le jour même mon cas particulier aux Commandants la Brigade de Labastide-Rouairoux et Mazamet.

Si tous ces Gendarmes connaissaient très bien « Dédé » (voir lettre ci-jointe intitulée : 'Une histoire d'horodateur') mais aussi reconnaissaient le portrait de « Kouider » qui ne quitte jamais mes papiers d'identité, hélas il semblerait et ce malgré moult détails, que je n'ai pas usé des artifices adéquats ou habituels pour influencer mes auditeurs. Cela m'amenant, sur leurs conseils, à vous adresser cette missive.

« Kouider », soyons fous, faisons comme ces gendarmes appelons-le par son prénom, étant ce sulfureux Colonel de Gendarmerie qui, entre autres tribulations, était bizarrement venu s'amouracher du chenil / incinérateur de Cazères. Incinérateur dont la cheminée dans les années Alègre semblait cracher des fumées phosphorées qui n'avaient rien à envier à ses consoeurs de Auschwitz, Buchenwald, Dachau ou autre Belzec.

Monsieur l'Officier du Ministère Public, dans ce département du Tarn, le Tribunal de Grande Instance de Castres semblant le seul à ne pas avoir été averti officiellement, il n'en sera plus ainsi. C'est dans les pages de mon livre, que j'abandonne gracieusement au Tribunal :

'Ils ont volé leurs âmes' (sorti en 12/2005) que vous découvrirez mes témoignages officiels concernant la disparition de la petite Marion Wagon d'Agen et Estelle Mouzin de Guermantes, etc...Mais aussi un retour tonitruant sur l'affaire Alègre. Pour tout le reste voir le site internet : [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com)

**Les preuves irréfutables** (mises au frais) d'un trafic organisé d'Êtres Humains seront mises en ligne sous 8 jours.(voir 'Lettre ouverte aux familles...')

Mon exposé à la Gendarmerie de Mazamet m'amena à faire remarquer aimablement à ces messieurs qu'en matière de droiture d'intégrité de courage et de patriotisme, je pensais n'avoir de leçon à recevoir de personne.

Monsieur l'Officier du Ministère Public, pour des raisons évidentes que je ne peux dévoiler ici, il me serait désagréable de perdre ces deux points sur mon permis de conduire, d'autre part ma situation financière de RMiste me met dans l'impossibilité d'honorer le montant de cette contravention de 90 €.

(Le Procureur d'Evry quant à lui, ne m'ayant toujours pas remboursé les 90€ de Boîte à Pandore N°3. voir site)

Par la présente, Monsieur l'Officier du Ministère Public, de part votre intervention, j'ai l'honneur de vous demander de surseoir à l'application de cette contravention. En l'attente et avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer mes respectueuses salutations.

Paul- Emile CHARLTON

### **N° 38 : UN COMMISSAIRE 'AU KARCHER'**

Et voila ! Bravo les avertis ! A force de tous la fermer,  
ce qui devait arriver arriva...

Une connerie qu'ils risquent de payer très cher !
---

L'officier du Ministère Public du T.G.I de Castres qui a reçu ce 02 Octobre 2007 mon courrier intitulé : « **UNE HISTOIRE DE F1** » (Boîte à Pandore N° 37) et la copie de « **UNE HISTOIRE D'HORODATEUR** » (Boîte à Pandore N° 36), je le sais maintenant de source policière, est :

**Monsieur le Commissaire de Police Arnaud TREGOUËT.**

Ce jeune et apprécié commissaire de 36 ans, fraîchement arrivé dans cette sous préfecture tarnaise, père de deux enfants en bas âges, dans la nuit du 17 au 18 novembre 2007 en rentrant de voir le match de rugby Castres / Calvisano, s'est '**suicidé**' avec son arme de service dans son bureau ou il était ce week-end là de permanence.

« Inexplicable » était le mot qui revenait dans la bouche de tous ceux qui ont connu le commissaire Arnaud Tregouët...« ...qui n'avait aucun problème professionnel ou familial connu. ».Consternation générale des collègues et subalternes mais surtout incompréhension totale de la famille :

– « Nous sommes abasourdis. Nous n'avons absolument aucune explication valable pour tenter de comprendre ».

**Je pense que, consécutivement au contenu de mes lettres, la curieuse conscience professionnelle de ce jeune, intègre et compétant commissaire de police en a dérangé certains.**

Le «**Toulouse au karcher** » de Boîte à Pandore N° 23 et 31 serait donc toujours de mise !

Si la tendance médiatique, qui la ramène toujours sans savoir, abonde pour la thèse « *du suicide qui ne semble faire aucun doute* » personnellement je me réserve deux petites réflexions de la part des 'officiels' qui m'ont été faites lors de mes différents contacts téléphoniques...Chaque chose en son temps !

Il est toutefois une chose primordiale annoncée par Madame la Procureur de la République devant les caméras de France 3 Tarn le lendemain de la mort de Arnaud Tregouët et diffusée le jour même au journal télévisé local du 19/11/2007. Information essentielle qu'aucun de nos courageux journalistes ne s'est surtout empressé de relayer par écrit, qui ne semble avoir choqué personne et que nos médias ont très vite oublié ...

- « **La porte était fermée de l'intérieur mais la clé n'était pas dans la serrure.** »
- « Madame la Procureur, elle avait été fermée de l'intérieur ou de l'extérieur cette porte ? »

Bien malin qui pourrait le dire.

La différence entre cette clé dans la serrure et la clé hors de la serrure, c'est un peu celle qui aux assises vous en fait prendre pour 30 ans ou vous acquitte...

Petit détail supplémentaire : dans le commissariat personne n'a entendu le coup de feu.

\*

Le 20 novembre 2007 à 15 heures, je téléphonais au secrétariat de Madame Danièle Drouy Ayral Procureur de la République de Castres...(Huit jours aujourd'hui et je n'ai toujours vu

personne....) j'en informais également certains policiers, magistrats, politiques et médias locaux et nationaux.

**Le 22 /11/2007, jour des obsèques, j'avertissais la famille de ce commissaire de police.**

\*

**PS :** Plus de six mois se sont passé depuis ma lettre à Monsieur le Procureur de la République de Toulouse concernant les témoignages de 'cette histoire de cadavre' qui aurait été retrouvé dans la malle de la voiture d'une personnalité médiatique toulousaine... **néant total**.

### **N° 39 : MA TROISIEME 'GARDE A VUE'**

Commissariat d'Albi 06 Décembre 2007 18 Heures :

En fait ce ne fut pas une garde à vue officielle, on avait certainement trop peur que je demande la présence d'un avocat. Je venais de me faire serrer par une horde impressionnante de la B.A.C. locale dans les alentours du Palais de Justice. Palais dans lequel j'étais venu une heure avant remettre la primeur de mes tracts, concernant la trilogie du 'suicide' du Commissaire Arnaud Tregouët, à l'attention du très averti de longue date Procureur de la République d'Albi.

Au Commissariat, hasard, dans l'escalier l'on croise 'Le Boss'. Certainement un Divisionnaire, le style 'raquanil- teignos' (C'est une race...vous en connaissez ?). Il était furax, j'ai cru qu'il allait me bouffer :

- « Va falloir arrêter avec ces tracts et oublier ce commissaire »

Je lui ai simplement fait remarquer que j'étais un mec carré et que si, depuis trois ans, tout le monde avait fait son boulot cela ne serait certainement pas arrivé.

Le moins que l'on puisse dire c'est que ce tract les emmerdait.

On me fait signer des trucs comme quoi l'on m'interdit de distribuer ce tract et de le foutre sur internet et l'on me pique dans ma voiture: de quel droit et sans m'en dresser la liste, quelques documents dont la LR/AR que j'avais envoyé à ce commissaire Castrais et deux photos...

Je vais quand même vous parler de cette photo :

'Suicide' du commissaire : Le jour même ou cela est arrivé, vers 15 heures un 'zonard' qui traînait en face du commissariat de Castres à pris une photo d'un flic de la police scientifique ( gants blancs) qui se trimbballait avec (sic) : « un oreiller noir éventré sur un côté dans le sens de la grande épaisseur ». Ou se mec avait l'intention de se faire une petite sieste ou s'est l'oreiller qui a servi à étouffer le bruit du coup de feu.....?

Bien entendu c'est moi qui ai la photo (copyright zonard) et en ai mis quelques exemplaires au frais au cas ou....

( D'après les flics( qui avaient déjà intercepté un double de la photo sur Castres et qui m'avaient par avance préparé la réponse) il s'agirait de la housse du gilet pare-balles... affaire à suivre...???)

Deux petites heures plus tard j'étais dehors, non sans avoir au passage pu récupérer quelques petits détails croustillants supplémentaires. Inspecteurs de la Bac et Officiers de Police, eux, n'avaient qu'un désir, rentrer vite chez eux pour consulter mon site.

'**Aux ordres**', ils ont quand même, par un excès de zèle, fait une petite connerie durant cette détention. Je les en avais pourtant avertis. Je conseille à certains décideurs de bien savoir lire entre les lignes et de faire très attention.

Le gendarme Albigeois de ma première Garde à vue qui, voulant faire le beau, avait fait la même connerie l'a payé très cher!

## **N° 40 : UNE HISTOIRE DE ' FAITS DIVERS '**

Une fois de plus et hasard, comme à l'accoutumé dans ces affaires, celle là m'est tombé sur la gueule, sans crier gare ce dimanche 09 décembre 2007. Il ne pouvait en être autrement...

Moi qui, sortant tout fraîchement de ma troisième 'Garde à vue' au commissariat albigeois pour l'évident '**suicide**' du commissaire Arnaud Tregouët de Castres (voir : La trilogie : Boite à Pandore N° 36, 37 et 38), et n'aspirant qu'à deux trois jours de quiétude compensatoire, j'allais être servi... !

Emission « **Sept à Huit** » présentée par  
Anne-Sophie Lapix et Harry Roselmack,  
diffusée par TF1. (09/12/2007)

**Cadre** : La Cour d'Assises de Draguignan, la ville de Marseille et principalement les falaises de Cap Canaille.

**Sujet** : Rebondissement au procès en assises 14/11/2007, suite aveux de Béatrice Faure / Frustieri co-inculpée, épouse de Jean Pierre Faure disparu deux ans plus tôt et dont le corps restait introuvable...

Les soupçons de l'instruction et de l'enquête policière s'étant portés sur cette dernière et sur son amant un certain Jean-Claude Douliery. Celle-ci en plein procès d'assises, après deux ans de silence, de tergiversations et de dénis, atteinte d'un fulgurant éclair de mémoire charge l'amant et se souvient même de l'endroit où l'amant a balancé le corps du pauvre mari... L'amant, lui, nie tout en bloc.

On en profite également pour retrouver au pied des falaises de menus bijoux ( les pies de Cap Canaille ne sont pas voleuses ) et les ossements de Dominique Ortiz, ex-compagne de



Jean-Claude Douliery, charmante jeune fille qui était enceinte de deux mois lors de sa disparition en 2001...

**Donc** : le vrai 'Fait Divers' dont sont en général si sensibles et friands nos valeureux journalistes d'investigations... (pour peu que cela ne fasse pas trop de vagues tout de même.)

Suite ce rebondissement, le procès en assises concernant le meurtre de Jean-Pierre Faure étant reporté à mars 2008, celui concernant le meurtre de Dominique Ortiz devrait avoir lieu fin 2008....

Fin de reportage.

\* ----- \*

Ce soir là, si il y en un qui n'a pas digéré sa soupe  
et qui était en train de se demander ce qu'était cette nouvelle histoire à la con ?...  
c'est bien moi !

Après quelques instants de réflexion...,  
**il y avait plus que le feu que je balance tout sur internet !**

Moi, le pauvre con du fin fond de ma campagne tarnaise qui n'a jamais foutu les pieds de ma vie à Marseille, **je connaissais pratiquement tous les protagonistes du reportage !**

**Avant de vous révéler les causes de mes tourments**, je tenais à signaler un petit détail anodin qui interroge cependant : Cette zone (réputée zone à suicides) de Cap Canaille, filmée avec toutes ces maisons à proximité et en contrebas ne semble pas particulièrement sauvage... Comment le corps de Dominique Ortiz ou celui de Jean-Pierre Faure de surcroît affublé d'un bas de survêtement bleu, ont pu demeurer **plusieurs années** jetés au pied de ces falaises très fréquentées par moult sportifs, escaladeurs, aventuriers en tout genres et autres touristes, randonneurs, chasseurs, fouineurs, etc... ?

Zone et corps très certainement survolés par une flopée d'avions de tourisme, de canadiens, d'hélicoptères de pompiers et gendarmeries et autres engins volants sans avoir été aperçus une seule fois ?

**Mes préoccupations de l'instant étaient toutes autres** :

Tout d'abord je connaissais le nom de Dominique Ortiz puisqu'elle est référencée disparue sur mon site dans ma 'Lettre ouverte aux familles...' à la date du 24/04/ 2001.

Mais surtout j'en connaissais l'histoire car '*mes*' contacts Marseillais m'avaient début 2006 donné une toute autre version de la chose, concernant la disparition de cette jeune femme enceinte de deux mois et de ce qu'il en serait advenu... **version bien lointaine** de celle qui nous est présentée ce soir là sur TF1.

Jean-Claude Douliery je connaissais aussi, mais dans un autre rôle que celui du 'maçon marseillais' du documentaire.... pas le style à gaspiller 'la marchandise'.

L'on m'avait parlé également de frères...de truands...de pègre, de trafic d'êtres humains, de réunions marseillaises de franc-maçonnerie où l'on devait lécher le cul d'un bouc, de crimes sataniques, de récupérations de restes pour des trafics d'organes...

L'on m'avait même cité des noms de truands et de cliniques véreuses...mais aussi certaines révélations dont je ne peux vous faire part ici.

... ???????

Et aujourd'hui plus rien... un simple 'fait divers'...et moi au courant de tout ce pataquès dont j'ai fait parfois référence au cours de mes différents récits sur le site. Il est à noter toutefois que la presse marseillaise, et ce en toutes occasions, ne manque pas d'allusions et de sous-entendus bien sombres sur « ...la piste d'autres lourds secrets.»

N'ayant pas l'intention, en fermant ma gueule, de me faire '*auto suicider*' comme le commissaire de Castres, vous comprendrez pourquoi dans l'urgence j'avertis **tous** les intéressés et médias et balance tout sur internet !

Gardant quelques menus détails, pour info, à l'attention des juges d'instruction concernés.

D'où, comme le dit la fable (ou presque) :

« Les plus truands de tous ne sont pas ceux qu'on croit »

- **Qui a monté cette incroyable embrouille pour transformer cela en un 'fait divers' et en faisant très certainement déposer les restes des corps au pied de cette falaise il y a peu de temps ? :**

Interceptions téléphoniques ? ( peu probable / cabines) . Recoupement d'infos par '*des amis*' de Manu association ?... ou fuite sur Marseille ?

**Ce qui est sûr, c'est que ce sont les mêmes** que ceux qui ont traficotés l'histoire de 'Boîte à Pandore N°1' : 'Huit crânes et un casse-tête' et ont embrouillés l'instruction de l'affaire d'Outreau : voir 'Boîte à Pandore N° 6' : 'Une histoire de bleu bite'.

- **Dans quel but ?** : Se refaire une petite virginité sur le lieu où ils sont le plus fragilisés par les incontestables preuves de trafic commandité d'êtres humains développées sur mon site ( voir : Lettre...).

Puis, plus tard, forts de ce 'fait divers' truqué, avoir la possibilité de dénier tout ce que j'ai écrit ou ce qui a été dit sur Marseille et par là même, pourquoi pas en profiter

pour me faire trinquer.

Ils vont quand même avoir beaucoup de mal à contre dire l'indéniable et fréquente destination 'Marseille' et ce trafic européen. Voir : 'Lettre ouverte aux familles....'

Sur : [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com)

A présent, à l'appui de certaines constatations : Jonathan Coulom à Guérande / Julien Séry Zémia à Valence sur Drôme / Ylenia Lenhard à Appenzel / ( Thomas Corret Viccini à Embrun ? ) et peut-être dernièrement Edith Herbulot à Montmacq 80 ?...( pour venir en aide à Manu association qui venait de s'en faire tirer deux le même jour devant sa porte... doublé et magouille que j'avais dénoncé sur internet page 32 de ma 'Lettre ouverte aux familles...' **plus d'un mois avant ce procès d'assises de Draguignan !** ), je les soupçonne d'une très grande organisation et 'd'archiver' les restes de toutes leurs victimes pour le cas ou un jour cela tournerait mal et pouvoir ainsi transformer la chose en un banal fait divers comme par exemple leur dernière invention de Cap Canaille ou encore le cadavre d'Azedine Douffi retrouvé à Lyon...trois mois après ! , mais aussi la mort grenobloise très suspecte et si peu médiatisée de Mathieu Jaligot ou encore '*la rumeur...très persistante*' concernant la disparition Marseillaise de Fatima Saiah qui aurait été retrouvée décédée avec un rein en moins. Elle aussi, peut-être, ils vont bientôt nous la ressortir d'un placard... En ce qui concerne les sorties de placards 'pressentes', en cette fin d'années 2009, '**ils**' ne sont pas en reste avec la grossière et risible copie conforme des falaises de Cap Canaille inventée par les Suisses pour nous ressortir les restes de Servan Partho Leuba ou encore l'incroyable et bien suspecte découverte près de l'autoroute de Bayonne des ossements de Mathieu Julien Bernard 9 ans après sa disparition ! Ils ont fait encore mieux que pour le crâne de Tatiana Andujar ou les restes d'Estelle Mouzin à Brie Comte Robert. Si dans le futur certaines familles gueulaient un peu trop ils arriveraient toujours à nous ressortir un bout d'os...Cela '*ils*' savent très bien faire.

Quant aux premiers poltron avertis : - « Qui gobe un œuf gobe un bœuf »

- **Pourquoi** mes sympathiques contacts marseillais se sont-ils 'évaporés' depuis mi-2006 et restent étrangement silencieux à mes discrètes approches ?
- **Comment** ce fait-il que Béatrice Faure/ Frustieri ait attendu deux ans pour avoir cette illumination divine qui semble toute droit sortir d'un polar de deuxième zone ?

Jean-Claude Douliery, lui qui nie tout, endosse, sciemment ou pas (ce n'est pas mon affaire) pour le coup le rôle du cocu de service.

Encore une histoire à la 'mord moi le nœud !

Je vous ai vu arriver avec vos gros sabots.

Si dans Boite à Pandore N°1,2 et 3 vous étiez tour à tour:

Ridicules, grotesques, pantins et gros nazes,  
vous en êtes devenus sublimes...de connerie !

\*

### **Confidentiel**

Destinataire LR/AR du 11 Janvier 2008\* :-

Madame la Juge d'Instruction **Laetitia UGOLINI**  
TGI de Marseille.

Désolé, censuré pour vous lecteurs...

Copies : Monsieur le Président de la Cour d'Assises TGI 83000 DRAGUIGNAN  
Archives  
Xxxx.....

\*Pas très pressée Madame la Juge Leatitia Ugolini du TGI Marseille ainsi que Monsieur le Président de la Cour d'Assises de Draguignan, nous sommes le 18 Mars 2008 et toujours rien...LIBRE OPINION... Vous pensez bien que dans cette LR/AR je ne me suis pas amusé à leur marquer certains détails très confidentiels et mes sources Marseillaises. Trop risqué de laisser ce trimbaler des info pareilles...mais non ça n'a pas l'air de les intéresser.  
« Tu vois petit....c'est ça la France »

### **N° 41 : 'Echec et Mat' LE CADAVRE DE BRIE COMTE ROBERT**

Le corps d' Estelle Mouzin aurait (plutôt avait) été retrouvé fin 2006 : voir Boîte à Pandore N° 2 sur [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com)... Je sais à présent que la fuite était de source policière.

En réalité : ' cadavre sorti des placards'

Il leur fallait impérativement bidouiller un fait divers pour que le cadavre de cet enfant soit découvert : (Il y a longtemps que j'attendais cela.)

Ceci afin de pouvoir contredire définitivement mon appel téléphonique du 09 janvier 2004 à Guermentes ... : (preuves chez huissier). 09 Janvier 2004 : Jour où je retrouve et parle au

téléphone dans ce village de Guermantes, à mon ancien voisin portugais contre qui j'avais déjà déposé au SRPJ Toulouse en 1997 pour la disparition de la petite Marion à Agen. (L'enfoiré d'inspecteur du SRPJ Toulouse qui, sur rendez-vous, m'avait pris la déposition sur un brouillon et ne m'avait rien fait signer, devait tremper dans les soirées des notables toulousains.) Quant au SRPJ Versailles 'Cellule Estelle', au Parquet de Meaux et au juge d'instruction d'Estelle Mouzin, malgré moult LR/AR, fax, etc... en quatre ans : je ne les ai jamais vu !

Mi 2007 : travaux au Royal Wok, restaurant chinois de Brie Comte Robert (77)

Y a du être très certainement déposé (quand ?) le corps de cet enfant\* ... ? \* (Note personnelle : Prudence ils sont tellement vicieux qu'il se peut qu'il y ait embrouille dans l'embrouille)

Le hic : c'est que les chinois, en situation pas très régulière qui trouvent ce corps (cheveux long et reste de vêtement rouge), le jette dans une benne et n'en parlent pas...

Donc : 'gros problème' pour ceux qui ont monté l'embrouille... Il devrait bien rester sur zone tout de même quelques fragments d'ossements...

Comment pouvoir faire éclater cette affaire ?

C'est à partir de là que les choses vont légèrement se compliquer et que peut-être l'un des protagonistes à venir a été plus ou moins téléguidé. (A vous de deviner qui ?)

Rentrent en scène : Le patron du restaurant (et sa horde de clandestins). Suite à une fuite cela arrive aux oreilles de l'exotique Alexandre Lebrun, qui comme son nom ne l'indique pas est cambodgien. (vous découvrirez ce sulfureux personnage sur les vidéos qui lui sont consacrées sur internet.) Alexandre Lebrun, comme de bien entendu ayant un sens aigu des affaires, voulait en profiter pour faire chanter ce patron de restaurant pour dissimulation de cadavre en lui demandant au passage 300.000 € pour acheter son silence. Puis au cours d'un reportage sur la 'mafia chinoise' au profit de l'émission 'Droit de savoir' de TF1 Alexandre Lebrun (sous caméras cachées, donc à son insu) raconte, entre autre, tout sur la découverte de ce cadavre au journaliste indépendant d'investigation Mohamed Sifaoui . Interrogation sur ce qu'aurait pu éventuellement être le rôle de Roman WU, fondateur et rédacteur du journal gratuit 'Le canard laqué' et plus ou moins instigateur de ce projet de reportage fin 2006 et du contact Lebrun/Sifaoui ?

Le 'droit de savoir' et TF1 censurent la partie 'Estelle'(?). Mohamed Sifaoui, sur conseil avisé du procureur Général de Paris Laurent Le Mesle (qui, peut-être atteint d'amnésie foudroyante nie cela) passe, ce qui est normal, la patate chaude au SRPJ Versailles ...

Personnellement j'appellerai cela : un retour à l'envoyeur. Nous sommes en novembre... décembre 2007.

Le 09 janvier 2008, jour du 5<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de la petite Estelle, Monsieur Jean Espitalier Directeur régional du SRPJ nous annonce devant les caméras de télévisions une nouvelle piste. Le 30 janvier 2008 le SRPJ Versailles nous débloque la grosse artillerie avec fanfare, mais... faute de majorettes, débarque avec pelle mécanique dans ce restaurant chinois.

Effectivement on y trouve quelques fragments d'os... (Devinez la suite...)

Seulement, entre temps, il y a eu un deuxième 'Hic' auxquels ils ne s'attendaient pas et il était de taille ! :

Venait de sortir le 12 janvier 2008 sur [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) le Boîte à Pandore' N° 40

concernant les magouilles des cadavres de Cap Canaille et dénonçant en LR/AR au juge d'instruction marseillais Laetitia Ugolini ainsi qu'au Président de la Cour d'Assises de Draguignan les méthodes employées par 'la chose' pour transformer certains cas d'enlèvements de ce scandaleux trafic commandité d'êtres humains\* en banal fait divers. \*(voir 'Lettre ouverte aux familles ...' sur le même site.)

Bien entendu, immédiatement par e-mails et courriers, diffusion à grande échelle : (Politiques, Procureurs, Avocats Généraux, Juges, Substituts, médias et bien entendu tout le 'fan-club...'). En ce qui concerne Brie Comte Robert, Monsieur Mohamed Sifaoui a été averti par mes soins le 05 février 2008.

Ceux qui tirent les ficelles pouvaient-ils prendre le risque d'un nouveau camouflet et de se ridiculiser une énième fois ?... M'est avis que 'certains' on fait ce qu'il faut pour faire stopper et étouffer la fin de ces investigations.

Ces affaires commencent à me courir sur le haricot : Il faudrait peut-être demander à Monsieur Nicolas Sarkozy : Qui était ministre de l'intérieur le 09 janvier 2004 ? Qui a mis ce jour là, police gendarmerie et magistrature française au 'garde à vous' ? Et sur ordre de qui ?

A cause du foireux de leur plan et de la diffusion par Tfl de ce reportage : crime de lèse majesté, Charles Villeneuve du 'Droit de savoir', pour 'avoir osé' trinquer ! Il est éjecté illico presto de TF1.... Rancunier le Nabot de Nagy- Bocsa !

## **N° 42 : ET LES PARENTS ?**

« **Le lourd piétinement des âmes écrasées** » Armel Guerne

\*

Un cadavre à Castres, deux à Marseille, un à Brie Comte Robert...ces temps-ci ça tombe dru ! Aussi avant de vous parler des meurtres de la gare de Perpignan je vais un peu vous laisser récupérer.

---

Et vous lecteurs, si c'était votre enfant, votre mari ou votre mère qui avait été kidnappé ou qui avait disparu...qu'elle serait votre réaction ?

A travers un simple exemple d'e-mail ( ci-joint) destiné à ses collègues pour cause de disparition inquiétante ...envoyé dernièrement à 150 destinataires et bien entendu resté sans aucune réponse, je voudrais que vous méditez sur la réaction des familles et de tout un chacun avertis ou plutôt sur le manque général de réaction\* ...Cet amoncellement inacceptable de dysfonctionnements institutionnels et la 'Lettre ouverte aux familles...' sont pourtant des preuves irréfutables qui appelleraient autre chose que cette résignation et passivité ambiante.

(\*Attention : Taffioles et grenouilles de bénitier, on lit **tout le site** avant de faire un commentaire et le mieux c'est que vous fermiez l'ordi, votre gueule et que vous vous tiriez. Ici c'est un site de courageux !

Tout d'abord le très concerné père d'Estelle, les parents de Marion, toutes les familles (plus de trois cent) ayant reçues mon livre (cadeau) du moins je l'espère car côté réponse ou remerciements... Manque de réaction quasi général, comme par exemple du côté des dirigeants et associations de l'Université de Bretagne Occidentale de Brest : 200 e-mail lors de la disparition ( doublé espagnol) du jeune, 20 ans, Romain Lannuzel à Barcelone, ( lorsque j'ai averti la famille il y avait même les gendarmes dans la maison...pas vu les gendarmes...) mais aussi les parents britanniques de la petite Maddie, les familles espagnoles et portugaises ou l'autre con matraque à mort, les familles Belges et Suisse....Néant total !

Comme je disais dernièrement à un espagnol : « Donde estan los valiantes ? »

Les associations françaises et étrangères gérant des sites de disparus je préfère ne pas en parler, je serai désagréable. C'est pas mon style.

Bien joli d'aller parader dans les salons élyséens, de faire son beau entouré de politiques ( souvent les pires) , de me cracher sur la gueule ou tout simplement de la fermer ...si tous ceux qui étaient au courant ne sont pas contents ou se sentent visés j'ai une petite phrase à leur opposer et cela suffira :

*« Il y a certainement longtemps que la disparition de votre enfant ou celles de nombreux disparus depuis quelques années auraient pu être évitées....si certains avaient eu un peu plus de courage ou d'incrédulité complice. »*

Par contre... et je tiens à m'excuser auprès d'elles, car par manque de temps je ne les contacte pas assez souvent, je voudrais dire aux familles avec qui je correspond combien leur amitié et leur soutien me sont précieux et chaleureux. Ils sont de mes pensées, je suis de leur peine. Je serai toujours de leur combat.

Pour exemple :

Message envoyé dernièrement par l'association :TERRE D'ESPOIR, pour info, à toutes les clubs de basket ( 150 e-mail) du département 69 et resté sans suite.  
Disparition inquiétante de Azedine Douffi ,30 ans, salarié du Comité Départemental de Basket du Rhône.  
Objet pour info: **Trafic commandité d'êtres humains europe de l'ouest.**

Disparition Azedine Douffi 17/01/08...Pour info

Copie d' e-mails

( Lecteurs : Lettre Carole Bouquet envoyée il y a trois mois également à 180 antennes Ligue des Droits de l'Homme...certainement pas concernées)

'JE SUIS DE LA COULEUR DE CEUX QU'ON PERSECUTE'

**INFO** et plus si affinité....

Bonjour.

Cet e-mail va très certainement vous surprendre.

**En 1997**, je trouve l'homme qui a plus que certainement pris la petite Marion WAGON sept ans à Agen (47).

Je dépose au SRPJ Toulouse.

L'inspecteur sur rendez-vous (un corrompu) me prend la déposition sur un brouillon et ne me fait rien signer ! (Cet enfoiré devait tremper dans les soirées toulousaines)

Le suspect (mon ex-voisin) est Portugais : fausse licence de taxi à Agen, trafiquant de drogue, de meubles, de voitures, de chiens, de machines à sous,( et je le sais maintenant : d'êtres humains.)

**En 2004**, Je retrouve ce suspect à Guermantes (77), dans le village et très certainement la rue où a disparu la petite Estelle Mouzin.

Je parle au téléphone au Portugais !

- ... « Oui oui c'est moi, j'ai de la famille à... »
- « J'habite à \_\_\_\_\_ et je suis mitoyen avec un....
- « Oui c'est mon frère qui a acheté cette maison... » ...

Vite j'appelle la police de Paris ( SRPJ Versailles et la Gendarmerie d'Agen.

Je n'ai jamais vu aucun policier !

Je continu à enquêter ... et faxe mes découvertes au flics .Au bout de huit mois :

Garde-à-vue /Perquisition/ Destruction du disque dur de mon ordinateur. Summum oralement : « Interdiction de parler et de s'occuper de cette affaire ! » (Je viens d'apprendre que le gendarme O.P.J. ( ripoux de notoriété) qui avait dirigé ma garde à vue (11heures) n'était autre, du temps de l'affaire Alègre, que l'entremetteur de soirées fines voir sadomaso pour le département du Tarn... Ils ont même essayé l'arme psychiatrique (internement).... sauvé par un O.P.J. très très sympa ! qui m'avait averti :

-« Attention, prenez vos précautions, ils vont essayer de vous faire passer pour fou »

Je retrouve mon portugais sur Toulouse dans l'affaire du serial killer Patrice Alègre, à qui il a livré certains enfants destinés à des soirées sadomasochistes où étaient des politiques Français de Droite et de Gauche. Sur Toulouse, l'argent de la drogue et des prostituées servait à financer les partis politiques.( franc-maçonnerie) Durant mon enquête je découvre



que tous les disparu(e)s de l'affaire Alègre sont plus que très certainement passés dans l'incinérateur de Cazères. Avec un Colonel de gendarmerie pourri de chez pourri !

Comme je suis petit éditeur ( de cartes postales) je ne me dégonfle pas et fait un livre(12/2005) que je remets en premier en LR/AR au Procureur de la République de Toulouse et aux Commandants de Gendarmeries de Cazères et Muret . Je ne vois personne, ni eux, ni les juges d'instructions avertis.

Bref :

Ce Portugais a pris tous les enfants et adultes de France. Tous les disparus de France partent sur trois zones (voir preuves) en France dans des soirées sataniques de Franc-maçonnerie. ( trafic d'organes avec les restes ).( Sources X)

Donc, vous vous en doutez une affaire d'Etat Français...dont aucun média ne veut parler !!! Tous politiques avertis ; Droite - Gauche - Extrême droite – Extrême gauche –Verts – Communistes - Centristes...

Au Canard Enchaîné l'on me dit « Mais que font les autres... » Certains médias m'ont dit avoir eu des pressions, d'autres me disent 'Bonne chance', mais surtout **tous** la ferment ...

Elle y a mis le temps ...mais **l'hydre de la franc-maçonnerie a fait son œuvre.**

Ce Portugais qui continue tous ces enlèvements en France habite maintenant au Portugal. Et il continue sa sale besogne dans ce pays plus en Espagne Belgique et Suisse (Tous flics avertis) . Il travaille pour la pègre .... 'Il livre où il prend'.

Ce qui me permet d'émettre des doutes sérieux quant à sa culpabilité dans l'enlèvement de Madeleine Mac Cann

Le 23Mai 2007, à 21 heures, pendant une heure j'ai parlé avec la police Anglaise (cellule Maddie), à qui j'ai donné le nom du Portugais et tous les renseignements.

Je suis sceptique, quant à ce que fera la police Anglaise, à cause de l'affaire LADY D.

( accident /meurtre – que l'Etat Français couvre !!!)

Nous sommes en Novembre 2007 et je n'ai toujours pas vu les flics anglais...

Toutes les preuves de : Trafic commandité d'êtres humains dans la :

'Lettre ouverte aux familles de victimes d'enlèvements ou disparitions inquiétantes'

sur le site : [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com)

Vous allez être tous très surpris de découvrir sur ce site le rôle obscur de certaines Fondations ou Associations Françaises\* et Etrangères se prévalant des mots Enfants et Enfance.

Madame Bouquet et 'La voix de l'enfant' que puis-je faire d'autre ? C'est un peu un cadeau empoisonné que je vous envoie...Excuses.

Mais c'est tellement dégueulasse et important ! Et tout le monde se dégonfle...

J'ai 57 ans, je n'allais pas crever avec cette sale affaire

Je reste à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

Respectueuses salutations. Paul - Emile CHARLTON

---

Suite : copies de différents e-mails ...

Xx..... bien entendu aucune réponse à cet e-mail... de la part de Carole Bouquet et de l'association 'La voix de l'Enfant. \*Pour ce qui est de la quasi totalité des associations françaises : un gros cirque et des pantins articulés, naïfs, infiltrés politiquement, à la limite du ridicule...(Voir la Lettre ouverte....)

.....Je pense cependant que l'échéance est proche ! De gros nuages noirs s'amoncellent sur eux : dernièrement ( fin 2007/ début 2008) un doublé et un trio Portugal, un doublé Espagne, un trio et un doublé France ! Plus un patron de garage Belge il y a dix jours.....comme vous voyez cela continu de plus belle et personne ne bouge !!!!!!!! Moi qui ai envoyé 300 livres cadeaux aux familles...Que peuvent-ils avoir de mieux que ce qu'il y a sur mon site ? Comme je l'écris pour certains parents très concernés : « Ce n'est pas ma fille qui a été enlevée ! »

Xx..., je suis de votre désarroi pour la disparition de votre frère, mais de vos espérances aussi. Vous transmettez mes très respectueuses salutations à vos parents et toute votre famille. Bien sur je reste à votre entière disposition, surtout n'hésitez pas si vous désirez me parler ou me rencontrer un jour avec votre famille. A  
la limite de la folie. Je ne sais que vous dire.....

Amitiés Paul Emile CHARLTON

..... Je vous confirme que la Police Belge a été avertie en détail par mes soins et a même reçu mon livre gratuitement il y a environ deux ans ( Il me faut rechercher l'accusé de réception....planqué chez des amis.) J'ai eu trois conversations et ai bien entendu le nom et le N° de téléphone de ce policier Belge qui 'bien entendu' a l'instar de toutes les polices européennes, n'ai jamais venu me voir. **Je ne vous communiquerai pas le nom de ce policier** dans l'immédiat, car je ne veux pas que la police Belge l'ait. Il est d'ailleurs hors de question que je rencontre la police Belge.( encore moins la Française) Par contre je reste à la disposition de votre famille et des médias Belges courageux...si vous en trouvez un ?... Je vous communiquerai la liste de tous ceux que j'ai déjà averti depuis deux ans.(Pas mieux que les Français).....

Monsieur..... : comme de bien entendu aucun contact du fils de..... (ce n'est pas mon père qui a disparu...) qui a reçu cet e-mail depuis plus de 15 jours...police Belge également. Je n'en suis pas spécialement surpris. Ci-joint les dernières disparitions inquiétantes

enregistrées en ce début d'année 2008 ou l'activité 'Belge' c'est **gravement accentuée** et ou l'on remarque toujours l'indéniable jumelage démontré dans la très importante 'Lettre ouverte aux familles...' de mon site internet. Je pense que à l'instar des lieux de livraisons français ( voir 'Lettre...' ) il opère de même et livre directement en Belgique....

..... Je suis désolé d'être aussi direct mais cette scandaleuse affaire dont personne ne veut ou n'a le courage de parler, n'a que trop duré... Il y a certainement longtemps que la disparition de votre frère ou celle de nombreux disparus depuis quelques années auraient pu être évitées\*.....si certains avaient un peu plus de courage.

\*Idem pour la famille et les collègues 'Basket Rhône ' de Azedine Douffi.

\*Après les disparitions lyonnaise de Sophie Levêque, Olivier Genot, Laurent Delelis, Alain Cavaillé, Alain Bensemoun, Chouchane Alhem, Rachid Meziani, Caroline Montrontchik, et dernièrement le 07/02/07 Martial Crochot 33ans à Villeurbanne ou le 04/07/07 Julien Aballe à l'Hotel des Facultées de Lyon et aujourd'hui votre collègue Azedine Douffi qui va disparaître demain sur Lyon ?: votre fils? votre mère? votre mari peut-être ? ...c'est vrai, cela n'arrive qu'aux autres...

Cette saloperie d'affaire qui fait fermer la gueule à la France entière n'a que trop duré !  
Salutations.

Paul Emile CHARLTON

PS : Finalement le corps d'Azedine Douffi sera retrouvé(excuses moi du peu) **3mois!** plus tard dans le Rhône. Bien entendu côté communication : néant total médias avertis et flics. Imaginez-vous quel pouvait-être son état. A-t-il été lui aussi ressorti des placards marseillais ?

## **N°43 : LES MEURTRES DE LA GARE DE PERPIGNAN**

Pour info copie e-mail envoyé à la Police Judiciaire Perpignan (06/03/2008) :

### **Police Judiciaire Perpignan pour info:**

#### **Cadeau empoisonné**

De : Paul-Emile Charlton (editionsliberte@hotmail.fr)

Envoyé : jeu. 06/03/08 15:55

À : antpj.perpignan@interieur.gouv.fr

(Copyright 2008 AFP)

#### **Viol de mineure: un dentiste de Neuilly condamné à quatre ans de prison**

La cour d'assises des Pyrénées-Orientales a condamné vendredi à quatre ans de prison ferme Thierry Leprince, un chirurgien-dentiste et ancien conseiller municipal de Neuilly-

sur-Seine (Hauts-de-Seine) pour le viol d'une mineure en 1991 et 1992 lors de séances photos. Sa coaccusée, Maryse Dabrowski, qui résidait dans les Pyrénées-Orientales et avait présenté sa voisine, âgée de 12 ans, au dentiste contre rémunération, a été acquittée à l'issue de ce procès qui a débuté lundi. M. Leprince, qui était avec sa famille et ses amis en larmes à l'énoncé du verdict, a dix jours pour faire appel. L'avocat général avait requis respectivement de 4 à 5 ans de prison pour le dentiste et 1 à 2 ans de prison pour Mme Dabrowski, justifiant les peines requises par "l'ancienneté des faits". Les deux accusés ont reconnu des attouchements mais ont nié tout viol. Le dentiste, conseiller municipal chargé des sports à Neuilly de 2001 à 2003 avait abandonné tout mandat politique à cette date, lorsqu'il a été entendu dans le cadre de l'enquête. Il avait alors été incarcéré pendant six mois. La jeune fille avait porté plainte en 1998, après une adolescence perturbée, a-t-elle expliqué, par les sévices subis. La victime a indiqué qu'elle avait été violée par Thierry Leprince et Maryse Dabrowski, lors d'une séance photos à Sceaux, près de Paris, puis à un "casting" dans un hôtel de Perpignan en 1992. Les trois avocats du dentiste ont souligné que les attouchements avoués, pour lesquels il avait exprimé sa "honte" et ses "regrets, étaient prescrits. Concernant le viol, ils ont estimé qu'il n'y avait pas de preuves et ont demandé l'acquittement. L'avocat de Maryse Dabrowski, Me Valérie Cons, a également souligné l'absence de preuves de viol, ajoutant que sa cliente était "sous l'influence" de Thierry Leprince, car "vulnérable, naïve et en manque d'argent". (Copyright 2008 AFP)

**Maître Etienne Nicolau / Avocat des familles Perpignan /Info**

L'on vient de me faire des révélations pour le moins surprenantes sur ce 'fait divers'.... Si un policier qui s'intéresse **'aux meurtres de la gare de Perpignan'** lit ces lignes et qu'il veuille en savoir un peu plus, exceptionnellement, je le rancarderai. (Bien entendu, offre idem pour journalistes courageux). Quant 'aux autres', ne vous faites aucune illusion, j'ai fait ce qu'il fallait et tout est 'au frais'. [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com)

## **Fin d'e-mail P.J.**

### **Extraits de différents articles de presse :** ( relevés sur internet)

*...« Lors de l'enquête, l'entremetteuse, Maryse Dabrowski a confirmé une grande partie les dires de la jeune victime. »...*

*...« Par ailleurs, une autre mineure expliquera aux enquêteurs avoir été présente à l'une des séances photos à Sceaux, au cours de laquelle "le photographe **faisait l'amour**" à la jeune adolescente »...*

*«... aurait abusé il y a environ dix ans **de plusieurs mineures.** »*

*« Par l'intermédiaire d'une petite annonce\*, le Prince de Saint-Hilaire l'avait embauchée en tant que femme de ménage »....*

(\* Petite annonce...mon Q ! Un parisien qui recrute une femme de ménage à Perpignan... Qui goberait cela ? Il l'a trouvée dans une de leurs soirées pourries...ils se connaissent tous !)

*...« Elle lui avait alors présenté **sa propre fille** et deux voisines dont la plus âgée avait 11*

ans. Celles-ci auraient été abusées d'abord à Perpignan et auraient pris l'avion (tous frais payés par le Prince) pour subir le même sort dans un appartement des Hauts-de-Seine.

... « Maryse Dabrowski, la complice présumée, confirmait les faits de viols mais ne se souvenait plus de la réelle identité du prince »...

L'instruction devra également établir l'origine de tous ces clichés de jeunes filles découverts dans le cabinet du chirurgien-dentiste »...

...« Maryse Dabrowski propose ses services pour des photos de charme, verse dans la photographie et le film pornographique puis se livre à la prostitution. » (sic)

« La victime a porté plainte en 1998, affirmant que lors de cette séance, puis lors d'un "casting" dans un hôtel de Perpignan en 1992, elle avait été violée par le couple ».

“... Honteuse et traumatisée, l'adolescente attendra d'être majeure avant de déposer plainte, fin 1998”.

« M. Leprince, âgé de 48 ans, encourt une peine maximale de 20 ans de réclusion criminelle. »

... « photographe connu du Tout-Paris »..... « Malgré le portrait-robot\* effectué par les policiers perpignnais, l'enquête piétinait et semblait se diriger tout droit vers le tiroir des affaires non élucidées. Nulle trace du Prince de Saint-Hilaire ni à Perpignan ni en région parisienne.... »

\*Les flics perpignnais font un portrait robot pour essayer de retrouver ce quidam...alors que la voisine (co-inculpée) de ces enfants est la maîtresse de l'autre nase et faisait le ménage chez lui. Ils ne sont pas un peu con ces flics perpignnais ?...

« Dix ans après (!) le dépôt de plainte, la Division nationale pour la répression aux atteintes aux personnes et aux biens (DNRAPB), co-saisie de cette affaire, frappait à la porte du domicile de « Thierry Leprince de Saint-Hilaire à Neuilly. » Selon une source judiciaire, des dizaines de clichés de jeunes filles dans des poses suggestives ont été retrouvés sur le disque dur de l'ordinateur de Thierry Leprince. Ces photos (depuis 5ans !) sont en cours d'expertise »

...« Actuellement chirurgien-dentiste à Neuilly-sur-Seine »... « Conseiller municipal UMP de 2001 à 2003, chargé des sports à la mairie de Neuilly dont le maire n'était autre que Nicolas Sarkozy. »

---

**Ah voila ! on y arrive... le mot est lâché : Nicolas Sarkozy !** Pas étonnant que l'on ne le trouvait pas l'autre toto et qu'il aura fallut attendre plus de **dix ans !** pour cette parodie de procès. Seulement quatre ans de prison ! ... Justice bien clémente également avec la

Dabrowski : ‘ *Acquittée !* ‘ ...on avait peut-être peur qu’elle parle.  
Une fois de plus, à l’instar de la justice toulousaine, la justice perpignanaise et par delà la République Française a été éblouissante de médiocrité et de bassesses.

*Une pensée pour le courage de cette jeune fille violée dans son intimité et son enfance mais violée également une deuxième fois dans son honneur par les donneurs de leçons d’une justice larvée et un système pernicieux dignes des pires exemples qu’ai connu l’humanité.*

Vous êtes à vomir !

**Lecteurs**, quand vous aurez lu dans ‘Boîte à Pandore N°1 / Huit crânes et un casse tête\* (P.J. Perpignan avertie fin 2005) : que celui que j’appelle ‘mon portugais’ et même parfois ‘l’autre con’ **ce rabatteur professionnel qui ne travaille que ‘sur ordre’** (voir : ‘Lettre ouverte aux familles victimes...’) éat venu à Perpignan récupérer Tatiana Andujar pour la livrer à Toulouse, avait de la famille sur Perpignan et bénéficiait également d’un pied à terre résidentiel dans cette ville, il vous sera certainement plus facile de comprendre une partie du mécanisme lié à ces affaires et comment ont été ‘récupérées’ également sur ordre : Mokhtaria Chaïb, Marie Hélène Gonzalez et également, n’en déplaise à Marc Delpech, Fatima Idradou.. Pour les détails Perpignanaise et ce scandaleux trafic commandité d’êtres humains européen développé sur mon site, j’attends toujours **tous ces avertis de flics gendarmes et magistrats** qui depuis quatre ans ne semblent pas particulièrement pressés d’en savoir plus.

Pour Perpignan ce jour 08/ 06/2008 toujours vu personne, ni cette fripouille ‘à droite toute’ perpignanaise d’avocat des familles (qui, pour Tatiana Andujar et mon portugais, avait déjà été averti il y a deux ans !) ni Police Judiciaire...et je suis sûr qu’ils ne viendront pas. Averti également en LR/AR le 01/04/2008 Monsieur le Procureur de la République de Perpignan ....silence radio monsieur le procureur. Celui là, il en a tellement sur le cul avec les trois ‘suicides’ (lire: meurtres sataniques) de Pau (Affaires Emmanuel Bouchet. Alain Dubois. Hervé Boy.), les non moins meurtres ‘plus qu’étrange, intéressés et à connotations sataniques’ des sœurs Nougé-Cazenave toujours à Pau\* (\* ville où rutilait également l’illustre et noctambule maire P.S., partouzeur toulousain, André Labarrère); son complice scandale suite disparition de Didier Seguin à Lescun, cette mascarade de procès ‘Thierry Leprince’ pour viols, l’affaire du petit Vincent Tanyères\*(voir en fin de lettre) et ces **meurtres ‘sataniques’ de la Gare de Perpignan** (suite à suivre) qu’il ne lui reste qu’une chose à faire ..... Il aura, face au citoyen justiciable, bien du mal à vouloir donner des leçons d’intégrité, de morale et de Droit.

La Police Judiciaire de Perpignan, même si exprès je ne leur ai pas tout dit, avant de leur envoyer cet e-mail je leur ai, bien entendu, quand même parlé dix minutes au téléphone...les ordres ont du venir, une fois de plus, de très haut.

Il y a pourtant des informations primordiales à vérifier en urgence !

**L’on voudrait faire capoter l’enquête que l’on ne si prendrait pas autrement.**

Je vais bien trouver un con pour me conseiller d’écrire à Nicolas Sarkozy, j’en avais déjà

trouvé un qui m'avait préconisé Bernadette.

## **Enfin ! :**

C'est, excusez moi du peu, **huit mois !!!** après l'envoi de l'e-mail 'empoisonné' à la Police Judiciaire de Perpignan et ma LR/AR au Procureur de la République de Perpignan que je fus, plus ou moins en catimini, invité à une entrevue que l'on me qualifia de 'sympathique' avec deux O.P.J. perpignanais.

Je pensais qu'en premier lieu ils me parleraient également de la disparition inquiétante le 07/01/2005 de Françoise Lepage\*, cette mère de famille employée à l'hôpital de Perpignan, dont une commission rogatoire a été ouverte par un juge d'instruction perpignanais et pour qui j'attends... en vain... la visite de la gendarmerie de Vinça depuis plus de deux ans !!!!. Mais non, cela ne les intéressait pas.

\* **Lecteurs**, finalement le corps Françoise Lepage a été retrouvé en avril 2009, soit plus de quatre ans après, dans des circonstances fort troublantes qui rappellent étrangement les découvertes du corps de Boris Kernec à Bourg d'Oisans ou celui de la petite, cinq ans, Ylenia Lenhard à Appenzel ou encore ceux de Dominique Ortiz et Jean-Pierre Faure à Marseille et autres étranges et soudaines sorties de placards, comme, entre autres, le coup foireux du corps de la petite Estelle Mouzin à Brie Comte Robert....

### **Ne nous auraient-ils pas refait le coup de Boîte à Pandore N°40 ?**

C'est peut-être à cause de cela que je n'ai jamais vu ces gendarmes de Vinça ...

Ah ! Lecteurs, si vous saviez ce que je sais\*... ( \* et que nous savons... *mis au frais*)

**Savoir où se cachait** le richissime Daniel Messinger ? : Ce triste personnage évaporé en 1995 soupçonné de deux crimes sataniques et recherché depuis plus de douze ans par Interpol et par **la Police Judiciaire Perpignanaise** pour viols, pédophilie et pour tournage et diffusion de cassettes pornographiques incluant des enfants, cela ne semblait pas non plus les intéresser spécialement...

Sympa les flics ! Je vous laisse juge d'apprécier la teneur de quelques passages du procès verbal d'audition consécutif à mon exceptionnelle proposition de témoignage.

### **Ambiance :**

**Question** : « - Où étiez-vous et le 20/12/97 ? » (disparition et meurtre de Moktaria Chaïb)

**Réponse** : « - Chez les Balkani à Levallois-Perret »

**Question** : « - Où étiez vous le 16/06/98 ? » (disparition et meurtre de Hélène Gonzalez)

**Réponse** : « - Chez Dominique Baudis »

**Question** : « - Où étiez- vous le soir du 09/02/2001 » (disparition et meurtre de Fatima Idrahou)

**Réponse** : « - Nuit d'amour torride avec ma femme....demandez le lui, elle s'en rappelle encore. » ( je là leur ai joué à la Baudis. )

.....

Ils m'ont même demandé si j'avais goûté à l'homosexualité, etc.... Par contre la disparition de Tatiana Andujar près de la gare de Perpignan... fallait surtout pas en parler ! Ils devaient être « aux ordres ».

La stratégie qui semblait vouloir être développée m'inquiétait pour plusieurs raisons.

J'en suis encore à me demander si on ne m'avait pas envoyé ces flics, tout simplement et comme pour toutes ces affaires plus ou moins liées entre elles, pour tout faire capoter ? Cette façon d'agir et de n'acter ou s'intéresser qu'à ce que l'on voulait bien entendre me rappelait trop la manière qui a été employée par la police la gendarmerie et la magistrature Toulousaine pour étouffer scandaleusement l'affaire Alègre et sa horde de notables pourris. Idem en ce qui concerne l'enquête menée pour la disparition de la petite Marion à Agen...mais, de la disparition de cette petite fille et l'évaporation de Daniel Messinger, nous aurons l'occasion d'en reparler dans Boîte à Pandore N° 46.

### **Le lendemain de cette audition une lettre s'imposait :**

Paul Emile CHARLTON

à

Madame la Juge d'Instruction Anne Haye

T.G.I. Perpignan

Les Monts de Lacaune le 05/10/2008

**LR/AR**

**Objet** : Audition / Meurtres de la gare de Perpignan

Madame,

Auditionné par les OPJ perpignanais Joseph Belmonte et Rodolphe Géronzi le 04/10/2008 au commissariat d'Albi dans le cadre des meurtres de la gare de Perpignan, bien qu'ayant déclaré officiellement que je ne ferais plus aucune déclaration à la police, gendarmerie et magistrature française sur toutes ces affaires liées à ce lamentable trafic commandité d'êtres humains et ayant remis à ce sujet une lettre copie à l'OPJ rédacteur, par cette lettre LR/AR je vous en officialise la chose (**Lettre ci-jointe**). Ceci m'exemptant automatiquement de tout secret de l'instruction.

Pour ces pauvres victimes, leurs familles, pour les personnels policiers et magistrats encore



intègres qui oeuvrent pour représenter les vrais valeurs de la République et pour qu'enfin puisse cesser ce lamentable trafic commandité d'êtres humains développé sur mon site [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com), en signant ce procès verbal j'ai toutefois accepté de collaborer avec vos services... Ne me faisant que très peu d'illusions quant à la finalité globale et l'exploitation future des informations données ou retranscrites sur mon site.

Si le seul et unique souci de l'OPJ rédacteur semblait être une audition de 'mon portugais' la composante liée à ces enlèvements et meurtres perpignanais, mais aussi la disparition de Tatiana Andujar (voir : Lettre ouverte aux familles et Boîte à Pandore N°1 dont la Police Judiciaire Perpignanaise fut avertie il y a **3 ans** et n'est jamais venu me voir !!!) **semblerait être bien plus subtile et bien plus complexe dans la préparation et la mise en œuvre qu'une simple audition** même 'sécurisée' de ce quidam.

Ce jour 05/10, Monsieur Belmonte n'ayant pas pu (?) me relire la dernière question /réponse du bien trop stéréotypé procès verbal d'audition de la commission rogatoire (relu à la hâte... c'est ma faute) par mesure de précaution je tenais par la présente à en confirmer la dernière réponse :

**Question** : - « Avez- vous quelque chose à nous dire sur les meurtres de la gare de Perpignan ? »

**Réponse** : - « C'est le 04/11/07( puis 05/03/2008) qu'une personne perpignanaise, assez jeune, grand blond avec des chaussures noires qui ne veut absolument pas apparaître dans ce dossier ...( Et je le comprends !), je n'ai pas le nom, s'est présentée chez moi et m'a remis copie d'une nouvelle de l'agence de presse AFP concernant le procès pour viol de mineure au TGI de Perpignan impliquant Thierry Leprince et Maryse Dabrowski.

Il me dit être un ami de Tatiana Andujar et ami intime du fils de Maryse Dabrowski : mais aussi avoir connu Marie Hélène Gonzalez même lycée et même classe en sport. Tous à Thuir.

Tous même village, **même bande**, tous 14 /15 ans.... Mais connaître également Maryse Dabrowski 'une détraquée' ....

Toute la famille de Maryse Dabrowski déménage vers 1993/1994 à Perpignan dans le quartier de 'Moulin à vent'.

Tatiana, Marie Hélène, Moktaria, etc ...disparaissent\* à partir de 1995. (Même zone)

\*(Personnellement j'y inclurai Fatima Idrahou)

Moktaria est retrouvée près de Moulin à Vent, Fatima y disparaît.

Thierry Leprince doit avoir des notions de chirurgie (Moktaria). »

Voilà Madame la juge d'instruction les propos qui m'ont été avancés et qui cumulés à tout ce que j'ai pu récupérer sur internet **de tribulations** sur ces deux quidams et l'indéniable trafic d'enlèvements commandités de mon rabatteur professionnel qui ne travaille que sur ordre et qui semble l'auteur de **pratiquement tous** les enlèvements perpétrés en France et sur l'Europe de l'Ouest, nous ont interpellés, moi, mon confident et beaucoup d'autres personnes et m'ont permis de vous en informer.

Le judicieux dans cette affaire et dans un premier temps, bien que, si j'en crois certains

propos **blanchissant une certaine personne**... ( mais il est vrai **qu'en plus de cinq ans !** l'on a le temps de se forger de solides alibis !), semblerait être par exemple le recoupement et les relations 'professionnelles' qu'à pu avoir une autre personne avec un milieu très proche de la secte satanique Wicca bien présente sur Perpignan et autres indications dont j'ai fait part à Monsieur Belmonte et dont la lettre d'information ( en votre possession) adressée à l'ex- juge Francis Boyer (actuellement substitut à Toulouse) serait susceptible d'orienter les investigations. Mais aussi, pourquoi pas, confronter 'certaines personnes' aux nombreuses et très suggestives photos d'enfants dénudées saisies sur l'ordinateur de Thierry Leprince ... l'on aurait peut-être des surprises ?

(L'on reparlera de tout cela quand l'organigramme Charlton (Boîte à Pandore N°46) élaboré à l'étranger sera mis en ligne sur internet.)

...Mais c'est vrai je ne suis ni policier ni juge d'instruction et l'humiliant et dégradant interrogatoire que j'ai subi hier me l'a assez rappelé...Echappant de justesse et de part mon intervention à une cocasse et risible cinquième prise d'A.D.N.

Je tenais à vous signaler d'autre part que, contrairement à certaines allusions, je ne suis absolument pas l'auteur des courriers ( légitimes !) anonymes de revendications concernant Thierry Leprince, semblant être postés de Neuilly- sur- Seine et adressés à Monsieur le Procureur de la République de Perpignan. Ce n'est pas mon style, lorsque j'ai quelque chose à dire je l'écris et je le signe.

Je reçois d'ailleurs les mêmes courriers : copie ci-jointe.

Veillez agréer Madame la Juge d'Instruction Anne Haye mes très respectueuses salutations.

Paul-Emile CHARLTON

Pour les lecteurs non initiés à cette sordide histoire voilà quelques horrifiants détails à forte connotation satanique relevés sur des articles de presse de la Dépêche du midi et du Nouvel Observateur concernant **les meurtres de la gare de Perpignan** et principalement la découverte des corps de Mokhtaria Chaïb et Marie Hélène Gonzalez.

... « *L'assassin de Mokhtaria lui a découpé et prélevé les seins, le vagin et les parties génitales de façon chirurgicale. Son tortionnaire a des connaissances précises de l'anatomie humaine et les légistes pensent immédiatement à un membre du corps médical.* »...

...« *Mokhtaria Chaïb. Elle a 19 ans, elle est étudiante en sociologie et magnifiquement belle. On la retrouve le lendemain, à quelques centaines de mètres de la gare. Une découverte digne du pire film d'horreur. Le corps est planté en terre, crucifié.* »...

... « *Les policiers sont fortement choqués par la monstruosité du meurtre. **Le corps est exsangue, la jeune fille a été vidée de son sang et de ses entrailles.** Des mutilations et des amputations post mortem ont été pratiquées avec une **précision chirurgicale.** »...*

...« *Jusqu'au 26 juin dernier, où la découverte d'un deuxième meurtre, va faire vaciller les certitudes .... Il s'agit à nouveau d'une jeune femme Marie-Hélène Gonzalez 22 ans. **Mais cette fois-ci on lui a coupé la tête et les mains, qui ont disparu. On l'a éventrée. On lui a arraché les viscères et on les a déposés dans une boîte en carton** »...*

Vous vous doutez bien lecteurs que, vu le contexte de l'entrevue, à ces flics perpignanais j'ai plus ou moins oublié de leur filer un petit tuyau qui vaut son pesant de cacahuètes....

L'on risque de se marrer dans pas très longtemps...

*à suivre...*

*la suite des meurtres de la gare de Perpignan  
ce sera dans Boîte à Pandore N° 46...  
dans la continuité de 'l'organigramme Charlton'....*

Comme l'a écrit Charlton (**qui nous a tout passé**): - « ...L'on risque de se marrer dans pas très longtemps..."

\*

---

**N°44 : WANTED**

---

# WANTED



## Réseau Zandvoort/ Coral

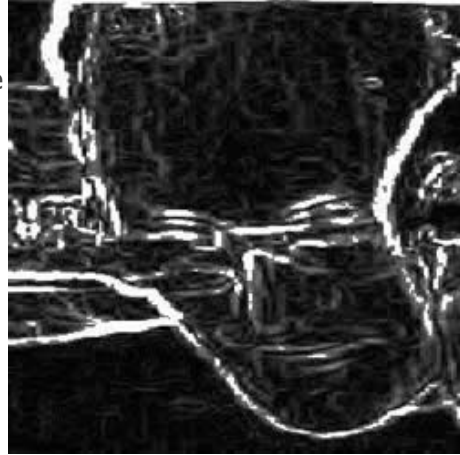
*« ..... un juge de la jeunesse allié à tout ce qui a de plus pompeux dans le gouvernement et la magistrature française.... »... « un ex- pilier du Syndicat de la Magistrature... »*

Sources : Werkgroep Morkhoven / Marcel Vervloesen / Presse.  
<http://droitfondamental.eu/07-zandvoort-coral-fr.html>

**Fondation Princesses de Croÿ et Massimo Lancellotti - 10 Rue Faider - 1060 Bruxelles – Belgique** « La fondation travaille en collaboration avec le Werkgroep Morkhoven, une ONG d'activistes flamands, dont but premier était de venir en aide aux personnes discriminées. Ils recherchaient un enfant disparu d'Allemagne et ont découvert les archives du réseau pédocriminel Zandvoort, en Hollande, avec les photos 91.081 enfants victimes de crimes, de la torture au meurtre, du viol de bébé à l'exploitation de l'imagerie pédopornographique. Il s'y trouve des photos d'enfants égorgés, enchaînés, et abominablement martyrisés. »

---

La photo N°9 du fichier Zandvoort est celle d'un homme au visage penché qui observe son érection dans la main d'un enfant, duquel il tient le pénis entre les doigts. Elle a été soumise à cent vingt-cinq mille trois cent seize tests de corrélation biométriques, parvenant à l'identification d'un magistrat français à 99,03%. Cette photo faisait partie de la production de Gerrit Ulrich, qui vendait de la pornographie d'enfants par Internet de son bureau à Zandvoort, en Hollande.



## Papa c'est quoi le réseau Coral ?

Libre opinion - (Extrait internet)

« A Aimargues (30), un ravissant village du Midi de la France en 1982, une affaire de pédophilie éclatait dans une institution publique nommée Coral, pour enfants psychotiques et autistes. »

« Nordine B. y sera identifié à l'âge de 11 ans avec un homme devenu en 1974 juge de la jeunesse (celui de la photo) et qui l'avait placé à l'institution Coral. »

« ...et l'un des directeurs, Jean-Noël Bardy, reconnaissait avoir eu de ces "activités sexuelles thérapeutiques". »

« ...Parmi eux, Sigala, Marceau, ainsi que que les écrivains Matzneff et Schérer de la mouvance Tony Duvert, un journaliste du magazine pédophile "Gai Pied".... »... « Pasteur Doucé: code '\*GR', fondateur du réseau "Christ Libérateur". Ex-amant de Phillipe Carpentier du réseau C.R.I.E.S. et de Michel Caignet du réseau **Toro Bravo**, le pasteur était en charge des abonnements de "Gaie France magazine" avant d'être assassiné.

Et toujours en parlant du pasteur sur :

<http://dignitehumaine.ifrance.com/divers/reseaux/ado71.htm> :... « On peut aussi s'interroger sur l'absence d'audition par la justice d'Hubert Védrine\*( \*secrétaire Général de l'Elysée 91-95), au domicile duquel fut découvert le plus important studio de pornographie infantile jamais trouvé en Europe, et sur la non-résolution de l'instruction pour enlèvement et assassinat du pasteur Joseph Doucé qui assurait la liaison entre le colocataire d'Hubert Védrine et le réseau criminel »....

« .....Michel Krief, frère de Jean-Claude, sera retrouvé mort. Tous croiront à un meurtre, excepté la police qui conclura à un suicide.... Un faux procès-verbal accolé d'une signature

qui ressemblait à celle de Jean-Claude Krief, blamant l'écrivain Shérier et le Ministre Lang d'abus d'enfants. Piège ou fausse signature, nul ne le sais mais Krief fut incarcéré pour cela dans la même prison que Sigalla. Le témoin principal fut invité à avouer par écrit avoir tout inventé par dépit amoureux pour le fondateur du Coral, avec un style ampoulé et une orthographe qui ne lui appartient pas, suite à trois "tentatives de suicide".... »

« ...Le Capitaine Barril de la gendarmerie avait reçu alors instruction de stopper l'enquête du fait du nombre de personnalités : ministres, magistrats, journalistes, même un rédacteur en chef et un chroniqueur du journal "Le Monde", etc. Le dossier termina dans le garage du supérieur hiérarchique de l'enquêteur principal, avec celui de Kripten, un réseau satanique pédocriminel allié à la Belgique. » ...

« ..... Les noms repris dans le dossier du « CORAL » reviennent dans le dossier bruxellois des pédophiles du « CRIES ». Il aurait suffi d'un simple coup de téléphone au Président Georges Glats, av. Florimont, 25 à Lausanne SUISSE. Aux dates du 11/2/97 – 5.6.97 et 11.6.97, 3 faxes très explicites tombèrent chez Mr GLATS, ils provenaient de l'avocat français Jean-Paul Baduel, rue de Savoie N° 22 – PARIS, ces faxes étaient accompagnés de la photo n° 9 sortie du dossier CORAL et identifiée comme étant le magistrat français JPR. Un co-administrateur du CORAL. (Source : <http://dignitehumaine.iffrance.com/morkhoven/morkhovenhistorique.htm>)

Cette photo représentait un enfant de 13 ans N.B., qui masturbe le prénommé dans l'hôtel Castenas in Imargues en France. Cet enfant fût placé dans le CORAL par ledit magistrat. Regrettable qu'ici également aucun devoir d'enquête ne s'en suivit. J'étais maintenant convaincu que la justice de TURNHOUT refusait tous les devoirs d'enquête contre les personnes figurants sur le CDROM de Zandvoort pour d'autres motifs. Alors que le dossier fût remis sur un plateau. Une fois de plus pas la moindre action. »

.... « Le juge Salzman ferma l'affaire Coral. »...

**PS:** " *pédophilie douce* "... " *Dans les années soixante-dix, ... , des pétitions circulaient avec, parmi les signataires, Bernard Kouchner, Jack Lang, le philosophe Scherer, Philippe Sollers.* " ... , tous ont compris qu'il n'était plus question de se poser en victimes des lois archaïques d'une société qui opprimerait la sexualité des enfants."

Référence: le journal internet de l' "Humanité".

\*

A voir sans faute :

[http://www.alterinfo.net/Pedocriminalite-l-enquete-qui-accuse-Serge-Garde,-coauteur-du-Livre-de-la-honte-temoigne\\_a16737.html](http://www.alterinfo.net/Pedocriminalite-l-enquete-qui-accuse-Serge-Garde,-coauteur-du-Livre-de-la-honte-temoigne_a16737.html)

**N° 45 : TOULOUSE & Co**

**Madame, Monsieur, l'Officier du Ministère Public**  
Commissaire Principal M-F. PIPEREAU  
Près le Tribunal de Police de Toulouse

**LR/AR**

Les Monts de Lacaune le : 08/07/2008

Madame, Monsieur,

En date du 16 Août 2007 je vous faisais parvenir en LR/AR une requête concernant une amende forfaitaire majorée relative à un dépassement d'horaire horodateur à Toulouse, avenue Jean-Jaurès le 21/06/06.

Je vous faisais part dans ce courrier (référéncé sur [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) Boîte à Pandore N°36 : ' UNE HISTOIRE D'HORODATEUR ' d'éléments explicatifs, à savoir :

- Paiement de deux heures de parcmètre (2,50€)
- Certainement très léger dépassement d'horaire imparti.
- Non présence du P.V. de contravention sur le pare-brise. (?)
- as de réception de lettre de relance. (Ayant abandonné mon domicile et changé d'adresse depuis plus de deux ans !)
- Incapacité d'en régler le montant pour cause de RMI / 10 € jour.
- Insolvabilité.

En date du 02 Avril 2008, **soit plus de six mois après !**, vous me faisiez part de l'irrecevabilité de ma réclamation par une mise en demeure en ces termes, je cite :

*« Les arguments avancés ne remettent pas en cause les poursuites engagées ».*

Ma bonne foie incontestable et mon sens des valeurs républicaines m'amènèrent tout naturellement à chercher justice, recours et conseils près de 'l'incompétent et complice' Tribunal de Police d'Albi qui ne trouva pas mieux que de me conseiller en ultime démarche : « de m'adresser au commissariat local.... »

Ressentant votre réponse comme une injustice, je vais toutefois m'exécuter au paiement de cette amende majorée qui consécutivement me prive de quatre jours de nourriture.

Les explications sur ma présence en ces lieux, concernant les meurtres (et non les deux suicides) des deux employées de la boîte sadomaso de Lisle sur Tarn, le cadavre qui aurait été retrouvé dans la voiture de Dominique Baudis ou les parties de jambes en l'air, voire sadomaso organisées par le chef de la brigade de recherche de la gendarmerie d'Albi, ne

vous avaient été transmises **qu'à titre indicatif et explicatif**, comme avaient été transmis à titre indicatif et explicatif au commissaire Arnaud Trégouët de Castres le récit des tribulations et autres présences nocturnes plus que douteuses... de l'ex-Lieutenant Colonel Kouider Lakhal, Chef de la Brigade de recherche de la Gendarmerie de Haute-Garonne (en charge des enquêtes de l'affaire Alègre) et Président du plus que suspect chenil-incinérateur de Cazères. Mais aussi ce scandaleux trafic commandité d'êtres humains sur l'Europe de l'Ouest. (Voir site)

Pour cela, votre collègue de Castres, Monsieur le commissaire de police Arnaud Tregouët a hélas payé **le prix fort et de sa vie !** sa logique et curieuse compétence professionnelle.

Madame, Monsieur le Commissaire Principal M-F. Pipereau, de part votre fonction, les délais que vous vous êtes impartis pour me répondre et la spécificité de ma lettre du 16 Août 2007 ne laisse aucun doute sur la réflexion et la concertation au niveau local, voire autre, d'une telle décision. Du moins il en serait préférable pour vous....

Toutes nos correspondances étant référencées sur nos sites internet, celle-ci en fera parti et il me serait difficile, Madame Monsieur, de ne pas vous en attribuer la maternité ou la paternité. Là était peut-être vos objectifs ou ceux de certains ?...

Vous laissant méditer sur ce florilège de M. Khader Moufli,

*« ....il serait temps de cesser de vouloir donner, des leçons de démocratie, à des "républiques bananières", car nous commençons, crescendo, à leur ressembler voire même à les surpasser dans l'autocratie de tous nos pouvoirs (politiques, médiatiques, judiciaires, ...). ».*

*Ayant un peu tardé à vous envoyer cette lettre, pour cause de mise en ligne urgente de Boîte à Pandore N°48 : HOLLANDE L'HOMME QUI FAIT PSCHITTT... que je vous invite à lire dans son intégralité, finalement Madame, Monsieur l'Officier du Ministère Public près le Tribunal de Police de Toulouse, je suis au regret de vous informer que je suis dans l'impossibilité financière d'honorer cette contravention de 33€ en une traite .Je vous propose donc un échancier de 11 mensualités de 3€ à convenir avec vos services.  
En l'attente,*

Veillez agréer Madame, Monsieur, M-F. Pipereau, Commissaire Principal, Officier du Ministère Public près le Tribunal de Police de Toulouse, mes respectueuses salutations.

Paul Emile CHARLTON

**PS :** Ci-joint Votre lettre et Réf : Contravention n° XXX547XXdu 21/10/06

AFM n° XXXX70454XX0 du 06/03/07

Affaire suivi par : MLL (Copie courrier envoyé)

Je ne peux fournir copie de la lettre de majoration, celle-ci m'ayant très certainement été soustraite d'autorité, dans ma voiture, lors de ma 3° garde à vue. (voir Boîte à Pandore N° 39).



Mais 'Toulouse la vérolée' c'est cela aussi !!!

Réf : La Dépêche du Midi du 28/11/07

## **Tribunal. Lakhdar Messaoudene relaxé de délits routiers**

**Grâce à un vice de procédure, son avocat fait annuler la procédure.**

Lakhdar Messaoudene, sous les feux de l'actualité dans l'affaire Allègre, a retrouvé hier le chemin du tribunal correctionnel. Il était poursuivi pour trois délits routiers commis le 22 juin 2007 : une ivresse manifeste au volant d'un véhicule en récidive, le refus de se soumettre au contrôle de son alcoolémie et un défaut d'assurance.

En effet, alors que des policiers se trouvaient dans le quartier du Ramier pour y assurer le maintien de l'ordre, ils avaient aperçu une voiture qui circulait tous feux éteints et avaient décidé de contrôler son conducteur. Au volant, Lakhdar avait décliné son identité, puis avait été amené au commissariat pour procéder à un contrôle de son alcoolémie.

### **Récidiviste, il risquait une peine sévère**

---

Sur place, l'homme avait clairement refusé de se soumettre à l'éthylotest et après une garde à vue de moins de 24 heures, s'était vu remettre sa convocation pour le tribunal.

Déjà condamné en janvier 2007 pour une conduite en état d'ivresse, Lakhdar risquait donc hier d'être confronté au prononcé d'une peine sévère.

Pourtant, c'est une décision de relaxe que le tribunal a rendue : « Vous avez beaucoup de chance, M. Messaoudene. Ce sont les règles du jeu et vous pouvez remercier votre avocat », a souligné le juge Roussel. Effectivement, et avant même que le fond du dossier n'ait été abordé, Me Kamel Benamghar avait soulevé trois nullités qui, selon lui, entachaient la procédure et qui ne pouvaient conduire qu'à relaxer son client. Le parquet s'est rangé aux arguments juridiques de la défense et a fait savoir au magistrat qu'il ne s'opposait pas à la demande de l'avocat.

C'est donc lavé de toute accusation que Lakhdar a quitté la salle d'audience.

*Fin d'article.*

*No comment...enfin si, un peu quand même : le Lakhdar à Toulouse, il les tient par les couilles...*

## **N° 46 : L'ORGANIGRAME CHARLTON**

En cours d'élaboration.

+

*la suite des meurtres de la gare de Perpignan  
ce sera dans Boîte à Pandore N° 46...  
dans la continuité de 'l'organigramme Charlton'....*

Comme l'a écrit Charlton (qui nous a tout passé): - « ...L'on risque de se marrer dans pas  
très longtemps... »

## **N° 47 : UNE HISTOIRE DE PEDOPHILES**

Mise au 'frais'

## **N° 48 : HOLLANDE l'homme qui fait Pschitttttt...**

**Nota :( hormis ma politique naïveté première) vous noterez l'importance qu'aurait pu  
avoir cette lettre qui a été envoyée deux mois avant les élections Présidentielles:  
Royal / Sarkozy**

Monsieur François HOLLANDE  
Premier Secrétaire du Parti Socialiste  
10 Rue Solferino  
75333 PARIS Cedex 07

**Objet: Confidentiel**

## LR/AR

Albi le 14 Mars 2007

(mise en site internet 07/2008)

Monsieur,

Suite aux enlèvements de Marion Wagon à Agen et Estelle Mouzin à Guermantes, je vous faisais parvenir en date du 09 novembre 2004 une LR/AR pour vous informer de graves dysfonctionnements institutionnels relatifs à mes témoignages. Lettre retranscrite pages 148 et 149 de mon livre : « ILS ONT VOLE LEURS ÂMES »

Je tenais à vous signaler que j'ai alerté de ces graves dysfonctionnements par 2 fois et en LR/AR début 2004 (correspondances retranscrites dans mon livre...mais toutes restées sans réponse) les Ministres concernés du gouvernement **CHIRAC**, à savoir :

- **M. Dominique de Villepin** Premier Ministre.
- **Mme. Michèle Alliot-Marie** Ministre des Armées. (Gendarmerie)
- **M. Dominique Perben** Ministre de la Justice.

J'ai snobé M. Nicolas Sarkozy car, Ministre de l'Intérieur en exercice, il était à la source même de ces graves dysfonctionnements **intentionnels**.

\*

Je passerai sur les détails, tant sur mon livre que sur le site internet : [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com), qui relatent ces multitudes de disparitions d'enfants et d'adultes, mais aussi l'affaire Alègre avec son chenil / incinérateur, son colonel pourri, ses notables et ses soirées sadomasochistes, sans parler 'D'UNE HISTOIRE DE CADAVRE' des deux 'suicidées' de Lisle sur Tarn, etc..., mais aussi **l'inadmissible silence institutionnel, politique et médiatique** qui accompagne mes dépositions officielles et ce trafic d'êtres humains.

Par LR/AR en date du 10 Avril 2006, vu '*sa sensibilité féminine*' et d'autre part les destinées qui lui semblaient promises, j'étais amené à envoyer une correspondance (copie ci-jointe) à Madame Ségolène Royal. Vous noterez que conformément à mes engagements et à ma parole, à ce jour, cette lettre n'a pas été retranscrite sur Boîte à Pandore N° 18.

Lettre fort embarrassante au demeurant car y est stipulé par astérisque et vous concernant :

« \* **voir le nombre de disparition depuis cette date.** »

Pour information, près d'une centaine (490 ! *chiffre arrêté au 28/06/08*) personnes disparues, **avec une indéniable récidive !** depuis ma LR/AR du 09 novembre 2004 qui vous était destinée !

Dernièrement (05/02/07) je faisais parvenir à Monsieur Jean-Marc Ayrault et Jean-Pierre Bel, respectivement Présidents des Groupes Socialiste à L'Assemblée Nationale et au Sénat,

avec copies à : Mme .S. Royal /F. Hollande /A. Montebourg, une LR/ AR référencée ironiquement sur notre site internet : Boîte à Pandore N° 30 : FRANCS-MACONS TÊTES DE CONS.

Au delà de mes réflexions sur ce qui n'est, de notoriété, qu'une inadmissible et dangereuse secte, et bien que n'étant pas à vendre j'exposais ma situation financière, obligée et précaire, à ces deux présidents de groupes. Soulignant l'élégance qui serait leur, de pourvoir sous tarif préférentiel et sous leur intervention pécuniaire, tous les députés et sénateurs PS d'un exemplaire de mon livre.

Ce qui serait un bien pour l'information de ces messieurs et au vu de mes importants sacrifices familiaux et financiers pour cette cause, une moindre chose...voire une bouée de sauvetage.

Mes différentes tentatives d'entrée en relation avec ces Présidents sont restées vaines.

**La Loi n'obligeait pas vos camarades à me répondre, l'honneur aurait pu les y contraindre.**

Toujours est-il, qu'au cas ou, il n'est plus question de tarif préférentiel à 12 € l'U.

Ce sera le plein tarif : 20 € l'U.

**Issu d'une famille nombreuse et ouvrière, socialiste de part les valeurs de partages et de sacrifices qui m'ont été inculquées dans ma jeunesse et qui ont toujours été miennes ....., outre la mémoire de mon père, j'en suis à me demander des raisons qui pourraient en l'état me dissuader de reproduire la lettre à Madame Royal et celle-ci sur mon site ?**

Il est hors de question que dans cette saloperie d'affaire, je sois le dindon de la farce.

Ne voyez en ma démarche aucune vile machination au chantage. Seule la juste cause, l'application de la vraie Justice afin que soient vengées toutes ces victimes petites et grandes et pour que enfin s'arrêtent toutes ces trop similaires **disparitions commanditées**, sont les seuls motifs qui guident ma démarche.

**Monsieur le Premier Secrétaire, il est un temps pour tout.**

**Vous m'avez ignoré !**

Personnellement je n'ai plus le choix, il me reste l'embarras ... (je ne suis pas le seul)...  
Habitué, je m'en accommoderai aisément.

**Vous avez une bombe entre les mains.**

**L'heure de présenter l'addition me paraît inéluctable...**

**A l'heure où le vent semble tourner, en pleines alliances et conspirations politiciennes,**

**aurez-vous le courage d'en allumer la mèche ?**

**En l'attente, m'octroyant 8 jours de réflexion...** ma décision sera cependant irréversible. Vous pourrez durant ce court congé **évaluer aisément ce qu'en seraient les conséquences ;** compter sur mon entière discrétion, mais également sur mon entière précaution. (ce n'est rien de le dire !)

Dans votre intérêt, il conviendrait, peut-être, au cas ou ?...de prévoir la destruction des nombreuses disquettes mises au frais et du disque dur de mon ordinateur contenant ces biens gênantes correspondances, afin qu'elles ne tombent pas entre les mains de pourritures du style de ceux de Boîte à Pandore N°3.

Veillez agréer Monsieur François Hollande, l'expression de mes sentiments et idéaux socialistes.

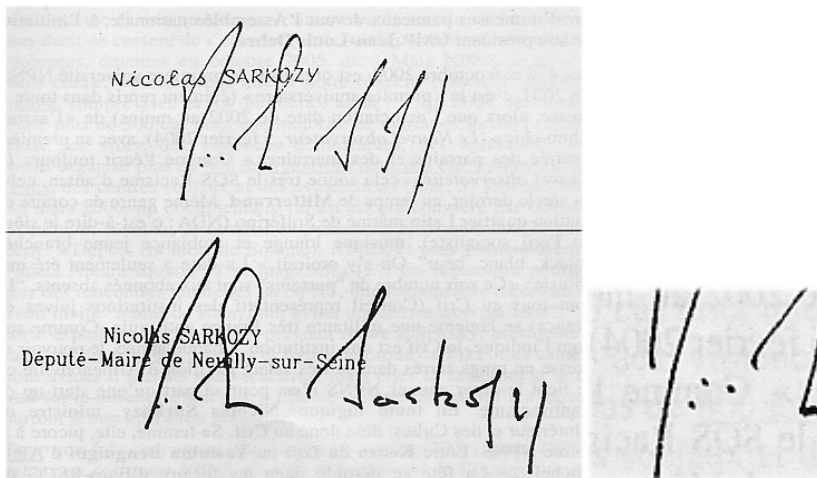
Paul Emile CHARLTON

**Hollande pour faire pschitt...il a fait pschitt !...comme la bombe.**

Tant que nous parlons de francs-maçons, en voila un autre (*de quoi mieux comprendre pourquoi Hollande est aux abonnés absents*) :

Signatures : (Source : [faits et documents](#), n° 214 du 15 au 30 Avril 2006).

**Si vous voulez en savoir un peu plus, ou plutôt beaucoup plus sur la franc-maçonnerie, allez sur : <http://www.barruel.com/indinfo.html>**



« Vous avez vu les "signatures maçonniques" du kapo national, Sarkozy... »

Si Pierre Desproges ne nous avait aussi lâchement abandonné, il nous aurait très certainement fait remarquer : « *qu'il y a autant de francs maçons en politique que de cons frisés chez les esthéticiennes.* » Cela pourrait prêter à sourire si la gravité de la situation développée sur mon site concernant ce lamentable trafic d'êtres humains n'impliquait pas la responsabilité directe des personnes précitées.

Dernièrement à Tulle, lors d'une importante visite au Conseil Général de Corrèze, j'ai posé à (*faute de mieux*) la secrétaire de François Hollande, une question qui me hante depuis pas mal de temps et à laquelle je ne trouve pas vraiment de réponse appropriée :

« - Pourquoi Nicolas Sarkozy a-t-il récupéré ou essayé de récupérer dans son gouvernement toutes les tafioles de gauche ? »

'**Sarkophage**'... Et si ce ridicule surnom n'était en fait qu'une prédestination de l'histoire ? Le nom de l'un des miens serait de la liste des enlèvements ou disparitions de ma '**Lettre ouverte aux familles de victimes...**' » avec tout ce que je sais maintenant je m'en poserai la question... **A la lecture de ce qui va suivre**, la question je me la pose également mais aussi reste plus que songeur face aux propos avancés dans :  
Boîte à Pandore N° 12 'Interrogation ?'



Copyright dessin googleswiss.com

TRAFIC COMMANDITE ET ORGANISE D'ÊTRES HUMAINSSUR L'EUROPE DE L'OUEST POUR LE COMPTE DU NOUVEL ORDRE MONDIAL !!!!

- « ...on ira ensemble vers ce *Nouvel Ordre Mondial*.  
*Et personne, je dis bien personne, ne pourra s'y opposer.* »

(*extrait du discours de Nicolas Sarkozy du 16 janvier 2009 à l'Elysée*)

Me revient en mémoire cette phrase du Lieutenant Colonel Henri retranscrite par l'Adjudant de gendarmerie Michel Roussel dans son livre et concernant cette saloperie toulousaine d'affaire Alègre :

**« - 'On' ne nous laissera pas aller jusqu'au bout »... « Vous dérangez Paris et les autres... » « On touche au pouvoir, au financement des partis politiques par les municipalités et la franc-maçonnerie... »**

Il avait vu juste le Colonel ! Je ne suis pas resté longtemps à l'école mais j'ai vite compris ! Ce vaste trafic commandité d'êtres humains n'est que la transfiguration perverse et financière à l'échelle nationale, européenne, voire mondiale de ce qui se passait à Toulouse. Pour cela l'on se sert dans le troupeau ! **Drôle de pacte passé avec la pègre ...**

**CHIRAC / SARKOZY / HOLLANDE / ROYAL / BERLUSCONI / CAVACO / ZAPATERO / MERKEL et autres consorts Suisses Belges Autrichiens ou Anglais :**

**Tous avertis de longue date !**

Êtes vous de ce modèle Américain du '**Nouvel Ordre Mondial**' ?

De ce cercle élitiste sectaire et maçonnique des *Skull and bones* (crâne et os), des **Bush Kerry** et autres illuminés..., dont la franc-maçonnerie française se pare de tous ses symboles lucifériens ?

Reconnaissez-vous en cela ce et pourquoi vous avez été élus et mandatés par le peuple ?

- En ce qui concerne les enlèvements d'enfants, à la vue insoutenable des CD Rom du réseau Zandvoort, les atrocités infligées à ces pauvres bambins sont à la mesure des profits réalisés sur cette '*chair fraîche*' et sur le juteux trafic de ces cassettes de pédo-criminalité.
- Que le sort réservé à notre force vive, sexualités perverses et/ou trafics d'organes (**que l'on m'a si bien détaillé à Marseille**) soit une source intarissable et incommensurable de revenus ne fait, **vu le cours du marché et le nombre effarant de disparitions**, aucun doute.
- Seulement, vous qui êtes **tous** avertis par mes soins depuis quatre ans et restez

étrangement silencieux, je voudrais bien que **vous vous expliquiez sur les indiscutables enlèvements et le devenir** de toutes ces personnes âgées de ... 60...70...80...90...et même 95 ans !!!! qui disparaissent par dizaines et centaines tant en France que dans les pays limitrophes.

(voir **preuves** dans : 'Lettre ouverte aux familles...' sur : [www.editionsliberte.com](http://www.editionsliberte.com) )

**Ces rituels maçonniques de sacrifices humains, au nom d'une idéologie loufoque et moyenâgeuse seraient donc une réalité !**

Le degré d'intronisation de vos Maîtres « Illuminati » serait-il directement proportionnel à l'âge du grand-père ?

Pas étonnant qu'en 4 ans, **vous** et toute la classe politique avertie (vos larbins et autres vermines de frères moutons mercantiles et combinards au possible), brillez tous aux abonnés absents. Pas étonnant que tous les médias Européen' aux ordres' ferment leur gueule. Pas étonnant que je n'ai jamais vu un seul flic français ou européen **avertis** et que mon portugais continue sa sale besogne en toute impunité. Tu m'étonnes ... Il bosse pour vous !

**En voila les raisons !**

C'est quoi ce monde de fous ?

A présent je comprends mieux la gêne de tous ces policiers ou gendarmes qui, parfois allant jusqu'à me donner des renseignements informels, comme par exemple : **qui** étaient présents dans 'la soirée' de la petite Marion à Toulouse, terminaient l'entretien par un : - « Bonne chance monsieur. Bon courage » ou un - « Soyez prudent » très significatif, lorsqu'ils ne m'avertissaient pas en me disant :- « Attention prenez vos précautions, ils vont essayer de vous faire passer pour fou. »

Je pensais que c'était la pègre qui tirait les ficelles, je me suis trompé...ou plutôt si : c'est bien la pègre ! **Les plus truands de tous ne sont pas ceux qu'on croit.** Je serais bien curieux de connaître les tenants et aboutissants de ce pacte passé avec cette pègre; savoir qui tient les comptes et à qui va le fric ? Il serait fort étonnant que vous ne vous contentiez que des vieux...

Je l'avais bien dit qu'internet vous perdrait....

Le 'troupeau' appréciera.

Les familles de disparus vont être ravies !

**Vous ne me faites pas peur...vous m'horrifiez !**